

Après la
JOURNÉE
NATIONALE
du 12 mai
au Palais
de
l'U.N.E.S.C.O.

NUMERO SPECIAL 20 pages

15 JUIN-
15 JUILLET 1963

N° 222
0,75 F.

Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

ACTION RENFORCÉE CONTRE LE RACISME

pour la compréhension entre les peuples et la fraternité humaine



Une vue partielle de la grande salle de conférences de l'U.N.E.S.C.O., le dimanche 12 mai, pendant la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix. (Reportage photographique réalisé par les studios MARDYKS.)

LES 2.000 PARTICIPANTS
ont exprimé leur chaleureuse solidarité
aux noirs américains en lutte
et précisé les tâches actuelles des antiracistes



Sont notamment intervenus dans les débats : MM. Pierre PARAF, Paul ANXIONNAZ, René CASSIN, Roger GARAUDY, Pierre JUVIGNY, Maurice LENORMAND, Jacques NANTET, l'amiral Louis KAHN, l'abbé Paul CATRICE, le pasteur Pierre NARDIN, le mufti Mohamed Sadok BEL-MOKHTAR, Albert MEMMI, les professeurs Jean DRESCH et Théodore MONOD, Maîtres Henri GARIDOU, David LAMBERT, Jean SCHAPIRA, Mlle Jeanné DODEMAN, Charles PALANT, Jean-Claude GILLES (UNEF), René CERF-FERRIERE.

De nombreux parlementaires
de toutes tendances approuvent
LES PROPOSITIONS DE LOI DU M.R.A.P.
déposées déjà par les groupes
socialiste et communiste à l'Assemblée Nationale

**DANS CE
NUMERO :**

- Le compte rendu complet de la Journée Nationale (pages 5 à 16).
- Importants succès dans le sud des Etats-Unis (page 20).
- Il y a dix ans, les Rosenberg..., par Jacques MADAULE (page 19).
- Une interview de Jean SCHMIDT, le réalisateur du film « Kriss Romani » (page 18).
- Un festival du cinéma africain, par Marie-Magdeleine CARBET (page 3).

Ce mois-ci...

28-IV. — Un commando du Parti Nazi Américain attaque une réunion tenue par une organisation juive à Los Angeles.

30-IV. — Cinq pays d'Amérique latine (Brésil, Bolivie, Chili, Equateur, Mexique) décident d'interdire l'emploi des armes nucléaires sur leurs territoires.

2-V. — Manifestations d'une ampleur sans précédent des noirs de Birmingham (Alabama). LA POLICE LANCE CONTRE EUX LES CHIENS. 500 enfants noirs arrêtés.

3-V. — Nouvelles manifestations noires à Birmingham. Cinq manifestants mordus par les chiens. Plus de 1.000 arrestations.

• Colin Jordan, le führer du « Mouvement National Socialiste de Grande-Bretagne, condamné en août dernier à 2 mois de prison, obtient en appel que sa peine soit réduite de moitié.

• 61 noirs arrêtés pour « sabotage » en Afrique du Sud, à la suite d'une grève revendicative dans une plantation.

6-V. — 800 noirs arrêtés à Birmingham. 54 personnalités américaines des lettres, des arts et du cinéma demandent au président Kennedy d'agir contre la ségrégation.

• Profanations racistes au cimetière israélite de Niedervise, en Moselle.

7-V. — 850 noirs arrêtés à Birmingham.

9-V. — Douze jeunes Martiniquais, emprisonnés depuis le 11 février pour leurs positions anticolonialistes sont transférés à la Santé, à Paris.

• Tandis qu'une « trêve » fragile a lieu à Birmingham, des manifestations antiracistes commencent à Knoxville (Tennessee) : 1.000 arrestations.

• Six Africains pendus à Prétoria, en Afrique du Sud.

11-V. — Deux bombes éclatent dans le quartier noir de Birmingham, faisant 50 blessés.

12-V. — JOURNÉE NATIONALE contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, au Palais de l'U.N.E.S.C.O. à Paris.

13-V. — Multiples manifestations de sympathie avec les noirs de l'Alabama dans l'ensemble des Etats-Unis.

14-V. — Manifestations antiracistes à Cambridge (Massachusetts) : 74 arrestations.

15-V. — 700 noirs, qui avaient manifesté, arrêtés à Greensboro (Caroline du Nord).

17-V. — L'astronaute américain Gordon Cooper achève avec succès, après 22 révolutions, son vol spatial autour de la terre.

• 325 noirs arrêtés à Greensboro.

18-V. — Nombreuses manifestations antiracistes dans tout le Sud des Etats-Unis.

19-V. — Des centaines de noirs, qui manifestaient contre la ségrégation, arrêtés en Caroline du Nord et en Alabama.

21-V. — Chef du département chargé des « questions juives et polonaises » en territoire occupé par les nazis, reconnu coupable d'avoir dirigé le massacre de 180.000 personnes, l'ex-officier S.S. Heuser, est condamné par la Cour d'Assises de Coblenz (R.F.A.) à... 15 ans de travaux forcés. Jusqu'à son arrestation, en 1959, il était CHEF DE LA POLICE CRIMINELLE DE RHENANIE-PALATINAT.

23-V. — Tandis que les manifestations continuent, des négociations s'engagent, dans le Sud des Etats-Unis, entre les leaders noirs et les autorités locales pour la suppression de la ségrégation.

25-V. — Réunion à Addis-Abéba depuis le 22 mai, la Conférence des chefs d'Etat africains adopte la CHARTE DE L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE.

26-V. — Mort du député grec Gregori Lambrakis, victime d'un attentat à Salonique, alors qu'il sortait d'une réunion en faveur de la paix.

• 35.000 personnes, dont de nombreuses vedettes de cinéma, participent à un meeting antiraciste à Los Angeles.

27-V. — Jugés à Nuremberg (R.F.A.), pour avoir participé au massacre de milliers de juifs en Ukraine, deux policiers ouest-allemands sont condamnés à... 3 ans et 7 ans de travaux forcés.

29-V. — Série de succès pour les noirs dans divers établissements publics à Charlotte (Caroline du Nord), Lexington (Kentucky), Atlanta (Georgie), Lynchburg (Virginie), Greenville (Caroline du Sud).

30-V. — Jean Barbier, ancien chef de la Gestapo de Grenoble, qui avait été laissé en liberté provisoire, est incarcéré sur ordre du tribunal des forces armées de Marseille.

31-V. — Le journaliste Lorenz Knorr condamné à Solingen (R.F.A.) pour avoir rappelé pendant une réunion électorale, les termes du verdict rendu par le tribunal international de Nuremberg concernant les généraux nazis.

• 500 noirs arrêtés à Jackson (Mississippi).

3-VI. — MORT DU PAPE JEAN XXIII.

AFRIQUE

● De Bandoung à Addis-Abéba

Le samedi 25 mai, dans un enthousiasme indescriptible, sous les salves d'applaudissements, les 30 chefs d'Etat africains réunis à Addis Abéba depuis le 22, sont montés, l'un après l'autre à la tribune de l'« Afrika Hall », pour signer la Charte créant l'Organisation de l'Unité Africaine.

Après la conférence de Bandoung, où le « tiers monde » affirma sa soif d'égalité, de dignité et sa volonté de conquérir les droits dont il avait été si longtemps privé, la rencontre d'Addis Abéba marque un pas décisif dans l'émancipation des peuples naguère encore colonisés.

L'Afrique, affirmant son unité, sa maturité politique, son dynamisme, est devenue une force qui compte, et, n'en déplaise aux racistes attardés, il faudra compter avec elle.

Les pays indépendants représentés à Addis Abéba, comptent 180 millions d'habitants ; et les pays non encore indépendants, 30 millions.

La Charte adoptée, outre ses dispositions institutionnelles, contient un préambule qui en définit l'objet. Les signataires se proclament « convaincus que les peuples ont le droit inaliénable de déterminer leur propre destin », « que la liberté, l'égalité, la justice et la dignité sont les objectifs essentiels à la réalisation des aspirations légitimes des peuples africains ». Mais si tous leurs efforts tendent au « progrès général de l'Afrique », ils n'en évoquent pas moins « la réalisation d'une fraternité, d'une solidarité intégrées dans une unité plus vaste qui transcendent les divergences ethniques et nationales » ; ils se prononcent contre le néo-colonialisme, mais aussi pour la paix mondiale et la sécurité de toutes les nations.

Parmi les décisions prises, figure l'aide aux peuples africains en lutte pour leur libération et la création d'un comité chargé de coordonner cette aide, siégeant à Dar Es Salam (Tanganyika) et comptant 9 membres : l'Ethiopie, l'Algérie, la R.A.U., le Congo (Léopoldville), l'Ouganda, le Tanganyika, la Guinée, le Sénégal et le Nigéria. Ce comité de coordination est déjà entré en fonctions.

Dans les diverses résolutions adoptées, les Etats africains ont condamné le racisme sévissant aux Etats-Unis, et annoncé des mesures concrètes de boycott de l'Afrique du Sud. Ils se sont prononcés pour le respect du « principe selon lequel l'Afrique est une zone dénucléarisée ». Ils demandent enfin que leur continent soit représenté plus équitablement au conseil de Sécurité de l'O.N.U. et dans tous les organismes internationaux.

Certes, bien des problèmes, économiques ou politiques, restent à régler pour les Etats africains. Mais on ne peut que saluer avec émotion, les progrès accomplis au cours de cette conférence historique. L'unité de l'Afrique contribue à l'unité du genre humain.

● Nouvelles lois de terreur en Union-Sud-Africaine

Il est à peine croyable que les lois répressives puissent être aggravées en Afrique du Sud tellement il est connu que l'arbitraire y règne depuis des années déjà. Et pourtant le gouvernement du Dr Verwoerd vient d'aller plus loin encore sur la voie d'un régime de type S.S. D'ailleurs son ministre de la Justice, auteur des lois dites « antisabotage », Balthasar Johannès Vorster, est un ancien nazi qu'il fallut interner pendant plus d'un an lors de la dernière guerre pour ses opinions hitlériennes.

Le carnet de DL

MARIAGES

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de M. Fernand SADENFIS, fils de notre ami M. Sadenfis, président de l'Union des Sociétés Juives de France, avec Mlle Nicole VAIGRE. Qu'ils trouvent ici nos félicitations et nos vœux les meilleurs.



Nous apprenons le mariage de Mlle Thérèse STABOWITZ, fille de M. Stabowitz, membre du Conseil National du M.R.A.P., avec M. Roger LEVINE. Nous leur présentons nos félicitations et nos vœux.

Y'a vraiment plus bon

L'AUTRE soir, en cherchant des informations à la radio, le hasard de ma promenade sur les ondes me fit tomber sur un poste périphérique, et quelques mots échappés du haut-parleur m'accrochèrent l'oreille. On y parlait d'Abraham Lincoln, de sa lutte pour l'égalité entre les hommes. C'était une émission dramatique en forme d'hommage au pionnier de la lutte contre l'esclavagisme qui paya de sa vie son obstination à vouloir les êtres égaux entre eux.

L'émission était excellente et je l'écoutai jusqu'à la fin. Quand Abraham Lincoln mourut, après s'être offert une ultime soirée au théâtre, un petit commentaire bien venu me tira quelques larmes. Et le speaker enchaîna...

...A ma grande stupéfaction ! C'était une émission payée par la publicité (ce n'est pas un reproche !) et cette publicité s'achevait par le slogan bien connu : « Y'a bon Banania ! »

Alors quoi ? Le nègre hilare, né au temps des pires années colonialistes, pouvait donc servir de drapeau à une émission antiraciste, et prouver par là même son anachronisme. Ce nègre et son langage ne sont plus de notre époque. Messieurs les directeurs de Banania, faites un effort d'imagination. Arrachez de nos murs, des parois de nos transports en commun, cette affiche qui subsiste comme une injure périmée, à l'heure de la conférence d'Addis-Abéba. Soyez de votre temps. Libérez-vous du colonialisme !

ONCLE TOM.

De nouveaux camps de concentration sont ouverts ; des tribunaux spéciaux jugeant sans jury, ni procédure d'instruction sont institués ; tout appel à l'O.N.U. sera puni de cinq ans de prison ; l'emprisonnement pour opposition au gouvernement peut être pratiquement illimité ; pas de visite pour les détenus pendant une longue période ; tout détenu libéré pourra être aussitôt réinterné sans jugement ; le secret de la correspondance est en fait supprimé ; pénétrer dans certaines régions du pays considérées comme « protégées » — ce sont de véritables camps de regroupement forcé — peut entraîner une peine de quinze ans de prison, etc.

Aussitôt, cette loi insensée a été mise en application et des centaines de suspects ont été orrétés.

Le gouvernement a accéléré la constitution des réserves où sont parqués les Bantous privés de tous droits.

Le Congrès national africain a protesté, dénoncé ces lois iniques, appelé la population noire et blanche à les mettre en échec. Mais M. Verwoerd vient de déclarer avec une rare audace : « Les autres pays sont en proie à l'inquiétude et au trouble tandis que dans la République d'Afrique du Sud règnent le bonheur et la prospérité. »

Exemple : voici ce qu'a déclaré peu après le délégué général du Transkei, Hils Abrahams, à un journaliste qui lui demandait : « Que faire si un noir entre dans un bar ? » — « Si j'étais dans un bar et si un noir y entrerait, je le jetterais dehors avec un coup de pied quelque part ! »

Autre exemple de bonheur bien compris : D'une dépêche U.P.I. du 28 mai : « Désormais il ne sera plus possible à un noir de séjourner sans autorisation spéciale à Betty's-Bay, station balnéaire située à une soixantaine de kilomètres du Cap, et où le premier ministre sud-africain, M. Verwoerd, possède une villa au bord de la mer. »

Comme un racisme détermine d'autres racismes à se manifester, on apprend qu'à Durban des inscriptions telles que « Dehors les juifs ! » ont commencé à faire leur apparition sur plusieurs magasins.

Sir Roy Welenski, l'un des survivants de l'ultra-colonialisme en Afrique noire, dictateur pour peu de temps encore en Rhodésie, peut rendre visite à son « compère » en crimes Verwoerd, c'est la rencontre de deux fantômes associant leur solitude avant l'anéantissement historique.

Le gouvernement Verwoerd. à vrai dire, est moins « seul » que nous venons de le dire : le gouvernement français lui a livré des chars, des automitrailleuses, des bazookas, etc., dont il n'a plus l'emploi en Algérie, et qui vont servir, au sud du continent, à mater des populations rebelles sans doute comme il y a si bien « réussi » au nord...

Cet envoi d'armement n'est pas sans profit pour certains très puissants intérêts : l'Afrique du Sud est le troisième producteur d'uranium dans le monde, la force de frappe en exige d'importantes quantités et les prix, sur le marché mondial, de ce produit précieux, sont particulièrement intéressants, « concurrentiels »,

ANNIVERSAIRE

M. Isaac JANKELEVITCH, président d'honneur de l'Union des Sociétés Juives de France, vient d'avoir 75 ans. Nous lui exprimons très affectueusement nos félicitations, et nos vœux les plus chaleureux.

NOS DEUILS

Nous avons appris avec émotion le décès de Mme Bela MAUBERT, amie dévouée de notre Mouvement. A son mari, M. Max Maubert, nous adressons nos très sincères et amicales condoléances.

en Afrique du Sud, en raison des salaires de famine versés par les compagnies étrangères, véritables maîtresses du pays.

Pourtant, malgré la répression fantastique pratiquée par les autorités, l'expérience montre que ce sont les populations noires qui, en définitive, l'emporteront.

Roger MARIA.

MOYEN-ORIENT

● Tension persistante

Le caractère quasi-permanent de la tension dans les relations israélo-arabes ne manque pas d'inquiéter tous ceux qui suivent de près l'évolution politique au Moyen-Orient.

Certaines déclarations d'hommes d'Etat tenues, bien sûr, dans un climat souvent très particulier, ne peuvent que rendre plus précaire une situation d'autant plus dangereuse que les progrès accomplis dans le domaine de l'armement moderne, tant en Israël que dans les pays arabes, pourraient vite transformer un « incident minime » en une guerre aux dimensions atroces.

Il existe, certes, un contentieux israélo-arabe dont il serait vain et irrationnel de vouloir nier la complexité. Les perspectives d'un règlement, dans les circonstances actuelles, ne semblent certes pas très favorables. Mais, n'est-ce pas, justement, une raison supplémentaire de ne pas se laisser aller à des facilités de langage et d'écarter certains propos violents dont l'effet ne peut être que désastreux ?

Dans cet esprit, on ne peut que regretter cette phrase du communiqué commun publié le 8 mai à l'issue des entretiens entre les présidents Ben Bella et Nasser :

(SUITE PAGE 3).

OBJETS TROUVES

Il a été trouvé à l'UNESCO, après la Journée Nationale, une pochette à main contenant un briquet, un poudrier, etc... Prière de la réclamer au siège du M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-2.

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)
Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 7 f. 50
Abonnement de soutien : 15 F.

ETRANGER

Un an : 12 F.
Par avion : tarifs divers selon pays
Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris
Pour les changements d'adresse envoyer 60 centimes et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer « Droit et Liberté » ou s'abonner au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel des Monnaies, Bruxelles 6. Les versements peuvent être effectués au C.C.P. 278947, de M. S. Gutman, Bruxelles.

Le numéro : 10 francs belges.
L'abonnement annuel : 100 FB.
Abonnement de soutien : 150 FB.
Gérante : S. BIANCHI.

(SUITE DE LA PAGE 2.)

« Les deux délégations ont renouvelé en toute clarté et avec détermination, le serment du peuple arabe de libérer la Palestine et de recouvrer tous les droits du peuple arabe de Palestine... »

Il est non moins navrant qu'un porte-parole du gouvernement, Ben Gourion ait été amené à déclarer, lors du récent débat au Parlement israélien sur l'abolition de l'administration militaire dans les régions arabes que « l'on ne pouvait relâcher le contrôle d'une population s'identifiant avec nos ennemis jurés », et qu'un régime particulier subsiste à l'égard de cette population.

L'alternative, aujourd'hui, est de trouver un terrain d'entente ou de se laisser entraîner sur la pente glissante qui aboutit inexorablement à la course atomique, alors qu'Israël, aussi bien que les pays arabes, manquent encore de ressources pour satisfaire les besoins élémentaires de la population. La proposition soviétique de « dénucléariser » la Méditerranée revêt, dans ce contexte, un intérêt indéniable. Bien que les cercles gouvernementaux en Israël, dans certains pays arabes et en Occident, se soient empressés de qualifier ces propositions de « manœuvre », il n'en est pas moins évident que leur réalisation permettrait de supprimer une menace terrible dans cette région et d'épargner aux pays riverains de la Méditerranée, les calamités d'un terrible désastre.

Il est également permis de penser qu'un accord sur la dénucléarisation de la Méditerranée serait un pas en avant vers une négociation plus large, plus profonde. Qui, en outre, se plaindrait du chômage forcé qu'un tel accord engendrerait pour les savants nazis travaillant au Moyen-Orient, à la création d'armes de destruction ?

● Strauss en Israël

La visite en Israël de M. Franz Joseph Strauss, ancien ministre de la Défense d'Allemagne fédérale, a soulevé une vague de protestations dans les milieux les plus divers de la population.

Bien que le ministre des Finances et porte-parole du gouvernement se soit empressé de décerner à M. Strauss une attestation de bonne conduite sous le régime hitlérien, l'opinion publique ne semble point partager cette hâte de blanchir un homme dont le passé n'est, hélas, guère dépourvu de taches.

C'est ainsi que l'avocat israélien Michel Landau a pu porter plainte pour crimes de guerre contre M. Franz Joseph Strauss.

M. Landau accuse notamment l'ancien ministre de la Défense de la République Fédérale Allemande d'avoir participé à un massacre de détenus dans un camp allemand en 1945 et d'avoir distribué des armes aux soldats d'une unité qu'il commandait pour l'exécution de juifs, de Russes et de Polonais. Il reproche en outre à M. Strauss d'avoir placé à la

tête de la nouvelle Wehrmacht tous les anciens généraux nazis.

En réponse à ces accusations et aux manifestations qui se sont succédé, les cercles gouvernementaux ont traité les adversaires de M. Strauss de... « racistes » et déclaré sans ambages que le présent comptait davantage que le passé et que, de toute façon, les « services » rendus par M. Strauss à Israël sont d'une « extrême importance ».

Ces déclarations ont immédiatement amené un porte-parole de Bonn à démentir catégoriquement que son gouvernement ait jamais fourni des armes à Israël.

Par contre, M. Strauss n'a pas manqué de visiter les usines israéliennes qui fabriquent des armes dont sont équipées les unités de la Wehrmacht.

HIER ET AUJOURD'HU

● La scandaleuse affaire Barbier

JEAN BARBIER qui fut chef des sections spéciales de la Gestapo à Grenoble, condamné à mort par contumace après la Libération, fut retrouvé et arrêté en juin 1962 à Marseille. Que croyez-vous qu'il arriva ?

Le tribunal des forces armées décida, ni plus ni moins... de le laisser en liberté provisoire, estimant nécessaire un « supplément d'information ».

Il y a quelques semaines, le dossier de ce criminel ayant été demandé à Grenoble, le scandale a été rendu public. Et les protestations qui se sont élevées ont eu un premier résultat : Barbier a comparu à nouveau (il s'est constitué prisonnier) et le tribunal des forces armées a décidé son incarcération.

Tortionnaire cynique et plein de zèle, Jean Barbier a sur la conscience la mort de centaines de patriotes exécutés ou déportés dans les camps de la mort. Payant de sa personne, il participa aux persécutions racistes, tuant lui-même des femmes et des enfants juifs. Il lui arriva de précipiter ses victimes d'un pont dans l'Isère.

S'il n'était pas jugé à nouveau d'ici 1965, Barbier pourrait bénéficier de la prescription prévue par la loi d'amnistie. On ne saurait tolérer le moindre retard dans une affaire aussi grave. On ne saurait admettre non plus qu'il puisse se présenter comme un « résistant », sous prétexte que, dans les derniers jours de la guerre il fut envoyé à Mauthausen par les Allemands, ses maîtres, pour un délit de droit commun.

Justice doit être faite. Barbier doit payer pour ses crimes.

Le Pape Jean XXIII et l'amitié judéo-chrétienne

Celui qu'on appellera désormais le Pape de la Paix, Jean XXIII, s'est éteint à Rome, après une longue et douloureuse agonie. Jamais, sans doute, la mort d'un Souverain Pontife n'avait autant ému les hommes de toutes confessions, de toutes appartenances politiques. L'hommage universel qui lui est rendu est un témoignage de reconnaissance pour son action, qualifiée de « révolutionnaire » en faveur de la coexistence pacifique des nations et des hommes.

Jean XXIII, sensible à l'évolution historique, a voulu y adapter la doctrine et les actes de l'Eglise. Il a tenu compte notamment de la promotion rapide des peuples hier colonisés, et les a proclamés égaux aux autres peuples. Considérant que la Paix pour être sauvée, devait être défendue par l'ensemble des hommes, il a encouragé les catholiques dans sa dernière Encyclique, à participer résolument à cette noble action.

La grande entreprise de son pontificat, le Concile Œcuménique, visait à reconsidérer l'ensemble des problèmes de notre temps. Nous croyons savoir que les positions de l'Eglise à l'égard de l'antisémitisme et des juifs, devaient y faire l'objet d'un débat.

Dès les premiers jours de son règne, Jean XXIII sut montrer en ce domaine, par un geste spectaculaire — la suppression du mot « perfidus » qualifiant les juifs dans la prière du Vendredi Saint — sa volonté d'œuvrer à la compréhension, à l'amitié.

Dans son livre « Juifs, mes frères » (1), dont nous avons rendu compte, il y a quelques mois, l'abbé Jean Toulat rapporte le récit que lui a fait le professeur Jules Isaac d'une entrevue qu'il eut avec Jean XXIII, le 13 juin 1960.

« J'ai rédigé, déclare Jules Isaac, un mémoire destiné au Pape, suivi d'un dossier contenant : les différents projets de redressement de l'enseignement chrétien concernant Israël ; un exemple de mythe théologique (la Dispersion, châtiment providentiel de la Crucifixion) ; des extraits du catéchisme du Concile de Trente d'où ressort que l'accusation traditionnelle de déicide ne correspond pas à la saine doctrine de l'Eglise... »

« Vers 13 h. 15, mon tour arrive. Le Pape nous reçoit debout, devant la porte qui s'ouvre. M. de Warren fléchit le genou. Je m'incline, et Jean XXIII me donne tout bonnement la main. Je me présente comme non-chrétien, promoteur des Amitiés judéo-chrétiennes en France, comme un vieil homme très sourd. Le Pape me fait asseoir près de lui : il est la simplicité même, et cette simplicité contraste singulièrement avec le faste du décor et du cérémonial qui précède. Il ne paraît pas si fatigué, il est tout souriant, le regard clair, un peu malicieux, avec une évidente bonté qui inspire confiance. »

« Comme prévu, c'est lui qui engage la conversation, vivement, parlant de son culte pour l'Ancien Testament, les Psaumes, les Prophètes, le livre de la Sagesse. Il parle de son nom, qu'il a choisi en pensant à la France (2), me demande où

je suis né, tandis que je cherche la transition pour l'amener sur le terrain voulu. Je lui dis le grand espoir que les mesures prises par lui ont éveillé dans le cœur du peuple de l'Ancien Testament. Si nous espérons davantage encore, n'est-ce pas lui-même qui en est responsable par sa grande bonté ? Ce qui le fait rire.

« Alors j'expose ma requête. Mais comment, en quelques minutes, faire comprendre ce qu'a été ce ghetto spirituel dans lequel l'Eglise a fini par renfermer le vieil Israël — en même temps que dans un ghetto matériel ? J'expose l'essentiel de ma conférence en Sorbonne, montrant comment s'est formé ce que j'ai appelé l'enseignement du mépris, qui subsiste toujours. Heureusement, ajoutai-je, un contre-courant purificateur se renforce de jour en jour. Entre ces deux tendances contraires, l'opinion catholique reste divisée, flottante. Voilà pourquoi il est indispensable qu'une voix s'élève d'en-haut, du « sommet », la voix du chef de l'Eglise, pour condamner solennellement cet « enseignement du mépris », en son essence antichrétien.

« Je présente alors une Note conclusive rédigée la veille, et la suggestion de créer une sous-commission chargée d'étudier le problème. Le Pape réagit aussitôt en disant : « J'y ai pensé dès le début de l'entretiens ». A plusieurs reprises, au cours de mon exposé, il avait manifesté sa compréhension et sa sympathie... »

« Plus de vingt minutes se sont écoulées ; c'est la fin. Heureusement, il y a le Mémoire, le dossier, la Note conclusive, que je remets, et que le Pape promet de lire. En disant toute ma gratitude pour l'accueil reçu, je demande si je puis emporter quelque parcelle d'espoir. Il se récrie : « Vous avez droit à plus que de l'espoir ! ». Il ajoute en souriant : « Je suis le chef, mais il me faut aussi consulter les autorités compétentes, faire étudier par les bureaux, les questions soulevées : ce n'est pas ici la monarchie absolue ». Et nous nous quittons sur une nouvelle et bonne poignée de mains. »

« Quelques temps après, indique ensuite l'abbé Toulat, M. Isaac avait la joie d'apprendre que ses propositions, retenues par le Pape, avaient été transmises au Cardinal Bèa. »

Nous exprimons l'espoir que l'œuvre si noble ainsi entreprise sera poursuivie et menée à bien.

(1) Editions Guy Victor.

(2) Le précédent Pape Jean, Jean XXII, était un Français.

Un festival du cinéma africain

ORGANISE par l'Association pour la coopération franco-africaine, avec la collaboration de la Cinémathèque française, le festival du cinéma africain ne se voulait « d'autre ambition que de tracer le bilan de l'Afrique photographiée et non de l'Afrique réelle ».

Entre les deux, cela va sans dire, l'écart demeure énorme. D'une part, en effet, ce qui a été réalisé « cahinchaos » et qu'il a bien fallu passer en jugement. Sur projection, ou plus souvent, sur simple évocation.

D'autre part... le champ illimité ouvert sur l'avenir.

Les 22 et 23 mai, au Musée des Arts Décoratifs, le 24 mai, au Palais de l'Unesco, du 4 au 8 juin, à la Cinémathèque française, rue d'Ulm, le festival a passé en revue les films tournés sur l'Afrique — sinon tous en Afrique. En plus, au cours de féconds échanges de vue entre les personnalités présentes, cinéastes ou non, et la jeunesse représentative de l'Afrique, l'Assemblée a cherché les conditions de création d'un véritable, d'un indispensable cinéma africain.

C'est que, présidée par Daniel Mayer, elle a été animée par de nombreux pionniers. Joris Ivens, pour ne citer que lui, et illustrée des allocutions de Jean Dresch, Henri Langier, Roger Garaudy, Jean Rouch, Jean-Paul Sartre.

Parmi les bandes réalisées jusqu'à ce jour — presque exclusivement par des blancs — (il y en a tout de même pas mal) il a fallu faire le départ entre les films à caractère commercial, ou documentaire, ou éducatif.

Des premiers, résolument « exotiques » le procès était aisé. Techniquement, artistiquement réussis ou non, ils résonnent généralement faux. Pour eux, l'Afrique ? Un décor ! Même pas scrupuleusement respecté. La civilisation, l'homme africain ? Lettres mortes. Placés sur un plan d'infériorité, ils restent incompris, sont ridiculisés.

Les documentaires, réalisés tantôt par des cinéastes, tantôt par des ethnolo-

par Marie-Magdeleine CARBET

gues, parfois par les efforts conjugués des uns et des autres, sont le plus grand nombre. Plus ou moins entachés de paternalisme, de conformisme, en leur majorité, cependant, honnêtes d'intention, ils sont de valeur très inégale. Des travaux de Léon Poirier « Caïn », « L'homme du Niger », à ceux de Joris Ivens « Demain à Nanguila » en passant par les œuvres de Jean Rouch, « Moi un Noir », « Jaguar », les productions de René Vautier, « Afrique 50 », de Paulin Vieyra « Un homme, un idéal, une vie », de Chris Marker et Alain Resnais « Les statues meurent aussi », les films à caractère documentaire ont été plus ou moins rentables, censurés, pourchassés. Témoin, le semi-reportage de l'Américain Lionel Rogosin photographié dans les faubourgs de Johannesburg « Come Back Africa ». Il a ému les consciences. Il poursuit une difficile carrière de club en club. Un peu plus cisailé, mutilé, émasculé chaque jour.

Quant au film considéré comme ins-

trument d'éducation, on commence à en envisager, sinon à en faire dès aujourd'hui, un usage rationnel et très large. Avant les Français, Anglais et Belges en avaient compris l'importance et les possibles ressources. Propagande coloniale ou campagne sanitaire, ils l'avaient mis à contribution.

Aujourd'hui, Mauritanie, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Dahomey, Tchad, Niger, Haute-Volta, Cameroun, rivalisent de zèle et d'ingéniosité pour mettre en œuvre et exploiter ce merveilleux moyen de toucher et d'enseigner les populations africaines dispersées sur d'immenses surfaces.

UN des 552 journalistes présents à Addis-Abbeba, Jean Daniel, de « l'Express », écrit : « Même pendant la période où l'on croit que le malentendu et la vanité vont tout faire pour échouer, deux choses frappent : la première c'est l'exceptionnelle tenue, qualité, dignité des débats ; leur exceptionnelle chaleur aussi. On se prend à douter qu'un Parlement constitué par des Chefs d'Etat européens puisse donner un spectacle plus digne et surtout plus émouvant. »

Maintenant qu'à Addis-Abbeba, l'Afrique a ainsi affirmé à la face du monde, à la confusion de ses détracteurs ou de ses fils qui manqueraient de confiance, sa volonté de s'unir pour « faire face », tous les espoirs sont permis. Espérons donc, qu'en dépit de leur actuelle impécuniosité, les nouveaux Etats africains parviendront bientôt à disposer librement de l'outil qu'est le cinéma. Qu'ils pourront l'adapter à leurs besoins... que résolues les questions de montage et de son (spé-

ciaux à leurs conditions d'existence) vaincues, les épineuses difficultés linguistiques, les Africains se l'asserviront... qu'ainsi ils réussiront à sauver sans attendre, à épanouir leur personnalité, à s'approprier les techniques nouvelles, et prendre rang parmi les nations respectées parce que florissantes.

Cela en coordination de toutes les bonnes volontés, avec l'amitié de cette Association pour le développement de la coopération franco-africaine. Avec l'aide de ceux qui ont soutenu à ce festival la cause d'un cinéma authentiquement africain, créé, réalisé par des Africains, pour des Africains. L'aide des Rouch, Jean Dresch, Garaudy, Ivens, qui ont pris la parole à ce congrès.

Les souhaits, les conseils de tous, même des absents dont la voix était restituée par enregistrement, ont été persuasifs, émouvants. Le professeur Langier, ancien Président de la Commission française de l'Unesco, et Jean-Paul Sartre. Elles disaient ces voix, le droit de tous les hommes à la culture comme à l'indépendance totale.

Elles stigmatisaient les séquelles du colonialisme et de l'acculturation. Elles exaltaient l'Art africain « plus soucieux de signifier et de libérer l'homme que de copier la nature », elles reconnaissaient en la contribution de l'art africain au monde moderne l'origine de la « plus grande transformation depuis la Renaissance ».

Elle annonçaient pour bientôt un cinéma africain au service de la culture africaine, jeune, efficace, rayonnant de dons, si, selon le mot du professeur Henri Langier, la jeune Afrique saisit l'urgence de « se construire en hommes avant de se construire en pierres ».

à la découverte
d'ISRAËL



par S/S CÉSARÉE 10.500 T
climatisé.

20 jours de MARSEILLE à MARSEILLE dont
10 jours en ISRAËL à partir de 1490 F.
21 jours de VENISE à VENISE dont
12 jours en ISRAËL à partir de 1610 F.

Séjour et excursions compris :
BASSE GALILÉE - NAZARETH - TIBERIADE - HAUTE GALILÉE - SAFAD
TEL AVIV - JAFFA - LE NEGUEV - RÉHOVOT - JÉRUSALEM

Renseignements :

TOUTES AGENCES DE VOYAGES ET Cie FRANÇAISE DE NAVIGATION

4, Rue des Capucines - Paris Tél. Rich 00.47 et 12.39

DÉPART DE MARSEILLE :
25 juin, 16 juillet, 27 août.

DÉPART DE VENISE :
5 juillet, 26 juillet, 16 août.

VOYAGES en EUROPE de l'EST

PAR AVION (séjours et excursions)

7 jours TCHÉCOSLOVAQUIE à partir de F. 600

10 jours HONGRIE, à partir de F. 780

Différents Tours en U.R.S.S. par avion ou bateau

Tous nos voyages peuvent s'effectuer en train.
(Brochure envoyée gracieusement sur simple demande)

Pour tous vos autres voyages :

- EN ISRAËL - U.S.A. - AMÉRIQUE DU SUD, etc...

Adressez-vous à :

Office de Voyages Lafayette

18, rue Bleue - PARIS 9^e - PRO. 91.09 - 78, Bd Barbès - PARIS 18^e - ORN. 09.00

Tout pour
les Sports et
le Nautisme

SELF-
CAMPING

108, Boulevard
Richard - Lenoir
PARIS - 11^e

VOL. 73-64

LOCATION
OCCASIONS

Pièces détachées
pour le Camping

EXPOSITION PERMANENTE
DE TENTES

PARKING

AGENCE DE VOYAGES TRANSTOURS

49, AVENUE DE L'OPERA
--- RIC. 47-39 ---

DELIVRANCE DE BILLETS

AVION - BATEAU
CHEMIN DE FER
VOYAGES TOURISTIQUES
CROISIERES

VOYAGES
INDIVIDUELS ORGANISÉS ISRAËL

**** ZIM VACANCES IDÉALES
PAR LES NAVIRES ISRAËLIENS
RENSEIGNEZ-VOUS A VOTRE AGENCE

OU ZIM, 5, AV. DE L'OPERA - PARIS

Hongrie

une clé pour l'enchantement

Vacances au pays du Tokay et de la joie de vivre

- BUDAPEST : « La Perle du Danube »
- Le lac BALATON : « La Mer Hongroise »
- La beauté romantique de la COURBE DU DANUBE

- Hébergement dans les hôtels les plus confortables avec cuisine hongroise.
- Hôtels modernes et camps de camping de première catégorie sur les bords du lac Balaton.
- Circulation excellente sur un réseau routier de qualité.

Renseignez-vous auprès de votre agence

de voyages habituelle ou à **IBUSZ**

Délégué à Paris : M. F. MAJOR, 10, rue
Pasquier, PARIS (8^e) - Tél. ANJ. 01-02

SI VOUS AVEZ UN VOYAGE
PAR AVION A L'ETRANGER
EN PERSPECTIVE
CHOISISSEZ

KLM

symbole de la conscience
professionnelle hollandaise

BUREAUX A PARIS :
36 bis, Avenue de l'Opéra
100, Champs-Élysées

V
A
C
A
N
C
E
S

RADIO - TELE - DISQUES
PHOTO - CINE - MENAGER

fnac

REMISE MINIMUM : 20 %

Les adhérents de la FNAC reçoivent régulièrement « CONTACT » qui publie des reportages, des bancs d'essai et des prix choc sur les principales nouveautés : chaque adhérent bénéficie en outre d'une remise supplémentaire de « fin de carnet ». Pour adhérer à la FNAC, il suffit de s'adresser :

6, Boul. de SÉBASTOPOL, PARIS 4^{ème}

CAMPING COQUILLÈRE

39, rue Coquillière
Paris 1^{er} - CEN. 04-09

☆

Succursale - Ateliers
**PUTEAUX-SPORTS-
CAMPING**

5, boulevard Richard-Wallace
Puteaux - LON. 30-12

☆

Réservez vos achats
CAMPING
à ces deux maisons amies
Prix spéciaux M.R.A.P.

ZIM s/s JÉRUSALEM
s/s THEODOR HERZL
m/s MOLEDET - m/s FLAMINIA
SERVICE RÉGULIER MARSEILLE HAIFA

Cie NATIONALE ISRAËLIENNE DE NAVIGATION
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

OU ZIM, 5, AV. DE L'OPERA - PARIS

MONDIAL TOURS

AGENCE DE VOYAGES
Lic. A N° 431

TOUS VOYAGES AIR - MER - FER
16, avenue de Friedland - PARIS (8^e)
Tél. : MAC-Mahon 20-51 - 34-12

SKI -- TENNIS -- CAMPING -- PATINAGE -- MONTAGNE



le refuge

44, rue Saint-Placide - PARIS (6^e) - BAB 27-33

EUROVOYAGES

VOYAGES
INTERNATIONAUX

S.N.C.F. - BATEAU - AVION
VOYAGES ORGANISÉS, etc...

24, rue Caumartin, 24

--- PARIS - 9^e ---

Tél. : OPEra 23-24 - 88-23

Adresse télégraphique :
EUROVOYAG - PARIS

JOURNÉE NATIONALE

contre le racisme, l'antisémitisme
et pour la paix

12 MAI 1963

Palais de
l'U.N.E.S.C.O.
PARIS

LES PERSONNALITÉS PRÉSENTES

MM.

Léon LYON-CAEN, premier président honoraire de la Cour de Cassation, président d'honneur du M.R.A.P. ;

René CASSIN, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, représentant de la France à la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies ;

Pierre JUVIGNY, Maître de requêtes au Conseil d'Etat ;
Henri LAUGIER, ancien secrétaire général adjoint de l'O.N.U.

Pierre PARAF, président du M.R.A.P.

★

MM. **Paul ANXIONNAZ**, ancien ministre ; **Maurice LE-NORMAND** et **Charles de CHAMBRUN**, députés ; **Roger GARAUDY**, ancien député ; **Mme Renée DERVAUX** et **M. Raymond BOSSUS**, sénateurs ; le Général **Paul TUBERT**, ancien député-maire d'Alger ; **Mme Madeleine MARZIN**, conseiller général de la Seine ; **M. PIERRON**, conseiller municipal de Nanterre.

★

MM. le R.P. **GHYS**, les abbés **Paul CATRICE** et **Robert DAVEZIES** ; le pasteur **Pierre NARDIN** ; le mufti **BELMOKHTAR Mohamed-Bendok** ; l'ingénieur général **Louis KAHN**, président du Consistoire israélite de France.

★

MM. **Alfred KASTLER**, **Jean DRESCH**, professeurs à la Sorbonne ; **Jacques CHAPELON**, professeur honoraire à l'École Polytechnique ; **Théodore MONOD**, professeur à la Sorbonne, directeur de l'Institut d'Afrique Noire à Dakar ;

MIALARET, professeur à la Faculté des Lettres de Caen ;
Georges WELLERS, maître de recherches au C.N.R.S.

★

Les écrivains **Alioune DIOP**, directeur de « Présence Africaine » ; **Albert MEMMI** ; **Nicole de BOISANGER-DUTREIL**, **Marie-Magdeleine CARBET**, **Andrée CLAIR**, **Yves JAMIAQUE**, **Georges MAGNANE**, **Lucien PSICHARI**, **Léonard SAINVILLE**.

Mlle DODEMAN, de la direction de « Marie-Claire ».

★

Mme Marie CUTTOLI.
Les peintres **Jean PICART LE DOUX**, **Marc SAINT SAENS**, **BENN**, **Jean DORVILLE**.

★

Les cinéastes **Léonide MOGUY** et **Jean SCHMIDT** ; **M. Alexandre KAMENKA**, producteur de films.

Les artistes **Renée LEBAS**, **Jean NEGRONI**, **Edmond TAMIZ**, **Lydia EWANDE**, **Marie MERGEY**, **Angel ELIZONDO**.

Mmes Anne BERANGER et **Géraldine GERARD**, productrices à la R.T.F.

MM. Georges BESSON, **Guy DORNAND**, **Mme Juliette DARLE**, critiques d'art.

★

Maîtres **Henri GARIDOU**, **Jean SCHAPIRA**, **Georges SA ROTTTE**, **Victor BATTINO**, **Fernand BENHAÏEM**, **Armand DYMENSTAJN**, **M. IMERGLIK**, **Marcel MANVILLE**, **PLACIDI-MONNET**, **Marie-France SCHMIDLIN**.

Les Docteurs **Jean DALSACE** et **LEIBOVICI**.

★

Maître **David LAMBERT**, représentant la Ligue des Droits de l'Homme.

MM. Jean SCHAEFER, secrétaire de la C.G.T. ; **MOULINET**, représentant les syndicats C.F.T.C. de la Région Parisienne ; **Maurice PRIOUT**, représentant le syndicat national de l'Enseignement Secondaire ; **AGHION**, représentant le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur ; **Jacques LEDERMAN**, secrétaire du Syndicat des Cuir et Peaux (C.G.T.) ; **Mme DUVAL**, représentant la Fédération Nationale du Papier-Carton (C.G.T.) ; **M. Maoui KEMICI**, représentant l'Amicale Générale des Travailleurs Algériens

Du monde entier...

Les personnalités diplomatiques suivantes ont assisté à la Journée Nationale :

S.E. Monsieur Rakoto RATSIMAMANGA, ambassadeur de la République Malgache.

M. MANASSERIAN, premier secrétaire de l'ambassade de l'U.R.S.S.

M. NAHMIA, consul d'Israël.

M. Stefan STANIZIEWSKI, représentant l'ambassadeur de Pologne.

M. Ingre DOLO, premier conseiller culturel de l'ambassade du Mali.

M. Oumar BA, délégué permanent de la Mauritanie à l'U.N.E.S.C.O.

M. MELEDJ, attaché culturel de l'ambassade de Côte-d'Ivoire.

M. SMEJKAL, conseiller de l'ambassade de Tchécoslovaquie.

M. LAKATOS, attaché culturel de l'ambassade de Hongrie.

M. Tek PENG, attaché culturel de l'ambassade du Cambodge.

M. Francisco BENET, Chef du département des Droits de l'Homme à l'U.N.E.S.C.O.

S'étaient excusés : MM. les ambassadeurs du Brésil, du Cambodge, de Cuba, du Danemark, du Mexique, des Pays-Bas, du Togo.

★

Plusieurs délégués étrangers étaient présents : **M. Fred TONGE**, County Councilor de Londres, président du Comité antifasciste londonien.

Le Pasteur **BUCHER** (U.S.A.) et une groupe d'antiracistes américains.

Mme BRUNFAUT (Belgique), présidente du Forum International des Femmes.

MM. CHERBONNIER et **JURISTAT**, représentant le Cercle Culturel et Sportif Juif de Bruxelles.

M. Aladjji Malic LAM, magistrat (Mauritanie).

M. DIENG, directeur de l'Éducation Surveillée du Sénégal.

M. DJONGO, représentant l'Association des Étudiants du Togo.

★

Des messages de sympathie avaient été, d'autre part, envoyés de l'étranger par les personnalités suivantes :

M. Ralph BUNCHE, secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations-Unies.

M. Josué de CASTRO, président de l'Association Mondiale de Lutte contre la Faim.

M. D. DACKO, président de la République Centrafricaine.

M. HOUPHOUËT-BOIGNY, président de la République de Côte-d'Ivoire.

M. E. TOMBALBAYE, président de la République du Tchad.

M. Modibo KEITA, président du Gouvernement du Mali.

M. Ch. ASSALE, président du Gouvernement du Cameroun Oriental.

★

D'Allemagne : le comité de Défense des Droits de l'Homme ; le professeur **K. FRIEDRICH**, président du Conseil Allemand de la Paix.

D'Argentine : le Dr **Isaac GOLDENBERG**, président et le Dr **Abraham GORBATT**, secrétaire, au nom de la Délégation des Associations Israélites Argentines.

(Suite page 6)

De nombreux messages

Les personnalités suivantes ont adressé des messages de sympathie à la Journée Nationale :

M. Vincent AURIOL, ancien Président de la République.

MM. Jean PAUL-BONCOUR, **Pierre MENDES-FRANCE**, **Pierre PFIMLIN**, anciens présidents du Conseil.

MM. J. BERTHOIN, **Pierre COT**, **Edouard DEPUEUX**, **Albert GAZIER**, **Daniel MAYER**, président de la Ligue des Droits de l'Homme, **Edmond MICHELET**, **Jules MOCH**, **Marius MOUTET**, **Jean PIERRE-BLOCH**, anciens ministres.

MM. Paul CERMOLACCE, **Fernand DARCHICOURT**, **Louis DESCHIZEAUX**, **Mme Nicole de HAUTECLOCQUE**, **MM. le Chanoine KIR**, **Tony LARUE**, **Alphonse LE GALLO**, **Mme Jacqueline PATENOTRE**, **MM. Waldek ROCHET**, **André REY**, députés.

MM. Georges DARDEL, **Jacques DUCLOS**, **Jean GEOFROY**, **Jean LECANUET**, sénateurs.

Mme Mathilde GABRIEL-PERI, **MM. André DILIGENT**, **Marcel MERIGONDE**, anciens députés ; **Henry TORRES**, ancien sénateur.

MM. Jean AUBURTIN, **Jean CAYEUX**, **Georges HIRSCH**, conseillers municipaux de Paris ; **Mmes Marcelle DEVAUD**, maire de Colombes, **Louise CADORET**, maire-adjointe de Gennevilliers, **MM. Auguste GILLOT**, maire de Saint-Denis, **L. TALAMONI**, maire de Champigny.

★

La Princesse **BIBESCO**, membre de l'Académie Royale de Belgique.

MM. André CHAMSON, **Georges DUHAMEL**, **Jean GUEHENNO**, **André MAUROIS**, **Jean PAULHAN**, **René CLAIR**, de l'Académie Française ; **Armand SALACROU**, de l'Académie Goncourt.

★

MM. JOIN-LAMBERT, **Paul TEITGEN**, conseillers d'Etat ; le Bâtonnier **Poul ARRIGHI**, membre de l'Institut.

M. Julien CAIN, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale.

M. le gouverneur général Robert DELAVIGNETTE.
Le Général **LE CORGUILLE**.

★

MM. les pasteurs Marc BOEGNER, **Charles WESTPHAL**, président de la Fédération protestante de France ; **Jacques LOCHARD**, secrétaire général du Christianisme social ; **André BOEGNER**.

Le R.P. **RIQUET**.
Le grand rabbin **JAIS** ; le rabbin **J. EISENBERG**.
M. BOUBAKEUR, directeur de la Mosquée de Paris.

★

MM. Jean ROCHE, recteur de l'Université de Paris ; **A. AYMARD**, doyen de la Faculté des Lettres ; **Georges VEDÉL**, doyen de la Faculté de Droit ; **Henri VALLOIS**, directeur honoraire du Musée de l'Homme ; le Dr **Francis BORREY**, délégué permanent à l'U.N.E.S.C.O., directeur

en France ; **D. GOLDBERG**, secrétaire général de la Fédération Générale des Artisans et Façonniers.

Mme DELACHENAL et **Mlle CARON**, présidente et secrétaire générale de l'Union Féminine Civique et Sociale.

MM. Jacques NANTET, vice-président de l'Amitié Judéo-Chrétienne ; **Paul LACHAPPELLE**, représentant la Ligue Française de l'Enseignement ; **Jacques SAVARY**, secrétaire général du Centre Mondialiste ; **Mlle Jacqueline MARCHAND**, représentant l'Union Rationaliste ; **Mme Madeleine REBERIOUX**, représentant le Comité Maurice Audin.

MM. SOUCHET, représentant la Jeune République ; **Jacques NISEN**, du Comité directeur des Jacobins.

MM. Jean-Claude GILLET, vice-président de l'Union Nationale des Étudiants de France ; **Raoul THOMAS**, représentant la Jeunesse Ouvrière Chrétienne ; **M. HONORINE**, président de l'Association des Étudiants Guyanais ; **Mlle Andrée GOTHELF**, représentant l'Union des Étudiants Juifs ; **M. MARCHAL**, représentant le Comité d'Administration des Auberges de Jeunes de la Seine ; les représentants des Jeunes de la Gauche Européenne, du Cartel des Ecoles Normales Supérieures, du « Mischmar ».

MM. Octave CHANLOT et **BOROWSKI**, représentant la Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (L.I.C.A.).

Vaida VOEVOD III et **M. Vanko ROUDA**, président et secrétaire général de la Communauté Mondiale Gitane ; **Mme DAVID**, secrétaire générale des Études Tziganes.

MM. Alfred GRANT, secrétaire général de l'Union des Sociétés Juives de France ; **René CERF-FERRIERE**, vice-président de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance ; **Adolphe ESPIARD**, représentant l'Association Républicaine des Anciens Combattants ; **Albert YODINE** et **Charles STEINMAN**, secrétaire général et secrétaire de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide ; **R. BERCOVICI**, président des Volontaires Juifs Anciens Combattants 1914-18 ; le Docteur **DANOWSKI** et **Isi BLUM**, président et secrétaire général de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-45 ; **Mmes Marie-Louise KAHN** et **Jacqueline GRUMBERG**, représentant l'Amicale d'Auschwitz ; Maître **JOUFFA**, président des Anciens Internés de Drancy ; **MM. VILNER**, président de l'Association des Anciens Déportés Juifs de France ; **BRASLAVSKY**, président de l'Union Générale des Engagés Volontaires Étrangers.

MM. GLAYMAN et **FARBER**, représentant l'Association d'Amitié et de Solidarité Franco-Algérienne ; **Louis VAUTHIER**, secrétaire général de France-Roumanie.

Des délégués des Quakers et des Amitiés Internationales.

général du Centre d'Étude et d'Information des Problèmes humains en zones arides.

M. Henri FAURE, président de la Ligue Française de l'Enseignement.

MM. ETIEMBLE, **Paul FRAÏSSE**, **Otto KLINEBERG**, **Ernest LABROUSSE**, **Claude LEVI-STRAUSS**, **Marcel PRÉNANT**, **P. RENOUVIN**, professeurs à la Sorbonne ; **André HAURIU**, professeur à la Faculté de Droit ; **Pierre WERTHEIMER**, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon.

★

Les écrivains **Marcelle AUCLAIR**, **Claude AVELINE**, **Pierre ABRAHAM**, **Jean-Jacques BERNARD**, **Michel DROIT**, **Maurice DRUON**, **Alfred KERN**, **Anna LANGFUS**, **Armand LUNEL**, **Louis LIPPENS**, **Robert MERLE**, **Renée MICHEL**, **Vladimir POZNER**, **André SPIRE**, **Jules ROY**, **Germaine TILLION**, **VERCORS**.

M. Emile SERVAN-SCHREIBER, président-directeur général des « Echos ».

★

Les artistes **Ludmilla TCHERINA** et **Espanita CORTES**, danseuses-étoiles de l'Opéra ; **Jean VILAR**, directeur du T.N.P. ; **Georges CHAMARAT**, sociétaire de la Comédie Française ; **André DASSARY**, **Jeanne MOREAU**, **Henri SALVADOR**, **Georges ULMER**, **Rika ZARAI** ; **André CHANU**, producteur à la R.T.F.

Les artistes-peintres **Bernard BUFFET**, **GROMAIRE**, **HARTUNG**, **Jean LURCAT**, **Jean MIRO**, **Arpad SZENES**, **Vieira da SILVA**.

M. Daniel-Henri KAHNWEILLER ; Maîtres **Maurice et Philippe RHEIMS**.

Mmes Marcelle MARQUET, **Marcelle Georges-HUISMAN**.

★

M. Georges LAURE, secrétaire général de la Fédération de l'Éducation Nationale ; le bureau de la Confédération Force Ouvrière ; les Fédérations C.G.T. de la Métallurgie et des Employés et Cadres ; la Fédération F.O. des Industriels de l'Énergie Électrique et du Gaz.

★

Mme Denise DECOURDEMANCHE, secrétaire générale de l'Association des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance ; **M. Jean COTEREAU**, secrétaire national de la Fédération Nationale des Libres Penseurs ; **MM. Henri MITTERAND**, secrétaire-adjoint de la Société des Amis d'Émile Zola ; **Justin BELSIE**, président de la Famille Antillaise ; **Raph FEIGELSON**, secrétaire de l'Amicale des Juifs anciens Résistants.

★

Maîtres **Lucien BLAVIER**, **Jean-Jacques de FELICE**, **Gisèle HALIMI**, **Albert NAUD**, **José NORDMANN**, avocats à la Cour.

Une Journée extraordinaire

EN présentant ce compte rendu de la Journée Nationale c'est aux lacunes qu'il comporte que nous pensons d'abord, et nous demandons à nos lecteurs, comme à tous les participants, de bien vouloir nous en excuser.

Même en augmentant le nombre de pages de « Droit et Liberté », il était impossible de reproduire dans leur intégralité les interventions, les messages, les débats. Nous avons dû, à contre-cœur, résumer, réduire, éliminer, conscients de nous priver, ce faisant, d'une considérable richesse.

Car ce qui frappe avant tout, dans cette Journée extraordinaire, c'est justement le précieux apport à notre combat que constitue chacun de ses instants. Comment pourrait-il en être autrement, dans les conditions où elle s'est déroulée : participation de 2.000 antiracistes, venus de toute la France ; concours de personnalités éminentes, hautement qualifiées, réponses venues des milieux les plus divers au questionnaire diffusé par le M.R.A.P. à la veille de ces assises.

Ceux qui ont connu, depuis 1949, les treize Journées Nationales précédentes, n'en douteront pas : ce rassemblement du 12 mai 1963 pèsera lourd dans la vie du M.R.A.P., dans le développement de l'action contre le racisme en France. L'esprit constructif avec lequel tous les problèmes ont été abordés, la volonté qui s'est manifestée tout au long d'approfondir sans faiblesse les thèmes proposés à la discussion, la précision des résolutions adoptées, la présence ardente de la jeunesse et la combativité de tous — il y a dans tout cela, plus qu'un témoignage de la maturité de notre Mouvement : c'est un immense espoir qui s'est levé.

LES réponses reçues à notre enquête ont alimenté quatre rapports, selon les quatre chapitres du questionnaire, présentés tour à tour par le président Pierre Paraf (actualité du racisme), l'écrivain Albert Memmi (ses manifestations et ses formes), le professeur Théodore Monod (ses causes), M^{re} Jean Schapira (comment le combattre).

A ces rapports s'ajoutaient des exposés sur des points particuliers : l'internationale néo-nazie, racisme et décolonisation, le rôle de la communauté internationale et de l'Etat dans la lutte antiraciste, les problèmes judiciaires et législatifs, le rôle de la jeunesse, des travailleurs, des femmes dans notre combat, etc. Enfin, les porte-parole des grands courants politiques, philosophiques et confessionnels vinrent dire leur active sympathie, affirmant que l'antiracisme est l'affaire de tous.

Une telle unanimité ne laisse pas d'être impressionnante, à une époque où les divisions sont encore si tranchées, les divergences si nombreuses entre démocrates qui devraient pourtant s'entendre. Rares sont les causes qui réunissent autant d'hommes et de femmes d'origines et d'opinions différentes. Nos militants et amis peuvent être fiers d'avoir su rendre possible une telle rencontre, qui est l'honneur de notre pays.

ET maintenant ?

La Journée Nationale n'est pas une fin, mais une étape.

Le racisme, cette plaie toujours à vif, requiert plus que jamais notre vigilance. Parmi les tâches qui nous attendent, certaines sont de solidarité : envers les combattants antiracistes des Etats-Unis, envers les noirs durement opprimés d'Afrique du Sud. Plus près de nous, il faut redoubler d'efforts pour mettre fin aux discriminations, aux excitations à la haine qui frappent certains hommes d'ostacisme, tendent à les inférioriser, à les isoler. En particulier, une grande bataille doit s'engager pour que le parlement adopte au plus vite notre législation antiraciste.

Enfin, nous avons l'ambition — et la Journée Nationale l'a souligné — non seulement de riposter aux menées racistes, mais d'en prévenir les effets dans toute la mesure du possible en orientant les esprits vers la tolérance, la compréhension réciproque, la fraternité.

Faut-il dire, une fois encore, que si nous voulons mener à bien ces nobles tâches nous devons nous en donner les moyens. Ce serait un piètre antiraciste, celui qui ne se préoccuperait pas de l'aspect financier de l'action. La solution de ce problème, comme de tous les autres, dépend des initiatives de chacun. Diffuser les Bons de Soutien qui viennent d'être édités, faire souscrire ses amis, recruter des adhérents au M.R.A.P. et des abonnés à « Droit et Liberté » sont des actes indispensables pour quiconque entend se rendre utile à notre cause.

Après cette grande Journée Nationale, plus forts d'innombrables bonnes volontés nouvelles, nous devons et nous pouvons réaliser un bond en avant sans précédent. Préparons, tous ensemble, les lendemains que nous espérons !

Albert LEVY.



LA JOURNÉE NATIONALE

Albert MEMMI :

" A qui profitent les mythes raciaux ? "

L'ECRIVAIN Albert MEMMI, examinant les différentes formes et manifestations du racisme, s'attache à montrer ce qu'elles ont de commun.

« Le racisme, dit-il, a pour point de départ la mise en évidence d'une différence. Mais la différence ne suffit pas à engendrer le racisme, d'autant plus qu'elle ne constitue pas, en soi, une défaveur. Le racisme commence au moment où l'on valorise cette différence au profit de quelqu'un ».

Et il souligne l'importance de cette donnée en ce qui concerne notre action :

« La revendication classique contre le racisme a été, pendant longtemps, la revendication libérale et humaniste, c'est-à-dire qu'il s'agissait de dire que tous les hommes étaient pareils. C'était une fort belle revendication, c'était une optique philosophique, optique 18^e siècle, optique humaniste très respectable ; mais en définitive, aujourd'hui précisément avec la découverte, avec l'entrée dans l'histoire des peuples noirs, des peuples colonisés, on s'aperçoit que cette définition ne tient plus. C'est-à-dire qu'il ne s'agit plus maintenant, et c'est très important, il ne s'agit plus de nier les différences entre les hommes, mais d'affirmer que chacun a le droit d'être différent ».

L'essentiel, poursuit Albert Memmi, n'est pas, finalement, de décrire, l'accusation raciste, fondée sur telle ou telle différence ainsi valorisée, c'est-à-dire sur un mythe, mais d'en analyser le mécanisme.

En fait, et dans tous les cas, qu'il soit dirigé contre les juifs, les noirs, les peuples colonisés, le racisme sert les intérêts d'un groupe humain, tend à justifier une certaine politique, une certaine manière d'agir.

« Quand on parle de racisme, déclare l'orateur, il faut se demander à quelle condition concrète ce racisme renvoie. Et cette condition concrète, je crois que c'est la condition d'oppression. Dans chacun des cas, au racisme correspond une situation oppressive donnée, et il faut la préciser... »

« Donc le racisme, en tant que tel, est un mythe ; je dirais presque (si curieux que cela puisse paraître), que le racisme, en un sens n'existe pas : j'entends par là les images construites par l'opresseur pour accuser l'opprimé — l'image construite par l'antisémite pour accabler le juif ; l'image construite par le blanc pour accabler le noir ; l'image, qui disparaît à peine aujourd'hui, fabriquée par le colonisateur pour accabler le colonisé ».

En conséquence, « pour combattre le racisme, il ne faudrait pas rester uniquement sur le plan du verbe. Il faut également mener la lutte sur le terrain de ces conditions concrètes où il se manifeste ».

Albert Memmi précise encore :

« Nous devons certes, mettre en accusation le racisme, et aussi le démythifier. Mais il faut montrer surtout que le racisme, à lui seul, n'est rien, qu'il est la fièvre d'une certaine maladie beaucoup plus importante ».

« Autrement dit : notre lutte doit être menée sur un double plan. Elle comporte un aspect idéologique, qui consiste à dévoiler, à analyser le racisme, à en démontrer scientifiquement le mécanisme. Et, d'autre part, il faut, sans aucun doute, oser s'attaquer aux structures de chaque société dans laquelle il y a des opprimés. Mais c'est là le travail des hommes politiques... ».

En conclusion, Albert Memmi affirme :

« Une révolte comme celle qui se produit aujourd'hui dans l'Alabama fait beaucoup plus contre le racisme que toutes les larmes que nous pouvons verser sur le sort des noirs américains ».

Du monde entier...

(Suite de la page 5.)

D'Australie : le Comité juif de lutte contre le fascisme et l'antisémitisme.

D'Autriche : le Pasteur Erwin KOCK.

De Bulgarie : le Comité Bulgare de Défense de la Paix.

Du Dahomey : l'Union Nationale de la Jeunesse du Dahomey.

De Grande-Bretagne : Lord WALSTON, membre de la Chambre des Lords ; M. Fenner BROCKWAY, membre de la Chambre des Communes ; M. HEWLETT JOHNSON, Doyen de Canterbury ; l'Institut des Relations Raciales ; l'Association des Anciens Combattants Juifs (A.J.E.X.), le Mouvement Anti-Apartheid.

De Hongrie : M. Endre SOS, écrivain, président du Consistoire Central des Juifs de Hongrie ; M. Arpad SZAKASITS, président du Conseil Hongrois de la Paix.

D'Israël : M. Jacob MAJUS, secrétaire général, au nom du Comité israélien de la Paix ; M. Michel ELYOR-FRIEDMANN, directeur du Centre culturel français de Beer-Sheba.

D'Italie : le Dr Sergio PIPERNO, président de l'Union des Communautés Israélites italiennes.

Du Mexique : le Dr Santiago GENOVES, au nom des professeurs de l'Institut d'Histoire de Mexico.

De Pologne : le Comité polonais de la Paix ; L. DOMB, président et E. REIBER, secrétaire, au nom de l'Association culturelle des Juifs de Pologne.

Du Sénégal : M. N. RIGONAU, président de l'Union Internationale des Métis.

De Suède : M. Ingemar HEDEMIUS, professeur de philosophie à l'Université d'Uppsala.

De Suisse : M. Heinrich BUCHBINDER, co-président de la Fédération Européenne contre l'Armement atomique ; le Dr GEORG GUGGENHEIM, au nom du Comité Directeur de la Fédération Suisse des Communautés Israélites.

De Tchécoslovaquie : La Fédération des Combattants antifascistes.

D'Union Soviétique : Le Comité soviétique des Anciens Combattants ; Nicolas TIKHONOV, président du Comité Soviétique de Défense de la Paix ; Aron VERGUELI, rédacteur en chef de la revue yddish « La Patrie Soviétique ».

De Yougoslavie : La Fédération des Communautés Juives de Yougoslavie.

Jean DRESCH:

Professeur à la Sorbonne

Où en sommes-nous à l'heure de la décolonisation ?

M. Jean DRESCH, professeur à la Sorbonne, aborde la question du racisme à l'heure de la décolonisation dans un exposé qui, pour être bref, n'en est pas moins fort documenté. La question posée est : les heurts raciaux vont-ils disparaître automatiquement avec le système colonial lui-même ?

« Je n'en suis pas sûr, dit M. Dresch, et il faut se garder d'un excès d'optimisme. Le système colonial, en effet, reposait incontestablement sur le racisme, le créait, le développait. Qu'on le veuille ou non, qu'on s'en cachât ou non, il reposait sur une ségrégation administrative. »

Ces pratiques se poursuivent-elles dans les pays coloniaux qui ont accédé à l'indépendance ? Ce qu'on constate d'abord, c'est un certain changement dans la vie de chaque jour. Les communautés sont moins séparées qu'elles l'étaient naguère, et le départ de nombreux Européens a permis la pénétration des ex-indigènes dans les quartiers jadis réservés aux colons.

Pourtant, malgré la décolonisation, le personnel colonial n'a pas entièrement disparu dans les pays devenus indépendants. Et il est souvent le maître qui

n'a rien perdu de ses anciennes habitudes. Il est resté là parce qu'il ne pouvait pas faire autrement, parce qu'il était lié sentimentalement au pays.

Les mœurs ne changent pas du jour au lendemain, et les blancs qui servent dans les pays d'outre-mer s'installent dans les habitudes de la vie coloniale. Ils ont encore besoin de boys, de lieux de réunions où ils se retrouvent entre eux. Si les clubs ne sont pas officiellement fermés aux Africains, on s'arrange pour rester entre blancs, tout en conservant un sentiment instinctif de supériorité.

Mais les blancs se plaignent quelquefois, affirmant qu'ils ne sont plus racistes, mais menacés par un racisme en sens inverse : « Je pense, déclare l'orateur, que ces cas sont assez rares. Il m'arrive souvent de circuler outre-mer et je n'ai jamais eu l'impression d'en avoir été victime. Peut-être aurais-je

tendance à trouver qu'après des décennies d'habitudes qui dégradent la conscience des colonisés, il serait normal et excusable que, par une réaction de libération, l'ex-colonisé puisse rendre à l'ex-colonisateur les pratiques dont il avait été victime... Mais c'est rarement le cas. »

« Il y aura racisme et tendance au racisme, conclut M. Dresch, tant que les Européens considéreront que l'on va outre-mer pour apporter une civilisation supérieure, ou simplement pour gagner plus d'argent ; tant que les pays ex-colonisés seront des pays sous-développés, donc dépendant économiquement et culturellement ; tant qu'il y aura des différenciations sociales aussi redoutables entre le blanc ex-colonisateur et les ex-colonisés. Le racisme ne disparaîtra que dans la mesure où nous aurons permis à ces pays de manger à leur faim, de produire comme il convient, d'élever leur niveau de vie et leur revenu national. C'est donc à la fois contre les inégalités sociales et contre les conséquences sentimentales, les réflexes psychologiques qui sont à la base du racisme, que nous devons agir. »





M. David LAMBERT : LA JOURNÉE NATIONALE

Membre du Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme

« Tout mettre en œuvre pour faire échec à l'internationale néo-nazie »

« **V**OUS savez que votre combat est l'un des nôtres », commence M. David LAMBERT, membre du comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, apportant à la Journée Nationale le salut de cette organisation, au nom de son président, absent de Paris. Puis, abordant son exposé sur l'internationale néo-nazie, il évoque la conférence organisée en décembre dernier, à Londres par le Congrès Juif Mondial, à laquelle il était rapporteur, et où le président Pierre Paraf avait été invité à représenter le M.R.A.P.

« L'erreur criminelle de notre génération, celle d'avant 1939, dit-il, c'est de n'avoir pas su anéantir le nazisme avant qu'il eût mûri, de n'avoir pas su préserver l'Espagne républicaine, de n'avoir pas tout fait pour interdire les massacres... Nous qui sommes des survivants, nous avons le devoir d'en tirer une leçon, et nous porterions une grave responsabilité devant l'histoire, si nous ne mettions pas tout en œuvre pour extirper ce mal, et son corollaire, son développement, le racisme, pour combattre cette peste partout où elle sévit... »

DES ORGANISATIONS ACTIVES ET RICHES

Évoquant les espoirs du lendemain de la Libération, M. David Lambert souligne les insuffisances notoires de la dénazification, le fait que l'engagement pris par les Nations Unies de ne pas abriter les criminels de guerre n'a pas été tenu... Ce qui aboutit, par exemple, à cette « explosion de crois gammées » de 1959-60, indiquant « le maintien d'une organisation internationale de malfaiteurs occultes jusque là, mais pourvus, ou cherchant à se pourvoir d'une direction unique, et dont le but de résurrection des théories nationales-socialistes n'est aucunement dissimulé ».

« Oui, s'écrie-t-il, les anciens nazis réfugiés en Amérique du Sud, en Argentine, au Brésil, en Espagne, dans

d'autres Etats encore, les anciens chefs nazis qui, dissimulés sous des noms à consonance arabe, entourent Nasser, les anciens nazis qui se trouvent répandus un peu partout dans le monde, sont devenus les tenants de ce néo-nazisme. Ils ont relevé la tête, se croyant désormais assurés de l'impunité... »

Ainsi se sont formées « de nombreuses organisations, disposant de peu d'adhérents, mais actives et riches, ayant emporté une partie des trésors de guerre du nazisme, et qui entendent poursuivre les buts d'Hitler, au premier chef la destruction des juifs du monde ».

« Ces organisations, poursuit M. Lambert, tolérées dans les Etats qui répugnent à les interdire en raison de leurs traditions libérales, publient des écrits, voire des journaux ou des bulletins périodiques, tiennent des conférences, tiennent des congrès. De 1950 à 1962, des conférences ou des congrès se sont tenus à Londres, à Malmoë en Suède, à Zurich, à Paris en 1952 et 53, à Hanovre, à Lubeck, à Bruxelles en 1954, à Madrid en 1955, à Lausanne en 1956, à Salsbourg en 1957, à Milan en 1958, à Vienne en 1959, à Lausanne, à Paris en 1960, à Londres, à Norfolk en 1961, à Venise, à Genève et en Grande-Bretagne en 1962, et à toutes ces réunions participaient des adhérents venus de tous les coins du monde, venus d'Autriche, de Belgique, de France, d'Allemagne Fédérale, d'Italie, du Portugal, de Suède, de Suisse, du Moyen-Orient, des

Etats-Unis, d'Amérique Latine. Les pôles de ces organisations se trouvent, nous le savons, en Suède, en Amérique Latine et aussi dans cette Egypte nassérienne qui, malheureusement, pour des raisons dites de haute politique, est aidée actuellement par toutes les grandes puissances du monde. »

NE PAS PERMETTRE

L'orateur montre ensuite que les thèmes de propagande des organisations néo-nazies reprennent ceux d'Hitler et, il cite une lettre du nazi américain Georges Lincoln Rockwell annonçant pour 1963 un congrès mondial national-socialiste.

Pour « ne pas permettre que tout cela se refasse aujourd'hui », M. Lambert fait appel à l'action sous toutes les formes possibles. Il suggère notamment que des mesures soient prises sur le plan international contre les Etats qui protègent les criminels de guerre ou les néo-nazis.

« La destruction de ce fléau mortel qu'est l'antisémitisme, conclut-il, n'est possible que si nous inscrivons notre lutte dans une lutte beaucoup plus générale, contre toutes les discriminations raciales ou religieuses, dans la lutte pour la fraternité humaine, sous tous les ciels et sous tous les régimes, pour le triomphe des idéaux démocratiques. »

M. René CERF-FERRIERE : « Certains font semblant d'ignorer... »

Vice-Président de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance

M. René CERF-FERRIERE, ancien président du groupe de la Résistance à l'Assemblée consultative, parlant au nom de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, évoque les débuts du nazisme dans l'Allemagne d'après 1918. Les militaires à qui l'on avait fait appel pour « rétablir l'ordre » avaient créé des groupes de combat, embryon de S.A. et des S.S., et des « groupes de pensée civique », d'où sortit le caporal Adolf Hitler.

« De doctrine, point ; seulement quelques idées-forces, antidémocratiques, prônant le militarisme, relançant l'anti-

sémitisme, demandant la suppression du parlementarisme, la concentration du pouvoir dans un Etat fort. »



Le Général Paul TUBERT :

Ancien député-maire d'Alger

« Un seul combat contre tous les racismes »

Le général Paul TUBERT, ancien député, répond particulièrement au chapitre du questionnaire du M.R.A.P. relatif à l'actualité du racisme :

« L'événement s'est chargé de répondre, en donnant la vedette à cette scandaleuse explosion du racisme contre les noirs en Alabama, Etat fédéré de la libre Amérique, dont le pouvoir exécutif, né pourtant du suffrage universel, n'a pu encore imposer pleinement l'application stricte d'une Constitution excluant toute discrimination raciale. Du moins ces faits nous ont-ils montré spectaculairement qu'il n'y a pas, dans le monde d'aujourd'hui, qu'un seul racisme. »

L'antisémitisme, sous l'impulsion d'un monstre comme Hitler, a infligé à l'humanité un gigantesque génocide. Mais l'horreur, et la colère de tous ceux qui se réclament de l'humanité, ne sont pas totalement partagées. Certains estiment qu'il faut passer l'éponge et embrasser les bourreaux d'hier. Contre cela, nous devons mener un impitoyable combat.

De même qu'il convient de dénoncer et sanctionner les humiliations infligées par des « blancs » aux hommes dont la peau est foncée. Et avec les noirs, il y a les jaunes, les gitans, les métis, mulâtres et eurasiens pris souvent à partie par les obsédés du racisme.

Le général Tubert, qui connaît bien l'Algérie pour y avoir vécu de longues années, a la conviction « que tous les habitants de ce pays avaient la possibilité de coexister et même de fraterniser à la seule condition d'observer un respect réciproque de la personnalité de chacun et la stricte application d'une justice égale pour tous. Hélas ! Vanité raciale, cupidité ou incompréhension — ni les gouvernements responsables de Paris, d'une part, ni les véritables maîtres de l'Algérie, détenteurs de l'argent et de la terre, d'autre part, n'ont voulu ce respect et cette justice. D'où le drame que vous connaissez qui fit tout à la fois le sort misérable des populations musulmanes et la détresse de « pieds noirs » qui, trompés par les illusions et les mensonges inséparables d'un racisme endémique n'ont pas réalisé à temps que la prospérité et le bonheur des uns étaient conditionnés par ceux des autres. »

Le général Tubert conclut en appelant les militants antiracistes à lutter contre toutes les formes de racisme. Il demande un « antiracisme à la mesure de notre globe terrestre qui n'est, d'ailleurs — soyons modestes — qu'une petite boule ronde où l'homme n'est pas même à l'échelle d'une fourmi lorsque notre esprit prend conscience des espaces infinis du cosmos ! »

On sait ce qu'il advint ensuite : « Incendie du Reichstag, camps de concentration pour les opposants, politique étrangère faite de coups de force et de bluff, réarmement à outrance, exaltation hystérique du peuple des « seigneurs », la guerre, la mort, les ruines, les assassinats et génocides. »

« Tout cela, souligne M. Cerf-Ferrière, personne ne l'ignore. Certains font semblant, cependant, de l'ignorer, d'autres l'approuvent, et tentent de faire renaître le même nazisme, dont les racines, imparfaitement extirpées en Allemagne fédérale, redonnent vigueur à cet arbre empoisonné. » Et il constate que, « reprenant les idées et les méthodes de 1919, les anciens S.S. se sont réorganisés, d'abord en petits groupes, en Allemagne fédérale », puis en une association de plus en plus puissante, dont les membres ont obtenu le statut de fonctionnaire d'Etat.

Chiffres et dates à l'appui, l'orateur fait l'histoire de la reconstitution de l'internationale néo-nazie, dont les anciens S.S. d'Allemagne occidentale constituent l'aile marchante, évoquant au passage « l'activité de plume et de plume d'anciens collabos qui, en France, apportent leur concours à cette entreprise ».

Après plusieurs manifestations de ce genre qui ont déjà eu lieu, « on nous promet, outre-Rhin, dit-il, pour les 21 et 22 septembre prochains, un rassemblement de S.S. allemands et européens, avec 50.000 participants. »

Soulignant qu'en Allemagne fédérale, l'opinion publique a été alertée par divers scandales, tels que l'affaire du Spiegel, la présence de Globke, Oberländer et Strauss au gouvernement, le procès intenté à la V.V.N., il exprime l'espoir que la résistance au néo-nazisme ira partout se renforçant. « A nous de veiller, conclut-il, pour la liberté des hommes et la paix du monde ! »

M. Fred TONGE :

Conseiller du Comité de Londres

« Le peuple anglais s'oppose au fascisme »



M. Fred TONGE, conseiller du Comité de Londres, apporte à la Journée Nationale, le salut du Comité antifasciste londonien dont il est président. Il souligne tout d'abord la détermination du peuple britannique de ne pas voir le fascisme s'instaurer dans ce pays.

« Jusqu'à l'été dernier, déclare-t-il, l'activité des fascistes avait été sporadique en Grande-Bretagne. Mais à la faveur du chômage, des difficultés de vie, et de la tension internationale, les fascistes ont cru le moment venu de mettre en action leurs doctrines abominables. »

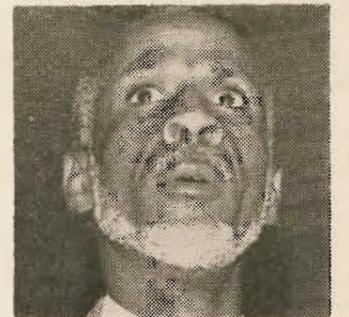
« La propagande fasciste, avant guerre uniquement antisémite, est maintenant dirigée contre les populations de couleur, notamment à Londres et dans les grandes villes, poursuit M. Tonge. Les meetings fascistes se déroulent sous la protection de la police, le gouvernement refusant d'instituer une législation antiraciste sous le prétexte qu'elle limiterait la liberté de parole. »

M. Tonge souhaite ensuite le développement du mouvement antiraciste en Grande-Bretagne et annonce la prochaine création d'un comité plus important que celui qui existe actuellement et, qui développera une grande campagne pour l'égalité et la fraternité entre tous les hommes.

M. Oumar BA :

Délégué de la Mauritanie à l'U.N.E.S.C.O.

« Pour un monde humainement élargi »



« J'APPARTIENS à la Mauritanie », déclare M. BA Oumar. « C'est une république islamique multiraciale, une république qui vient de naître et qui a donc connu les rigueurs de la colonisation... »

« Que voulons-nous ? L'égalité, la justice, la fraternité entre tous les peuples de tous les continents, de tous les ciels, de toutes les confessions. Nous voulons un monde humainement élargi où l'on ne tiendra pas compte de l'esclavage, ni du sémitisme, ni même de la situation sociale de l'individu. »

« A l'heure actuelle, nous, anciens colonisés, nous ne voulons pas coloniser nos anciens patrons. Mais nous ne voulons pas être colonisés par les néo-colonialistes, d'où qu'ils viennent. Nous voulons la collaboration fraternelle entre tous. Nous voulons que l'égalité soit partout, en Alabama, en Afrique du Sud, au Moyen-Orient, en Extrême-Orient. Et c'est à partir du moment où l'égalité et la fraternité existent qu'on peut, dans l'amitié, envisager la coopération. »



LA JOURNÉE NATIONALE

M^e Henri GARIDOU : « La France se doit d'adopter une législation antiraciste efficace »

L'INTERVENTION de M^e Henri GARIDOU porte sur l'amélioration nécessaire de la législation antiraciste.

« Il s'agit, déclare-t-il, d'un problème qui est arrivé à son point critique, car, la législation actuelle est désespérément vaine contre les menées racistes. Nous sommes, par ailleurs, dans ce pays, après les terribles leçons de l'histoire et après la décolonisation, devant un problème essentiel : promouvoir une législation antiraciste efficace.

« Vous savez que, depuis juillet 1939, un décret qui a pris le nom de Marchandeu, son promoteur, a réprimé uniquement l'outrage et l'injure lorsqu'ils s'adressaient à un groupe — je dis bien à un groupe et vous verrez les difficultés qui naissent de cette acception de la loi — lorsque cet outrage ou cette injure ont pour but d'exciter à la haine ou à la violence entre les citoyens ou habitants. De là vient non pas que nous puissions être rassurés, mais au contraire une grande inquiétude, et je parle ici comme pourrais le faire bien d'autres de mes confrères qui ont lutté d'une manière concrète et dans les prétoires, pour une répression efficace, pour l'application de cette législation. On s'aperçoit qu'il est très difficile, en fait, d'appréhender et de faire tomber sous le coup de la loi les racistes. »

LA DEMYSTIFICATION NECESSAIRE

Prenant l'exemple de l'affaire de « Fraternité Française » et des injures antisémites de Poujade, M^e Garidou rappelle qu'un premier jugement du tribunal de Limoges a donné gain de cause au M.R.A.P., avec des attendus, il faut le dire, qui honorent la Justice française. Or dernièrement, le 25 avril, la Cour de Limoges a relaxé Poujade du chef de racisme.

« Il me suffit, poursuit-il, de vous dire quels sont les motifs de cet arrêt pour que vous voyiez un peu dans quelles difficultés nous nous trouvons.

« Attendu, dit la Cour, que ni K., ni R. (il s'agit d'un banquier et d'une personnalité politique) ne sont représentatifs du groupe de personnes visées à l'article 23, qu'en les énumérant, Poujade ne vise aucun groupe ethnique social ou religieux dans son ensemble, on ne saurait soutenir que l'article a pour but d'exciter à la haine, Poujade n'ayant pas manqué de faire la discrimination entre les hauts dignitaires, personnellement visés dont il juge l'action indigne, dont il justifie l'activité à ses yeux néfastes et le petit boutiquier israélite, le petit Abraham, la petite Rebecca, dont il prend la défense et dont il écrit qu'il serait fier d'appartenir à une race à

laquelle notre civilisation doit tant. »
« Lorsque je considère la manière dont les juges, des gens raisonnables, ont pu écrire des attendus pareils, je songe à tous ces préjugés que nous combattons ici, et puisque mon propos est très complexe, puisque je vous parle à la fois de la législation existante et des projets que nous allons présenter, il ne faut pas oublier aussi ce travail particulièrement long de démystification. Car le tribunal, lui, avait vu, éclairé par une histoire qui crève les yeux, que ces considérations et distinctions entre « hauts dignitaires » et « petits juifs » ne sont qu'un alibi courant d'une propagande foncièrement antisémite, et qui s'acharne en fait contre tous les juifs. »

LES DEUX PROPOSITIONS DU M.R.A.P.

M^e Garidou présente ensuite deux propositions de lois élaborées par la Commission juridique du M.R.A.P. sous l'autorité du président Léon Lyon-Caen :

« La première vise à protéger, non pas seulement ce « groupe », qui est difficile à déterminer, vous l'avez vu, mais aussi l'individu qui est visé par les excitations à la haine raciste.

« Elle vise non plus l'outrage et l'injure, mais la provocation ou la tentative de provocation à la haine et à la violence.

« Par ailleurs cette première proposition donne à des associations déclarées dont le but est la lutte antiraciste, comme le M.R.A.P., le droit d'exercer tous les droits réservés à la partie civile, donc de mettre en œuvre la poursuite, de se constituer partie civile et d'obtenir la réparation symbolique.

« La deuxième proposition est consa-

crée aux discriminations raciales. Aux termes de cette proposition seront punis le refus par un fonctionnaire ou tout citoyen chargé par un ministère public d'accorder à une personne ou à un groupe à cause de son appartenance raciale ou son appartenance religieuse, un droit, un bien ou un service. C'est également, avec cette proposition, le refus de prestation de biens ou de services quelconques, à cause de l'appartenance raciale ou religieuse qui sera puni. Et c'est aussi le refus d'embauche ou le licenciement à cause de l'appartenance raciale ou religieuse. Enfin le M.R.A.P. a tenu à préciser dans sa proposition que soit punie l'offre de prestation ou de service qui serait soumise à une question d'appartenance ou de non appartenance raciale ou religieuse. »

A propos de cette dernière disposition, l'orateur cite le cas des offres de chambres à louer aux étudiants, qui donnent souvent lieu à des discriminations.

« Nous avons fait tout ce qu'il fallait pour que ces propositions soient mises entre les mains des parlementaires, conclut M^e Garidou. Cela demande maintenant, de la part de vous tous, une grande action : des démarches auprès des parlementaires, des articles de presse, la prise de position des organisations, syndicats, groupements intéressés par une telle législation. En bref, il faut susciter dans l'opinion un grand mouvement de sympathie pour cette initiative. Encore une fois, on ne peut pas comprendre aujourd'hui que de telles dispositions ne soient pas prises, pour mettre fin à un fléau qui est terriblement dangereux. Si de telles lois ne pouvaient voir le jour, rien de grand ne pourrait se faire dans ce pays, et tous les citoyens courraient le plus grand péril. »

Le Docteur DANOWSKI :

Président de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs

« Nous ne pouvons tolérer la propagande criminelle des racistes »

RAPPELANT les raisons qui ont déterminé son association à participer à cette Journée, le Dr DANOWSKI, président de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, déclare notamment :

« Notre pèlerinage en Pologne ces jours derniers, à l'occasion du 20^e anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie nous a ramenés à la triste réalité. En visitant les camps de la mort d'Auschwitz et de Treblinka, nous nous demandions, là-bas, si tout ce que nous avons vu, tout ce que nous avons entendu, a été possible au XX^e siècle, siècle de progrès et de la civilisation. Quelle aberration ! Quelle décadence de la personnalité humaine ! L'extermination de 6 millions de juifs au nom de la « race supérieure » tourmentera la conscience de tous hommes et de toutes nations ayant permis ce génocide.

« C'est pourquoi, nous, les anciens combattants juifs de France, parallèlement au M.R.A.P., nous devons empêcher que soit bafoué le courage héroïque de ces martyrs, et exiger que soit mis fin à la propagande malfaisante et criminelle des antisémites. »

Evouant le procès intenté à Poujade par le M.R.A.P. et l'U.E.V.A.C.J.,

et le récent jugement de Limoges, le Dr Danowski poursuit : « Nous continuerons notre combat avec le M.R.A.P. et avec tous les antiracistes. Nous plaiderons notre cause à la Cour de Cassation qui, comme nous l'espérons, mettra fin aux doctrines moyenâgeuses qui provoquent la discorde entre les citoyens d'un même pays. Nous croyons en cette victoire car nous avons appris dans la souffrance à juger la supériorité des forces morales d'une civilisation qui enseigne le respect, le droit et la dignité humaine. »

Vaïda VOEVOD III :

Président de la Communauté Mondiale Gitane

« Formons un front solide et fraternel »

UNE LARGE délégation de Gitans, venus de dix pays différents, a suivi, du matin au soir, les travaux de la Journée Nationale. Intervenant dans l'après-midi, le président de la Communauté Mondiale Gitane, Vaïda Voevod III, souligne tout d'abord l'esprit de fraternité qui règne dans ces assises.

« Il fut agir, s'écrie-t-il. Le peuple gitan n'a pas oublié les horreurs de 1939-1945. Nous sommes conscients des dangers actuels, nous avons peur de ce monstre qu'est le nazisme, qui reste dans l'ombre et nous guette à nouveau. »

« Inutile de se le cacher, dit-il encore : le racisme et le nazisme ne font qu'un. Avant qu'il ne soit trop tard, formons un front solide, un front uni et fraternel contre le racisme, contre l'antisémitisme et pour la paix. »

« Je tiens, conclut-il, à remercier le MRAP et ses adhérents pour le concours qu'ils nous ont apporté chaque fois que nous avons frappé à leur porte. Nous assurons votre Mouvement ainsi que tous les gens de bonne volonté que nous sommes à leurs côtés. »

A la suite de cette intervention, un mémoire sur la situation des Gitans en France a été remis au secrétariat du M.R.A.P. par M. Vanko Rouda, secrétaire général de la Communauté Mondiale Gitane.

Une délégation de la L.I.C.A.

ON sait qu'une délégation du M.R.A.P., dirigée par Charles Palant, s'était rendue au congrès annuel de la Ligue Internationale contre le Racisme (L.I.C.A.) qui se tenait à Paris les 27 et 28 avril dernier, pour y apporter les salutations de notre Mouvement. Notre secrétaire général avait invité une délégation de la L.I.C.A. à participer aux travaux de notre Journée Nationale.

Le Comité central de la L.I.C.A. a donc chargé le secrétaire général de cette organisation, M. Octave Chanlot, accompagné de Robert Borowski, d'apporter à la tribune de la Journée Nationale le salut fraternel de la L.I.C.A. et un message de son président, M. Bernard Leca-

che. Ce message, qui a été lu à la tribune par M. Borowski, affirme notamment que, dans le moment présent « il faut savoir rassembler sans distinction d'opinions, toutes celles et tous ceux qui, pour mener la lutte contre l'Internationale néo-nazie reconstituée, s'engagent, en dehors et au-dessus de toutes contingences de partis, à tout mettre en œuvre pour barrer la route au fascisme renaissant... Nous retrouverons certainement, dans les jours à venir, vos amis auprès des nôtres dans les luttes qui se préparent. Bonne chance à la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix. A bas le racisme. Vivent l'union des races et la paix entre les peuples. »



Vaïda Voevod III, M. Vanko Rouda (à droite à gauche) et une partie de la délégation gitane

Envoyées dès le 12 mai à l'Assemblée Nationale
Les propositions de lois du M. R. A. P. reçoivent l'approbation de députés de toutes tendances
Déjà les groupes socialiste et communiste les ont déposées

DE L'U.N.E.S.C.O. même, où elles reçoivent l'approbation chaleureuse des participants à la Journée Nationale, les propositions de loi élaborées par la commission juridique du M.R.A.P., ont été envoyées, le 12 mai, à tous les députés.

Les jours suivants, notre Mouvement a reçu de très nombreuses lettres d'approbation et il continue d'en arriver. Dans ces lettres, beaucoup de députés, de toutes tendances, affirment non seulement leur accord de principe avec nos textes, mais leur intention de les faire déposer par leur groupe. Aussi espérons-nous que le dépôt des deux propositions par le groupe socialiste d'une part, et le groupe communiste d'autre part, intervenu le 22 mai, sera suivi d'autres initiatives dans le même sens.

Voici une première liste de députés qui ont fait part ou M.R.A.P. de leur soutien :

Groupe communiste : MM. Waldeck Rochet (Seine), Robert Ballanger (Seine-et-Oise), René Lampers (Somme).

Groupe socialiste : MM. Guy Mollet (Pas-de-Calais), Raoul Bayou (Hérault), Louis Boisson (Seine-Maritime), Henri Duffaut (Vaucluse).

Groupe U.N.R. : Dr Henry Berger (Côte-d'Or), général Pierre Billotte (Seine), Jean Degraeve (Marne), Gérard Deliaune (Gironde), Pierre Herman (Nord), Pierre Marquand-Gairard (Bouches-du-Rhône), Lucien Neuwirth (Loire), Pierre Ruais (Seine).

Centre Démocratique : Emile Bizet (Manche), André Brugerolles (Charente-Maritime), Paul Ihuel (Morbihan), Charles de Chambrun (Lozère), Maurice Lenormand (Nouvelle Calédonie), Emile Dubuis (Ain).

Rassemblement Démocratique : Georges Bonnet (Dordogne), Gabriel Bouthière (Saône-et-Loire), Paul Duraffour (Saône-et-Loire), Gabriel Peronnet (Allier).

Pour le groupe socialiste, les propositions déposées ont été signées, l'une par MM. Gaston Defferre, Boulay, Laurent, Le Gallo, Matalon, l'autre par MM. Loustau, Boisson, Cornette, Gaudin et Philibert.

Pour le groupe communiste, toutes deux ont été signées par M. Ballanger, Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier, MM. Georges Bustin, Paul Cermolacce et Théo Vial-Massat.

Signalons enfin que M. Charles de Chambrun (qui était présent à la Journée Nationale) a déposé une question écrite au gouvernement, lui demandant d'agir également en faveur d'une législation antiraciste.



M. Pierre JUVIGNY :

Maître de Requetes au Conseil d'Etat

LA JOURNÉE NATIONALE

« Le rôle de la communauté internationale et de l'État dans la lutte antiraciste »

EXAMINANT le rôle de l'État et de la communauté internationale dans la lutte contre le racisme, M. Pierre Juvigny, maître de requêtes au Conseil d'Etat, souligne tout d'abord que « pour la première fois dans l'histoire contemporaine, et singulièrement depuis 1945, la lutte contre les discriminations, y compris contre les discriminations raciales, est devenue un domaine relevant institutionnellement de la compétence internationale. »

Parmi les buts de la Charte des Nations Unies, le respect des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, d'origine, de confession ou de sexe, se trouve sur le même pied que le maintien de la paix et de la sécurité internationale.

UN BILAN POSITIF

Pourtant, constate l'orateur, « on n'a pas su ou pas pu tirer toutes les conséquences positives souhaitables de ce principe général d'internationalisation des Droits de l'Homme ».

Pourquoi ? Parce que les Etats pratiquant le racisme invoquent, pour empêcher une action de la communauté internationale, le principe de la non-ingérence dans la vie intérieure des pays, interprété dans son sens le plus étroit. Et aussi parce qu'il n'existe pas de Code universel définissant clairement et sans contestation les infractions en ce domaine. Malgré tout, indique M. Juvigny, « une bilan positif de l'action internationale peut être présenté ».

Dans certains cas, « les phénomènes racistes revêtent une telle ampleur, un caractère tellement systématique que l'Assemblée générale des Nations Unies crée des organes spéciaux pour les examiner et les combattre. » Ainsi, l'apartheid en Afrique du Sud a fait l'objet d'enquêtes et de nombreuses résolutions de l'O.N.U. S'il est vrai que le gouvernement sud-africain a rejeté ces résolutions, les travaux effectués sur ce problème fournissent à l'opinion publique et aux gouvernements une base solide pour en discuter et prendre les mesures qu'ils jugent utiles.

M. Juvigny rappelle également le soutien apporté par la majorité des Nations Unies au processus de décolonisation,

ainsi que l'œuvre scientifique accomplie par l'U.N.E.S.C.O., contribution de premier plan à la lutte contre les préjugés raciaux. Enfin, la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, fonctionnant dans le cadre de l'O.N.U., mais fermée d'experts non gouvernementaux, a pu réaliser des études et formuler des recommandations souvent efficaces...

M. Pierre Juvigny analyse ensuite les déclarations et conventions internationales dont l'influence peut amener les Etats à agir contre le racisme.

« La Déclaration internationale des Droits de l'Homme, déclare-t-il notamment, s'est traduite souvent dans le Droit positif des Etats. Beaucoup des Etats qui ont accédé récemment à l'indépendance ont placé dans le préambule ou dans le texte de leurs Constitutions, voire dans leur législation, un certain nombre de termes, de principes, de définitions qui sont directement reproduits de cette Déclaration. »

Il en est de même pour certains accords internationaux. La Convention européenne de sauvegarde des droits et des libertés fondamentales — ratifiée par tous les Etats d'Europe occidentale à l'exception de la France — comporte en outre un organisme juridique permettant aux individus de demander des sanctions contre leur propre gouvernement.

A ces textes, il convient d'ajouter notamment la Convention sur les non-discriminations dans l'emploi, élaborée par l'Organisation Internationale du Travail, et la Convention, récemment mise au point par l'U.N.E.S.C.O., contre les discriminations dans l'enseignement, ratifiée déjà par de nombreux Etats, dont la France.

Cette Convention invite les Etats non seulement à abroger toute mesure qui aurait pour effet de placer un groupe ou un individu dans une situation d'inégalité, mais encore à favoriser, par l'éducation, la tolérance, la compréhension

entre toutes les nations, entre les groupes raciaux ou religieux.

UN FAISCEAU DE POSSIBILITES

« Si l'on veut, dans ces conditions, préciser l'action de l'Etat dans la lutte antiraciste, on se trouve placé devant un faisceau pratiquement illimité de possibilités », poursuit M. Juvigny qui montre que les mobiles d'une telle action peuvent être aussi bien utilitaires (économiques et sociaux) que moraux ou politiques.

Il préconise, dans le domaine législatif, des mesures précises tendant à prohiber l'action des associations dont le but est l'exaltation du racisme », et des mesures « garantissant à tous l'égalité dans la vie civique, économique et sociale ». Mais l'Etat, souligne-t-il, doit mener « une action amplifiée pour créer les conditions destinées à faire disparaître, ou en tout cas, atténuer le racisme dans l'esprit de l'homme ».

Cela peut et doit se manifester « dans la structure et l'esprit des programmes d'enseignement qui, à l'heure actuelle, chez nous, font trop peu de place à l'éducation civique en général, et encore moins à la création réaliste et intelligente d'un esprit de tolérance et d'amitié entre les groupes raciaux et religieux ».

« A l'heure où l'Etat aide beaucoup d'associations, il peut aussi, sans empiéter sur leur autonomie, aider les groupements qui contribuent au grand brassage de la jeunesse et aux échanges internationaux », suggère encore l'orateur, qui ajoute :

« Etant admis que l'éducation est un processus continu, qui va bien au delà de l'enfance et de l'adolescence, les moyens audiovisuels doivent être mis au service de la lutte antiraciste. Radio et télévision, qui accordent légitimement une place aux manifestations des différents cultes, devraient aussi permettre que s'exprime « l'église » de la fraternité humaine, qu'aient lieu des émissions consacrées à démystifier les préjugés racistes. »

« L'action internationale, l'action de l'Etat, l'action des groupements et des hommes de bonne volonté ne peuvent être séparées, conclut-il. Leur conjonction, leur concert doivent être permanents ».

M. Jacques NANTET :

Vice-Président des Amitiés Judéo-chrétiennes

« Sur la bonne voie... »



« C'EST un des objets des Amitiés Judéo-Chrétiennes, déclare l'écrivain Jacques NANTET, vice-président de cette association, de lutter contre toutes les formes du racisme et entre autres l'antisémitisme. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que l'antisémitisme trouve son unique source dans les enseignements chrétiens, bien sûr. Mais en conscience chrétienne, nous pensons qu'il peut y avoir parfois dans certains enseignements déformés de quoi donner quelque source à cet antisémitisme et c'est contre cela que nous luttons. »

« Ce que je voulais vous dire bien simplement, c'est que j'ai reçu personnellement et parlant à ma personne les encouragements directs du cardinal Bénédict dont vous savez quel est le rôle dans la préparation de la suite du Concile. Ayant reçu à nouveau et tout récemment les encouragements personnels du cardinal Liénart, dont vous savez aussi le rôle important dans la suite de ces travaux, ils m'ont dit l'un et l'autre : « Vous êtes sur la bonne voie, continuez. »

« Moi aussi je pense, en tant que chrétien et que catholique, que nos idéaux sur ces points sont communs, et l'œuvre entreprise, je vous le dis de tout cœur, nous la poursuivrons. »

M. Jacques SAVARY :

Secrétaire général du Centre Mondialiste

« Pour le respect des engagements »

FAISANT applaudir la présence dans la salle de plusieurs antiracistes américains, M. Jacques SAVARY, secrétaire général du Centre Mondialiste, insiste sur la solidarité de tous ceux qui, dans le monde, luttent contre les discriminations et les haines raciales.

Après quelques remarques sur l'une des motions soumises aux participants, il consacre son intervention au rôle des instances internationales dans la lutte antiraciste.

« Il est regrettable, déclare-t-il, que les organismes internationaux ne disposent, en général, d'aucun moyen pour faire respecter les conventions et résolutions qu'ils adoptent. »

A propos de la Convention européenne des Droits de l'Homme, qui prévoit le recours des individus auprès d'une juridiction supranationale, il souligne :

« Le gouvernement français ne l'a jamais ratifiée : on conçoit que, pendant la guerre d'Algérie, à l'époque des tortures et des camps de concentration où l'on enfermait les Algériens uniquement parce qu'ils étaient Algériens, il n'ait pas voulu se lier par ce traité. Aujourd'hui, les circonstances devraient être plus propices... »

« Quand sur le plan international, conclut-il, il existera une loi, des tribunaux condamnant des crimes comme le racisme, si haut placé que soit le criminel, alors, j'ai le sentiment que la fraternité humaine pour laquelle nous combattons sera en voie de réalisation. »



M. Jean-Claude GILLET :

Vice-Président de l'U.N.E.F.

L'action de la jeunesse

de Français profondément scandalisés. Il n'était pas dans notre intention d'exploiter la souffrance physique et morale de nombreux Algériens. Tout simplement désirions-nous remplir le devoir d'information qui nous revient.

« Dès le 19 octobre, l'U.N.E.F. déclarait dans un communiqué : « Les exigences du maintien de l'ordre, de la protection des services de police, ne sauraient, en aucun cas, justifier que des atteintes aussi graves soient portées à la personne humaine, aux libertés les plus élémentaires. »

« De leur côté, les 53 organisations de jeunesse rassemblées au sein du G.E.R.O.G.E.P. ont constitué un dossier sur les événements racistes des 17 et 18 octobre. »

« Maintenant, poursuit M. Gillet, un terme a été mis à la guerre d'Algérie, la paix est enfin revenue. Mais nous assistons encore trop souvent à des manifestations de racisme plus ou moins conscients, plus ou moins dangereux, et cela tous les jours. Il suffit de se référer aux personnes qui viennent nous proposer des chambres à louer en spécifiant bien : « Surtout pas d'étranger ! »

« Donc notre rôle n'est pas terminé et notre action de tous les jours doit tendre à faire disparaître ce racisme latent. »

M. Gillet montre ensuite le rôle que doivent jouer l'U.N.E.F. et les autres

unions nationales d'étudiants sur le plan international, notamment en Afrique du Sud et aux Etats-Unis.

« L'Union Nationale des Etudiants d'Afrique du Sud lutte depuis longtemps contre le racisme du gouvernement du docteur Verwoerd, car la discrimination raciale se fait jour également à l'intérieur de l'Université. Aux Etats-Unis, pour ce qui est du problème de la discrimination et de la ségrégation raciale, les écoles sont encore loin d'avoir atteint l'idéal fixé pour l'enseignement » : 5 % seulement des enfants noirs peuvent achever l'école secondaire ou entrer dans un collège, et toutes les discriminations à tous les échelons limitent le chiffre des étudiants appartenant à une minorité capables de fréquenter les établissements d'enseignement supérieur. « L'U.N.E.F. a d'ailleurs toujours soutenu l'Union Nationale des Etudiants des Etats-Unis qui est à la base des manifestations antiracistes qui ont eu lieu au Mississippi, ou ces derniers temps en Alabama. »

« Le rôle des étudiants et de la jeunesse dans la lutte contre le racisme est primordial, conclut M. Gillet. En particulier les étudiants ont un rôle d'information et d'action pour faire face à certains mouvements nationalistes et minoritaires dont le racisme est un des principes de base. Sur le plan national et international, nous avons encore un long combat à mener. »

L'allocution d'ouverture du Président Pierre PARAF :
« Violent ou discret, combattu avec une vigueur accrue, le racisme demeure »



A la tribune, de gauche à droite: MM. Léon Lyon-Caen, Président d'honneur; Pierre Paraf, Président, et Charles Palant, Secrétaire général du M.R.A.P.

un GRAVE PROBLÈME D'ACTUALITÉ

Après avoir salué et remercié les nombreux participants pour leur présence à cette 14^e Journée Nationale, le président Pierre PARAF évoque les changements intervenus dans le monde au cours des quinze dernières années. Un homme endormi en 1934 lors de l'avènement d'Hitler et réveillé en 1963 penserait que l'histoire a réglé avec le racisme ses comptes essentiels.

« Et pourtant, poursuit Pierre PARAF, le racisme survit encore, tantôt sous des formes plus discrètes, sous le manteau de cette hypocrisie dont un de nos moralistes disait qu'elle est l'hommage que le vice rend à la vertu, tantôt sous des formes violentes qui laissent la conscience humaine surprise, indignée. »

« A l'arrière plan de cette Journée, les tragiques images de l'Alabama se projettent sur nous. La chasse aux noirs, les prisons remplies de femmes et d'enfants coupables du seul crime de défendre la dignité humaine, ont suscité dans nos consciences un immense don de solidarité. Et notre première pensée, à la première heure de cette journée sera pour dire aux victimes qui commencent à obtenir quelques succès dans leurs justes revendications, à tous les hommes et femmes de cœur qui les appuient : « NOUS SOMMES AVEC VOUS !... »

L'intérêt de la jeunesse...

Montrant ensuite que la tâche de notre Mouvement « est de provoquer la prise de conscience du mal, de le déceler, de l'analyser, de trouver et d'appliquer ensemble les remèdes », le Président Pierre Paraf aborde l'examen de la grande enquête à laquelle il a été procédé à l'initiative de notre secrétariat : « Sans anticiper sur les rapports qui vous seront présentés par des personnalités hautement qualifiées que nous remercions d'avoir bien voulu assumer cette tâche, je voudrais me borner à lever le rideau sur cette enquête, à souligner l'extraordinaire succès qu'elle a rencontré. »

« Quinze mille exemplaires du questionnaire ont été envoyés. Des correspondants de tous les âges, des familles philosophiques, spirituelles ou sociales les plus diverses ont répondu. Des écoliers, des lycéens, des étudiants sont venus en grand nombre à nos bureaux chercher le formulaire. Ils en ont ouvert les feuillets, en ont ajouté d'autres se trouvant trop à l'étroit dans le cadre que l'exigence du papier leur avait imposés. Un professeur de Rouen l'a fait remplir par ses élèves. »

« N'est-ce pas là un témoignage réconfortant de l'intérêt que la jeunesse de France porte aux grands problèmes auxquels sont associés les souvenirs de grandes injustices ? Celle qui vient à nous n'a rien à voir avec les « blousons noirs », « teddy boys » et « hooligans » dont une malsaine publicité gonfle l'importance. Et ce n'est pas chez elle qu'on répond avec indifférence : « Hitler, connais pas ! »

On discerne mieux le péril

Après cet hommage à la jeunesse, Pierre Paraf développe les grands thèmes posés par notre enquête :

« L'actualité du racisme. Progressivement ? Recule-t-il ? Si cette actualité paraît à tous incontestable, les opinions de nos correspondants ne s'accordent pas toujours sur la dernière question. Regardant autour de nous, de l'Alabama, aux pays amis d'Europe orientale où le vieil antisémitisme tsariste, les séquelles de l'époque dite « stalinienne » n'ont pu être entièrement éliminées, la lucidité nous interdit autant l'optimisme superficiel que le pessimisme désabusé. En Union Soviétique, la ségrégation légale jette un défi aux principes d'égalité... En Allemagne, les bêtes criminelles de guerre restent en liberté, lorsqu'ils n'occupent pas d'importants postes officiels. Et comment fermer les yeux sur ce

joyer raciste que certain panarabisme allume au Moyen-Orient, sur les discriminations que des pays fascistes appliquent à leurs minorités, sur la menace de destruction qu'ils n'hésitent pas à brandir contre leur voisin israélien. »

Pierre Paraf consacre ensuite une brève étude à l'examen du racisme en France, évoquant la situation des gitans, des travailleurs d'Afrique du Nord et d'Afrique noire, etc. « Et s'il s'avérait que ceux que l'on nomme les pieds-noirs (et nous n'avons pas hésité à dénoncer les lourdes responsabilités qu'eurent certains d'entre eux dans le passé), s'il s'avérait que ces rapatriés souffrent à leur tour du racisme dans leurs épreuves de déracinés, nous serions auprès d'eux pour les assister, pour les aider à reprendre leur place au sein de leur patrie. »

« Oui, poursuit Pierre Paraf, le racisme a gardé chez nous une actualité inquiétante. Ce racisme fait de défiance, d'ignorance, de xénophobie, de la sottise et méchante réaction qui aboutit à mépriser, à brimer, à maintenir dans une situation opprimée ceux que l'on sent différents de soi, plus faibles que soi. »

« Pas une des réponses à notre questionnaire d'où cette amère constatation ne jaillisse ! »

« Nous y avons touché le fruit de jeunes méditations, de vieilles expériences, et aussi l'écho de déchirantes confidences où chaque ligne semblait porter un lourd fardeau de souffrances, d'humiliations, s'arrachant parfois brutalement comme la ligne brisée d'une vie... »

Appelant enfin à la vigilance contre une renaissance toujours possible du racisme hitlérien, notre Président conclut par une note d'espoir : « Jamais les forces antiracistes n'ont été aussi nombreuses et aussi puissantes. Si le péril paraît s'accroître, c'est qu'on le discerne mieux, c'est qu'on le dénonce là où naguère on fermait les yeux sur lui, où l'on considérait ses manifestations aussi naturelles que les inégalités sociales imposées à des victimes ignorantes et résignées. Désormais Prométhée a brisé ses chaînes. Chacun de nous voit plus clair dans le racisme qui est autour de lui, qui est en lui. »



M. Mohamed-Sadok BELMOKHTAR :
Mufti de la Mosquée de Paris

« Il nous faut dénoncer les forces du mal... »

« NOUS tenons à dénoncer le racisme quel qu'il soit et où qu'il soit » affirme tout d'abord M. BELMOKHTAR Mohamed-Sadok, mufti de la Mosquée de Paris, ajoutant que le racisme ne trouvera aucune audience auprès de l'Islam. Le premier muezzin ne fut-il pas le célèbre Pilal, un noir ? « Notre sainte foi reflète l'image de l'égalité entre les hommes en général. De là découle une fraternité certaine. Tout, depuis Adam, jusqu'à notre Prophète, évoque cette égalité... »

« Le racisme n'a trouvé de terrain propice qu'à notre époque. Tout le monde doit bannir ce virus que toutes les voix ont toujours com-



L'abbé Paul CATRICE :
« Le cinéma doit servir la cause de la fraternité humaine »

L'abbé Paul Catrice évoque tout d'abord quelques souvenirs : les campagnes menées contre le racisme lors de la venue d'Hitler au pouvoir, et, en particulier, un grand meeting tenu à Lille, sous la présidence de Pierre Paraf, quelques mois avant la guerre de 1939 ; l'action de l'Assemblée de l'Union Française, dont il fut membre ; enfin quelques anecdotes significatives montrant la gravité des préjugés racistes parmi

les européens des pays coloniaux.

Président et fondateur du Festival international de l'amitié des peuples, il s'attache ensuite à examiner le rôle du cinéma dans le combat que nous poursuivons :

« Le cinéma peut-il aider à l'amitié des peuples ? demande-t-il. Souvent, il apporte cette cause, alors qu'il pourrait faire énormément en sa faveur. »

« Il ne suffit pas, poursuit l'abbé Catrice, de se proclamer antiraciste le temps d'un discours, de se placer sur un plan sentimental... Il faut connaître les peuples et les civilisations, les comprendre et les aimer. Comme l'a dit le grand penseur : « Malheur à la connaissance qui ne tourne pas à aimer ! »

« Au-delà de ces films exotiques, de ces westerns que l'on nous présente trop souvent à la télévision, de ces feuilletons si attrayants pour la jeunesse, mais qui exercent une influence si néfaste, il y a des films de grande valeur », constate l'orateur.

Contre l'antisémitisme, il cite par exemple : « Le Journal d'Anne Frank » (américain), « L'Enclos » (français), « Roméo, Juliette et les Ténébres » (tchécoslovaque), « Les Conspiratrices » (britannique). Contre le racisme : « Pleure, ô pays bien aimé » et « Come back Africa », « l'une des productions les plus virulentes et au même temps les plus profondes dans ce domaine ». »

Après avoir rappelé les efforts du Festival qu'il préside et qui, chaque année, à Lille, se consacre à un thème différent, illustré par de nombreux films, l'abbé Catrice conclut : « Une association, si vigoureuse soit-elle, ne suffit pas. Chacun de nous doit agir. Il faut que les critiques cinématographiques analysent les films en tenant compte de leur contenu humain. Nous devons, à l'occasion, dénoncer et boycotter les films racistes ; mais surtout, par un travail positif, signaler, recommander, diffuser les films qui servent la fraternité humaine, essayer d'en susciter toujours davantage. »

« Ainsi, sur un plan particulier mais d'une immense importance, nous œuvrerons utilement pour la grande cause qui nous réunit. »

LA JOURNÉE NATIONALE

M. René CASSIN :

Vice-Président honoraire du Conseil d'Etat
« 17 ans de lutte à la Commission des Droits de l'Homme de l'O.N.U. »



M. René CASSIN, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, commence son exposé en affirmant qu'il ne représente personne, sinon un homme qui combat parfois trop solitaire, mais qui nous représente tous à la commission des Droits de l'Homme des Nations-Unies où depuis dix-sept ans « nous luttons pour les principes qui inspirent ce groupement ».

« Réunie en ce moment, poursuit-elle, elle a une tâche écrasante. Nous avons beaucoup de devoirs et peu de moyens de nous faire écouter des masses. Or c'est l'opinion qui peut à la longue et avec ténacité, avoir une influence sur les gouvernements des Etats et sur les décisions des Nations-Unies. »

« Dans les premières règles du combat qui s'impose à nous, figure justement la lutte contre les discriminations. La Charte des Nations-Unies ne parle pas seulement des discriminations raciales, mais aussi de celles de sexes, de langues, de religions. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a été beaucoup plus large puisqu'elle a inscrit dans ses textes l'ensemble des discriminations venant notamment de la naissance, de la condition sociale, de l'origine nationale ou des opinions politiques. Mais comme vous le voyez, c'est la discrimination raciale qui vient en numéro un, aussi bien dans la Charte que dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et dès le début nous avons fait un grand effort pour qu'elle soit mise en lumière. »

Évoquant la lutte contre l'esclavage dont avait parlé M. Anxionnaz, le professeur Cassin précise : « C'est cette lutte qui a été la première, dès que le principe de l'égalité entre les hommes a été formulé. Dans cette lutte contre l'esclavage, heureusement les blancs ont tenu une place particulièrement hono-

« C'est vous dire que le combat que vous menez, nous le menons aussi. Nous sommes solidaires de votre action... »

De réels succès

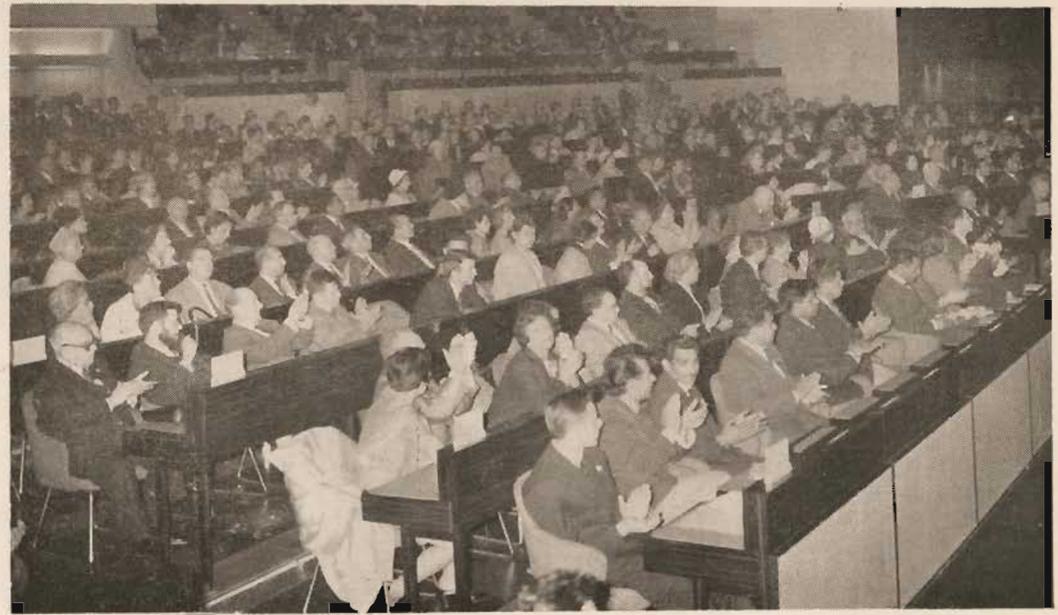
M. Cassin affirme toutefois qu'il ne suffit pas d'inscrire cette abolition dans les journaux officiels. Il faudra des années, voire des décennies pour que cette abolition devienne une réalité sociale, une réalité humaine. Évoquant ensuite le fléau de la dépendance, M. René Cassin ajoute : « L'ère de la dépendance nous amène au principe de l'égalité non pas seulement des Etats, mais des peuples, et ainsi un grand terrain qui était hérissé de difficultés est débarrassé. C'est pour cela, c'est parce que ces deux luttes-là ont remporté de réels succès que nous pouvons déjà, dans une vie d'homme, pu sentir les progrès réalisés. »

Mais il reste énormément à faire sur ces deux terrains, et la lutte contre la discrimination raciale apparaît comme la force, la citadelle qu'il faut attaquer. Dans ce but il convient de conjuguer les forces des institutions et celles de l'opinion.

Les forces des institutions ne sont pas mal disposées à l'heure actuelle, et c'est ainsi que l'Assemblée générale des Nations Unies a récemment invité la Commission des Droits de l'Homme à préparer une déclaration dirigée contre les discriminations raciales et une autre contre l'intolérance religieuse. C'est à la suite de l'épigramme des deux gemmes, il y a deux ans, que les Nations Unies se sont émues, comme le monde entier. Si c'était un test pour les hitlériens, il fut certainement édifiant pour eux.

Rappelant que le racisme est partout à l'état latent, et que même les jeunes nations n'en sont pas à l'abri, M. Cassin conclut en disant : « Le problème du racisme est un problème général et je dois dire que personne n'a le droit de s'en dire complètement exempt. »

Il appelle les participants à la Journée « à donner un avertissement et un appui aux institutions internationales et aux Etats. Il faut que les hommes qui travaillent à réaliser ce que vous souhaitez se sentent soutenus, car ce combat ne peut pas être mené facilement. Les hommes d'Etat antiracistes ont en face d'eux des forces énormes. Ils ont besoin d'être soutenus par les forces de l'opinion. »



Une vue de la grande salle de l'U.N.E.S.C.O. pendant la Journée Nationale



M. Roger GARAUDY :

Membre du Bureau Politique du Parti Communiste Français

« Il reste encore beaucoup à faire »

SALUANT la Journée Nationale, au nom du Parti Communiste Français, M. Roger GARAUDY, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, souligne que « le jour n'est pas encore venu où la lutte contre l'antisémitisme, contre le racisme et pour la paix n'aura plus d'objet ». »

« Sans doute le racisme dans le monde est aujourd'hui en recul, au moins sous ses formes ouvertes. La ségrégation raciale sous ses formes les plus odieuses, telle qu'elle se manifeste aujourd'hui à Birmingham, et pas seulement dans l'Alabama mais dans une partie des Etats-Unis, apparaît comme une survie d'une mentalité et d'un comportement rétrogrades et barbares. Le colonialisme lui aussi est en recul, au moins sous sa forme classique, traditionnelle. Et lorsque le Pape Jean XXIII, dans sa dernière encyclique qui a été accueillie avec joie et reconnaissance par tous les hommes comme une importante contribution à la paix, lorsque le Pape Jean XXIII proclame : « Les hommes de tous les pays et continents sont aujourd'hui citoyens d'un Etat autonome et indépendant, ou ils sont sur le point de l'être », n'est-ce pas un avertissement à des Etats qui se réclament du catholicisme et qui livrent les derniers et sanglants combats en retraite pour tenter de maintenir quelque temps encore sous leur joug, des peuples entiers comme celui de l'Angola ? Mais sous des formes plus habituelles à camoufler l'oppression et l'exploita-

tion, le néo-colonialisme poursuit sur trois continents, sa triste besogne d'asservissement de l'homme. »

Évoquant ensuite la situation de l'Allemagne de Bonn où « il y a encore des milliers d'Obers, de Knochen et d'Heusinger vivants et honorés, et régnant parfois sur des armées ou se perpétuant de manière active, les traditions et les ambitions de l'hitlérisme », M. Garaudy affirme : « Si l'antisémitisme, le racisme et le colonialisme... font encore pester sur nos terres menacées, c'est que subsistent les conditions qui les engendrent et les perpétuent. La haine de race, la persécution raciale sont des cas particuliers d'une forme plus générale de l'oppression et de l'exploitation de classes à laquelle le racisme, l'antisémitisme, l'anticommunisme servent de diversions, comme l'assassinat récent de Julian Grimau vient une fois de plus de le prouver. »

Enfin pour conclure, M. Garaudy annonce que les groupes communistes à l'Assemblée Nationale et au Sénat sont prêts à déposer les propositions de lois élaborées par le M.R.A.P.



Le pasteur Pierre NARDIN :

« Les événements de l'Alabama nous concernent tous »

C'EST aux douloureux événements de Birmingham et à leur cortège de brutes, que le pasteur Pierre NARDIN consacre son intervention, soulignant toutefois, dès le début, qu'il ne suffit pas de stigmatiser seulement des événements qui se passent au loin.

« Je voudrais vraiment que nous admettions les uns et les autres, déclare-t-il, que nous avons tous en nous un racisme qui sommeille et que si les noirs de l'Alabama nous apprennent quelque chose, c'est avant tout à réfléchir sur notre position à chacun. Et si, pour me part, j'ai quelque chose à écouter du pasteur Martin Luther King et de ses amis, c'est cette réalité toute simple, c'est que les mots, les discours, les sermons ne suffisent pas, que le racisme nous colle à la peau, qu'il est dans notre cœur, qu'il est dans nos institutions mêmes, et qu'il est à l'intérieur de nous, quelle que soit notre position, quelle que soit la

lutte particulière que nous avons choisie. Il faut vraiment que cela cesse. Ce n'est pas seulement un certain nombre de déclarations qui peuvent y suffire. Il faut aller plus loin et plus profond. »

Le pasteur Nardin se déclare donc solidaire des pasteurs noirs américains qui ont choisi de prendre des risques pour briser les conformismes et attaquer cette bonne conscience que nous avons les uns et les autres.

« Il se passe actuellement aux Etats-Unis une lutte dont on dit qu'elle aura des conséquences extraordinaires. J'espère pour ma part qu'elle aura des résonances qui nous touchent tous ici et qui nous engageront au-delà de nos motivations et de nos prises de positions, pour une action personnelle et collective, un engagement à combattre le racisme sous toutes ses formes, aussi bien comme maladie congénitale, que sous ses formes d'exploitation sociale, ou religieuse, ou idéologique. »

M. Louis KAHN :

Président du Consistoire Israélite

« Etre prêts à combattre ! »



RAPPELANT, comme le professeur René Cassin, l'énormité du problème que nous avons à traiter, M. l'ingénieur général Louis KAHN, président du Consistoire israélite de France, regrette que les résultats aient été si faibles jusqu'à présent en regard des efforts accomplis :

« N'est-ce pas quelque chose d'effrayant qu'il ait fallu tant de morts, tant de millions de morts, tant de millions de cerveaux assassinés, parmi lesquels 1.800.000 enfants brûlés dans les crématoires... qu'il ait fallu tant de morts pour que vraiment on ait l'impression que le problème naît devant la conscience universelle ? »

« Ajoutant que ce n'est pas seulement l'action du passé qui compte, ni seulement le souvenir, ni les commémorations, mais l'action incessante dans ce domaine, M. Louis Kahn tire quelques leçons des événements passés et montre comment l'antisémitisme est singulièrement profitable quand on veut l'utiliser pour le pillage de la violence. »

« C'est ainsi que nous l'avons vu naître devant nos yeux dans l'Allemagne contemporaine, qu'on a vu désigner le juif comme coupable de l'inégalité sociale. Puis nous avons vu l'antisémitisme s'élever à quelque chose de pire. L'antisémitisme de raison d'Etat a toujours été plus dangereux, comme c'est le racisme de raison d'Etat qui est le plus dangereux de tous, comme c'est le bellicisme de raison d'Etat qui est le plus dangereux de tous. »

« Eh bien c'est cela qu'il faut combattre, et dans cette lutte qui n'est pas simplement une lutte platonique et verbale, le judaïsme a une très vieille fonction. Elle a commencé aux temps lointains par le prophétisme et je ne considère nullement que son rôle désigné dans l'histoire est celui de victime ou de témoin. Il a été victime parce qu'il a été actif et parce qu'il a été considéré comme dangereux car il n'y a rien de plus dangereux pour les hommes de guerre que les prophètes de la paix. Et c'est parce qu'il a traversé à l'emporte-pièce toute l'histoire des hommes avec sa doctrine de paix, avec sa volonté de fraternité, qu'aujourd'hui, en me levant parmi vous, j'ai conscience de n'être pas seulement moi-même mais d'être à travers les temps l'homme qui doit à tous moments être prêt avec vous, non seulement à subir mais à combattre. »

(A la fin de la journée, M. Louis Kahn est également intervenu pour attirer l'attention des participants sur la situation au Moyen-Orient. La commission des résolutions a examiné un projet de motion qu'il avait proposé et en a tenu compte pour la rédaction de la résolution générale.)



M. Théodore MONOD :

Directeur de l'Institut d'Afrique Noire à Dakar

LA JOURNÉE NATIONALE

« Enraciné très loin dans notre passé, le racisme peut et doit être maîtrisé »

LES réponses au questionnaire relatives aux causes du racisme font l'objet du rapport du professeur Théodore MONOD, directeur de l'Institut d'Afrique Noire à Dakar qui, en procédant à leur analyse, expose son point de vue de zoologiste sur cet important problème.

Ces réponses — très diverses et souvent divergentes — font apparaître deux groupes principaux de causes : « d'une part, les facteurs économiques et sociaux ; d'autre part, l'ignorance, les préjugés, donc, en fait, l'éducation ».

« Invoker l'économique, le politique ou le social, constate M. Monod, c'est tacitement accepter le postulat d'un anthropocentrisme fondamental : le phénomène raciste doit trouver son explication à l'intérieur même du groupe humain, et dans une phase récente de son évolution. »

Il cite de nombreux correspondants qui, par contre, font allusion à « l'instinct », à « la peur ancestrale », à une « tare congénitale », une « réaction biologique »...

L'orateur, se référant alors aux plus récentes acquisitions de la biologie des vertébrés, analyse certains phénomènes particulièrement significatifs observés dans les sociétés animales.

« Nous savons aujourd'hui, déclare-t-il, et depuis peu d'années, d'une part l'ex-

traordinaire puissance, chez beaucoup de vertébrés sauvages, de l'instinct territorial, et d'autre part, l'existence d'une structure sociale hiérarchisée : les travaux récents, par exemple, sur les sociétés de primates, hurleurs américains ou cynocéphales d'Afrique donnent à réfléchir... Leurs comportements sont peut-être tout simplement l'origine et le point de départ de certaines tendances que nous avons trop hâtivement cru pouvoir attribuer à l'homme seul.

« Il apparaît de plus en plus vraisemblable que celles-ci — parmi lesquelles une hostilité congénitale à l'égard de tout étranger paraissant menacer l'intégrité du territoire déjà approprié — ont des racines si profondes qu'elles pourraient bien plonger en pleine animalité. Bien plutôt qu'une « invention » récente, le racisme, pour le biologiste remonterait à un très lointain passé, étant un des éléments au moins de l'héritage que nous tenons de nos ancêtres non seulement préhistoriques, mais peut-être pré-humains... »

« Les sentiments d'hostilité, de peur, ou simplement de malaise que provoque en nous, comme chez le primate, le contact d'un être à la fois proche et différent, paraissent instinctifs... »

Le racisme est-il donc une fatalité ? Nullement. A condition que nous reconnaissons l'existence de différences entre les hommes, sans y voir pour autant

un obstacle à l'unité du genre humain :

« L'unité n'est pas l'identité, souligne l'orateur. Et l'on sait combien souvent Teilhard a insisté et avec quelle chaleur, sur le fait que l'union, loin d'abolir la personnalité des éléments en présence, l'exalte, au contraire, au sein d'une communauté vivante, organique ou fonctionnelle. L'union, disait-il, différencie. »

« Si le racisme, poursuit-il, s'enracine très loin et très bas dans notre passé, s'il est inscrit dans notre plus vieux patrimoine, il faut bien admettre ceci : triompher d'un instinct aussi solidement installé, et depuis aussi longtemps, cela exigera un long, un difficile et courageux combat ; le respect de la personne humaine, comme la pitié, qui n'est pas plus « naturelle » hélas ! est une conquête... »

« Malgré nos belles mécaniques, nous ne sommes pas dans le domaine de l'éthique, sortis encore de la préhistoire, à laquelle d'ailleurs nous ne sommes guère pressés d'échapper », affirme ensuite le professeur Monod. Mais se refusant à désespérer, il conclut :

« L'homme n'a pas achevé sa course, il l'a à peine entreprise... Il a sans doute encore le temps de montrer s'il est capable ou non de rejeter le poids des troubles tendances ancestrales, et par conséquent, de se débarrasser pour de bon d'un des plus scandaleux aspects de son héritage : le racisme. »

M. Jean SCHAEFER : « De la solidarité

Secrétaire de la Confédération Générale du Travail

à la fraternité humaine »

SECRETARE confédéral de la C.G.T., M. Jean SCHAEFER représentait la grande centrale syndicale à notre Journée et il y apporta ses salutations fraternelles et le témoignage de sa solidarité.

Ayant assisté à une partie de nos travaux, il nous fait part de quelques réflexions que ceux-ci lui ont suggérées et il pose notamment la question de savoir s'il y a du racisme parmi les travailleurs :

« Les gens simples sont, plus que tous autres sensibles à tout ce qui déroge à leurs habitudes, aux idées reçues, à leur milieu. Le caractère du

régime social qui a enfanté le colonialisme fait partie de ces habitudes, de ces idées reçues. Ils ont admis cela dès l'école, ils l'ont assimilé, et tout comme il a fallu franchir un pas en passant de l'esclavage au colonialisme, c'est-à-dire de la notion de l'animal à structure humaine à celle de l'être humain inférieur, il faut franchir un nouveau pas : celui qui fait de l'être humain inférieur un être humain tout court. »

M. Schaefer s'attache ensuite à montrer les causes d'un apparent racisme. Par exemple lorsqu'un travailleur étranger accepte un salaire au rabais qui constitue pour lui un avantage par rapport à celui qu'il recevrait dans son pays d'origine : « Le bas salaire du travailleur étranger est une menace pour les conditions d'existence du travailleur français qui a tendance, d'une façon trop simpliste, à faire grief à son camarade de travail étranger de la contrainte qu'il subit, au lieu de se retourner contre l'employeur qui l'impose. »

Le rôle de l'organisation syndicale est donc d'éclairer les problèmes de fond et de désamorcer les réactions qui tourneraient à la xénophobie et au racisme. Les choses, toutefois, sont beaucoup plus faciles à résoudre aujourd'hui qu'il y a trente ans. Après une prise de contact parfois difficile, le travailleur est adopté, intégré, quelles que soient sa couleur, ses origines ou ses opinions. A cet égard, M. Schaefer rappelle comment, en octobre 1961, les ouvriers d'usines occupant des travailleurs algériens se sont préoccupés de leur sort, obligeant les directions à agir, inter-

venant pour leur libération, se faisant leurs gardes du corps quand ils sortaient de l'usine.

L'attitude des ouvriers étrangers eux-mêmes joue pour beaucoup dans leur intégration. Au cours de la récente grève des mineurs, ils ont eu une attitude admirable, alors qu'ils sont parfois en majorité dans les tailles, et qu'ils ont subi des pressions considérables : « Ainsi les rapports du travail effacent plus ou moins rapidement les idées préconçues, les préventions mettent fin aux étonnements ; la meilleure connaissance entre individus développe la conscience de la condition commune, des intérêts communs et donc de la tâche d'émancipation également commune. »

« En conclusion, j'affirme que ce serait une erreur de penser que la classe ouvrière serait raciste ; je suis même convaincu que c'est, de toutes les classes sociales, celle qui encourt le moins ce reproche... »

« Il faut ajouter cependant, que si les travailleurs ne sont pas racistes, ils ne sont pas non plus, dans leur majorité antiracistes, car cela signifierait qu'ils adopteraient une attitude offensive contre de telles thèses, alors qu'elles leur demeurent simplement étrangères... Il y a là un progrès nécessaire à accomplir, non seulement pour que les incompréhensions et les distorsions entre communautés ne puissent avoir le racisme pour prolongement, mais pour qu'il y ait une compréhension réelle de l'homme dans sa diversité, et qu'ainsi les thèses racistes et les réactions à caractère raciste soient mises en échec. »

M. Charles STEINMAN :

Secrétaire de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide

« Nul n'est à l'abri... »

RAPPELANT que vingt années ont passé depuis les crimes sanglants du racisme hitlérien qui virent 120.000 juifs de France assassinés, M. Charles STEINMAN, secrétaire de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide, indique que la lutte de l'U.J.R.E. se poursuit pour la fraternité, « parce que nous savons le prix de cette fraternité ».

« Mais nous savons aussi que les crimes du racisme et de l'antisémitisme n'appartiennent ni à une époque, ni à un seul pays. Chaque fois que les Droits de l'homme sont bafoués, chaque fois que la liberté est menacée, c'est la dignité et la sécurité de tous qui sont atteintes. Et notre protestation indignée devant la ségrégation en Afrique du Sud et les pogromes d'Alabama, exprime notre fraternité solidaire envers les hommes que des préjugés livrent à la haine et à la terreur. Parce que les racistes continuent sans Hitler et menacent la dignité, la liberté et la vie des hommes en raison de leur origine ou de leur couleur, parce que l'antisémitisme réapparaît avec Poujade et consorts, parce que l'insulte, la calomnie, l'excitation à la haine et à la provocation raciale restent impunis, nul n'est à l'abri et nous devons tous participer au combat commun. »

M. Maoui KEMICI :

Amicale Générale des Travailleurs Algériens

« Une dure expérience »

SALUANT la Journée Nationale au nom de l'Amicale Générale des Travailleurs Algériens en France, M. Maoui KEMICI, évoque le racisme développé par la guerre d'Algérie, à la faveur des campagnes de haine, des rafles au faciès et de toutes les mesures prises contre les travailleurs algériens.

« Le racisme chez un individu, déclare-t-il, est fonction inverse de sa valeur morale ; de même, plus une société est atteinte par le racisme, plus son niveau moral est bas. »

Et il dénonce, à travers les préjugés et les pratiques inhumaines du racisme, les manœuvres de ceux qui entendent ainsi « assurer leur domination sur le peuple et défendre des privilèges ».

« Le peuple algérien, poursuit-il, en a fait la dure expérience pendant 130 ans, avant d'arracher sa liberté, par les sacrifices que vous connaissez et qui ont fait l'admiration du monde. »

« Aussi, conclut-il, le peuple algérien se trouve aujourd'hui tout entier aux côtés de tous les opprimés ; il œuvrera de toutes ses forces à l'amitié des peuples et à la paix. »

M. Maurice LENORMAND :

Député de la Nouvelle Calédonie

« Deux couleurs un seul peuple »



M. Maurice LENORMAND, député de la Nouvelle Calédonie (Rassemblement Démocratique), lui-même en butte aux énormes difficultés mise sur sa route par les colonialistes racistes, expose longuement le cas de cette île lointaine, où il a fondé, voici plus de dix ans, le Mouvement d'Union Calédonienne.

Cette île du Pacifique, est un territoire d'outre-mer, peuplé de 45.000 Mélanésiens, 35.000 Européens et 10.000 habitants d'origines diverses. Les deux éléments de population, européens et autochtones, y sont donc à peu près d'importance égale.

« Avant 1951, indique M. Lenormand, la Nouvelle-Calédonie représentait un cas typique de colonisation avec un élément européen important. 320.000 hectares de terre ont été donnés en concession aux européens. Mais trois grosses sociétés et cinquante gros propriétaires se partagent la majeure partie de cette terre, 1.800 petits colons se répartissant le reste. Les trusts exploitant la petite colonisation, celle-ci, à son tour, exploite l'autochtone. Les autochtones ne possèdent guère à l'heure actuelle, qu'à peine trois hectares par tête d'habitant... »

Mais, avant 1951, l'autochtone vivait encore sous le code de l'indigénat, avec tout ce que cela comporte d'humiliations, de travail forcé, de corvées obligatoires, le tout, bien entendu sans participation aux élections, lesquelles étaient réservées aux européens et toujours faites au profit des gros intérêts. La ségrégation existait dans tous les domaines de la vie publique et sociale. En 1951, pour la première fois, les autochtones eurent le droit de vote et les deux organisations catholique et protestante se sont groupées en une seule : « J'ai été élu à cette époque-là, déclare l'orateur, comme candidat des autochtones, avec seulement 500 voix d'européens sur 7.000 électeurs, et les voix des autochtones... Pendant très longtemps, les européens ont été réticents. Ils étaient habitués à une autre politique, à un vieux jeu politique où ils s'arrogeaient eux-mêmes les avantages, et il a fallu dix ans de lutte pour les faire changer d'opinion et de mentalité. Et nous y sommes parvenus... »

L'orateur montre comment il mena cette lutte antiraciste, pour faire admettre qu'il n'y avait là-bas que des Calédoniens et des Français, et non pas de majorité et de minorité, afin de maintenir le statut du collège unique. La première assemblée territoriale élue en 1953, donna 15 sièges sur 25 à l'Union calédonienne et sur les 15 sièges, 9 étaient occupés par des autochtones. Sa première tâche fut la suppression des discriminations et de la ségrégation raciale, accompagnée de réformes sociales importantes. La devise de l'Union était : « Deux couleurs, un seul peuple... »

Mais les grosses compagnies, comme la Société « Le Nickel », propriétaire de la Banque Rothschild, font tout ce qui est en leur énorme pouvoir pour empêcher cet effort de développement. Un gouverneur général qui fut célèbre en Afrique au temps de la colonisation, fut dépêché par le gouvernement français, pour faire obstacle à l'évolution entreprise. A la suite du refus par l'assemblée territoriale de voter une énorme subvention au « Nickel », malgré les injonctions du haut-commissaire, l'assemblée fut dynamitée et les provocations commencèrent.

Dix ans d'une expérience antiraciste ayant abouti à des résultats convaincants, risquent d'être remis en question par la volonté des pouvoirs publics soutenant les gros intérêts privés.

« Cette expérience, conclut M. Lenormand, c'est cette possibilité que nous avons montrée que deux peuples, l'un blanc, l'autre noir, deux éléments d'origines diverses pouvaient vivre entre eux et créer une communauté nouvelle, unie et fraternelle. »

LA JOURNÉE NATIONALE



Julien AUBART

Trésorier du M.R.A.P.

Donnons-nous les moyens d'agir

TRÉSORIER du M.R.A.P., Julien AUBART s'attache à montrer que « nous ne voulons pas que nos décisions, nos projets restent à l'état de paroles ou de mots écrits sur des feuilles de papier ». Il s'agit de faire entrer dans la vie les mesures adoptées. Il y a une difficulté, celle des moyens nécessaires pour mettre en œuvre les décisions. « Le moyen essentiel, fondamental, c'est évidemment le dévouement, la combativité admirable, l'esprit d'initiative de nos innombrables amis. Mais il faut aussi ce qu'on appelle « les moyens matériels », les moyens financiers, sans lesquels nos projets resteraient des projets ».

« Que puis-je faire, que dois-je faire contre le racisme ? Le premier engagement, le plus élémentaire des devoirs c'est, pour chacun de nous, selon ses moyens, de donner les quelques pièces ou les quelques billets qui transformeront en réalité nos idées si nobles, si belles, si généreuses. »

A l'appui de cette affirmation, Julien Aubart donne quelques exemples chiffrés de la préparation de cette journée : depuis l'impression et l'expédition du questionnaire diffusé à 15.000 exemplaires, les tracts, les journaux, les affiches, jusqu'à la polycopie du document de dix pages que représentent les propositions de lois expédiées à 480 députés, tout cela représente des sommes considérables. Il déclare encore :

« Je ne voudrais pas que ce bref exposé vous apparaisse comme l'inévitable et prosaïque rappel à l'ordre du trésorier. J'y vois un simple complément aux autres interventions : l'examen sous un jour particulier, mais indispensable des mêmes grands problèmes dont nous débattons depuis ce matin. Et c'est avec confiance, avec optimisme que je m'adresse à vous. »

« Confiance, parce que je suis persuadé de la justesse de notre cause, et que pour une cause juste le soutien moral et matériel, en France, ne fait jamais défaut. »

« Optimisme, parce que je vous vois dans cette salle si nombreux, si enthousiastes, et que ce nombre, cet enthousiasme m'apparaissent comme la promesse de nouveaux soutiens actifs et

donc de nouveaux succès dans notre action.

« Chaque franc qui nous parvient devient, par nos soins, action antiraciste. »

« C'est donc, je le répète, faire acte antiraciste, le premier, le plus nécessaire des actes antiracistes que de verser son obole au profit de cette action. C'est un devoir pour chacun de nous aujourd'hui, mais aussi demain, que de se préoccuper des moyens matériels qu'exige notre noble combat, et d'associer à son propre effort les autres antiracistes qui sont légion autour de nous... »

Alfred GRANT :

Secrétaire Général de l'Union des Sociétés Juives de France

« Progrès et vigilance »



« **C**ETTE Journée Nationale nous semble revêtir une signification plus importante que les précédentes », commence M. Alfred GRANT, secrétaire général de l'Union des Sociétés Juives de France, et il se félicite du nombre des participants, de l'ampleur et de la profondeur des débats.

« Nous sommes conscients, poursuit-il, de la nécessité de rester vigilants, mais conscients aussi du changement du rapport des forces entre les racistes et les antiracistes, à l'avantage de ces derniers. »

Au passif du bilan qu'il trace, figure, en premier lieu, la persistance du racisme brutal qui se manifeste aux Etats-Unis, les menées de l'Internationale néonazie, les écrits racistes d'un Poujade...

A l'actif, qui est le résultat d'une lutte inlassable depuis des années, il signale notamment « l'ampleur des manifestations commémoratives, en ce vingtième anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie », ainsi que les travaux du Concile œcuménique et les prises de position du Pape Jean XXIII. Tout cela montre, indique-t-il, que « des millions

et des millions d'hommes dans le monde ont pris conscience de la force destructrice de l'antisémitisme et du racisme. »

« Notre optimisme, dit-il encore, est cependant tempéré par les menaces qui pèsent encore sur la paix. »

Il s'inquiète également du « nationalisme de certains Etats fraîchement décolonisés. » « Ce nationalisme, déclare-t-il, porte en lui un virus dangereux. Nous pensons en particulier à la situation explosive créée au Moyen-Orient, qui menace la vie de millions de juifs et d'Arabes, et peut aboutir à la destruction de biens matériels considérables, créés au prix de lourds sacrifices par les peuples de ces pays... Nous pensons de notre devoir de lancer un appel ardent à tous les hommes de bonne volonté, à tous les gens épris de paix, à ceux qui ont mesuré la nocivité de la haine raciale et en ont été victimes dans un passé récent : nous leur demandons de tout faire pour que le contentieux israélo-arabe ne soit pas à l'origine d'explosions en chaîne incontrôlables. Il est temps que les combats entre les peuples cèdent la place au combat pour la fraternité, pour la paix. »

« Quant à nous, conclut-il, nous renouvelons notre engagement de lutter contre toutes les formes de racisme et d'apporter un soutien total à l'action du M.R.A.P. »

3 MILLIONS !

Il faut au M.R.A.P. trois millions d'anciens francs, affirmions-nous à la veille de la Journée Nationale. Trois millions pour assurer la préparation et le bon déroulement de ces importantes assises. Pour assurer les réunions, les affichages, l'envoi d'un abondant courrier. Pour permettre au M.R.A.P. en même temps de poursuivre la réalisation de ses nombreuses initiatives sur le plan judiciaire, législatif, culturel, pédagogique.

Le succès a couronné nos efforts. Mais — il faut que chacun le sache — « l'intendance », comme on dit, n'a pas suivi au même rythme. En raison de leurs multiples tâches, par négligence aussi quelquefois, nos amis n'ont pas toujours fait le nécessaire dans ce domaine. A ce jour, un tiers seulement de la somme fixée nous est parvenu, des dizaines de listes de souscription ne nous ont pas été retournées. Ce retard, espérons-le, sera promptement rattrapé. Nous voulons croire qu'il aura été mis à profit et que, dans les prochains jours, ces listes nous seront envoyées avec des sommes importantes.

UN BOND EN AVANT

MAIS le temps a passé. Et — chacun doit aussi savoir cela — de nouvelles charges sont venues. Conserver et élargir les contacts établis à l'occasion de la Journée Nationale, faire entrer dans la vie les résolutions adoptées, cela suppose la mise en œuvre de moyens considérables. Le M.R.A.P. a effectué un bond en avant. Nos finances doivent faire de même.

Et l'on comprendra aisément qu'à la veille de la période des vacances, alors que nos militants, nos sympathisants vont se disperser pour prendre un repos bien gagné, les responsables de la gestion du M.R.A.P. éprouvent quelque appréhension. C'est dans les semaines, dans les jours qui viennent que nos besoins des trois prochains mois doivent être couverts. Et en proposant à nouveau le chiffre de trois millions nous exprimons le plus strict nécessaire.

A CHAQUE ANTIRACISTE SES BONS DE SOUTIEN

Pour mener cette campagne, le M.R.A.P. vient d'éditer des Bons de Soutien à 2 francs (en carnets de 5), qui commencent à être envoyés. Que ceux qui les recevront les règlent aussitôt ! Et s'ils le peuvent, qu'ils en commandent d'autres encore.

Ces Bons de Soutien donnent droit à un tirage, qui aura lieu à notre gala de novembre, salle Pleyel.

Les lots, cette année sont particulièrement intéressants : une caméra Paillard Duomatic 8 mm. et un projecteur Zeiss (d'une valeur de 2.000 francs), un voyage pour deux personnes en Israël, une semaine en Corse, une semaine aux sports d'hiver, deux téléviseurs « Schneider », un collier de perles (avec fermoir or et brillant), une cravate de vison, un combiné radio-électrophone, plusieurs fauteuils, deux bateaux pneumatiques, deux transistors, un train de pneus, etc., etc.

En aidant à l'action du M.R.A.P., on peut donc joindre l'utile à l'agréable. Et nul ne voudra refuser l'un et l'autre.

Que la diffusion se réalise donc d'urgence ! Amis, mobilisons-nous pour cette tâche, conscients de nos responsabilités.

Le M.R.A.P., qui n'a jamais fait en vain appel à vous, vous demande, avant les vacances, un ultime effort.

Nous vous faisons confiance.

L'ARMOIRE UNIVERSELLE

50 MODELES
TOUTES DIMENSIONS
(100 à 400 cm ET PLUS)
PORTES OUVRANTES
ou COULISSANTES

Elément de base
0,60 x 1,80 x 0,58

270 francs

Catalogue gratuit



LE MEUBLE 148
ROGER VUCLAIRE

148, QV. EMILE ZOLA
PARIS XV - SEG. 43.04

COMPAGNIE
FRANCO-CANADIENNE des
FOURRURES et PELLETERIES

ANCIENS ETABLISSEMENTS

KRZIWKOSKI FRERES

SOCIETE ANONYME FONDÉE EN 1896

TEL. PROVENCE 28-35 et 28-36
Adresse Télégr.
KRIWFURS - PARIS

15, RUE DE PARADIS
ET 16, RUE MARTEL
PARIS - 10

UN VRAI CANAPÉ...

CANAPÉ RELAX LI

3 positions: tête, relax et grand relax



siège **Steiner**

UN VRAI LIT...

CARELIE





M^e Jean SCHAPIRA :

« Nous devons mener un combat

et non pas seulement une controverse »

CHARGE de présenter le rapport de synthèse relatif à la quatrième partie du questionnaire qui s'intitule « l'action contre le racisme », M^e Jean SCHAPIRA, membre du Bureau National du M.R.A.P., a basé son étude sur cent réponses prises au hasard. En préambule, il insiste sur le fait que l'ensemble des travaux de la Journée sont l'œuvre, non seulement du M.R.A.P., mais de toutes les organisations représentées.

M^e Schapira aborde ensuite le fond du problème, commençant son exposé par l'analyse chiffrée des réponses aux trois questions concernant l'action antiraciste. La première question, sur l'intérêt que suscite cette action donne 36 réponses disant « Nous ne constatons aucun intérêt » et 32 réponses « Nous constatons de l'intérêt ». La proportion varie selon les milieux : chez les universitaires, professeurs et étudiants, chez les intellectuels et les membres des professions libérales, chez les ecclésiastiques ainsi que chez les victimes du racisme, l'intérêt à l'action antiraciste l'emporte sur l'indifférence. Toutefois dans les milieux israélites, certaines réponses poignantes indiquent une amertume « contre l'indifférence qu'ils croient trouver autour d'eux à l'égard de la lutte contre le racisme et également contre l'indifférence qu'ils croient trouver chez certains de leurs coreligionnaires ».

La deuxième question, concernant les formes de lutte a permis de déceler trois centres d'intérêt : culture, éducation, échanges internationaux, 53 réponses favorables; action des pouvoirs publics, 19 réponses favorables. Trois réponses préconisent la violence, l'emploi de la force.

Quant aux expériences personnelles de lutte antiraciste, elles sont curieusement variées.

VOIR CLAIR

Le rapporteur, après ce simple dépouillement, va « examiner ces réponses dans un esprit critique » à la lumière des enseignements du M.R.A.P. et de ses problèmes.

« Je crois que quand nous menons une action antiraciste nous avons quatre démarches successives. La première consiste à dépister et à isoler le phénomène raciste. La seconde à convaincre autour de nous de la possibilité et de la nécessité d'une action contre le racisme. La troisième démarche consiste à définir cette action et la quatrième à l'exécuter. »

« C'est bien cela, je crois, en quoi consiste pratiquement la vie de notre Mouvement. Dépister, isoler le racisme, c'est assez facile lorsque par exemple il s'agit de la campagne des croix gammées qui partit de Cologne en 1959; ou encore quand il s'agit de l'Alabama. Mais il y a des cas fort nombreux où le problème est infiniment plus complexe et où notre action exige une objectivité et une lucidité nous préservant au maximum de l'erreur de jugement... »

« Je pense essentiellement à cette arrière-garde colonialiste qu'on a appelé l'activisme et l'O.A.S. L'activisme est un phénomène de rébellion vu d'un certain côté, un phénomène de patriotisme présenté de l'autre côté; mais quand on va au fond des choses on s'aperçoit qu'on est en présence d'un phénomène raciste à l'état pur. En Indochine, d'abord, en Algérie ensuite, l'activisme est né du refus d'accorder à une collectivité tout entière le droit fondamental de l'être humain qui est de déterminer librement son propre destin. C'est le prototype de l'attitude raciste et on a vu toute une littérature fleurir sur ce thème et présenter l'activisme, l'O.A.S. et puis tous ses supports qui font le cercle autour de la France, en Europe, comme la défense du blanc, de la civilisation blanche, contre l'ensemble des races non blanches... »

« C'est ce que j'appelle à certains points de vue une thèse attrappe-nigauds, en ce sens que, par exemple, un certain nombre de juifs n'ayant constaté dans la présentation officielle de l'O.A.S. aucun antisémitisme, se sont laissés prendre au jeu, sont entrés dans l'O.A.S. et n'ont pas compris qu'ils avaient à faire à de purs nazis qui à un moment quelconque, tactiquement choisis, déboucheraient nécessairement aussi dans l'antisémitisme... »

M^e Schapira développe la thèse selon laquelle le courage consiste à voir clair, en sachant dénoncer le racisme même

chez ses propres amis politiques. Il cite un exemple typique, celui du conflit judéo-arabe. Ceux qui ont pris des positions de principe sur l'indépendance des nations arabes, principes justes et toujours soutenus par le M.R.A.P., se sont parfois laissés aller à fermer les yeux quand certains pays arabes ont commencé à développer des théories purement racistes, sous le prétexte que nous avions eu tort de faire la campagne de Suez.

LE COURAGE ET LA VIGILANCE

« Eh bien non! Le courage dans l'action cela consiste, même si celui chez qui le racisme est décelé vous est cher, même si vous l'avez défendu dans d'autres circonstances, même si le système social et politique de cet autre vous convient particulièrement, le courage consiste parce que vous êtes dans l'action antiraciste, à, objectivement, honnêtement, intellectuellement, dire « le racisme est là », le dénoncer tout haut et agir en conséquence selon la méthode appropriée. »

Après avoir démontré combien il est parfois difficile de sortir de leur indifférence les propres victimes du racisme ou ses victimes en puissance, le rapporteur développe l'important problème de ce qu'il appelle « la vocation internationale du M.R.A.P. ». A l'appui de nombreux exemples (l'affaire Meredith, la campagne de l'affaire Eichmann, l'Alabama et l'Afrique du Sud, etc...) il affirme : « Nous considérons que votre vocation est une vocation de résistance au racisme sur le plan mondial. »

Abordant, pour conclure, le choix de l'action et la nécessité de l'exécuter, il précise que le M.R.A.P., rassemblant des gens d'opinions, de religions, de formations différentes et mêmes opposées, ne peut prôner comme moyen de lutte antiraciste un changement de structure politique. Tous ceux qui participent aux luttes du M.R.A.P., participent à ce combat commun dans le cadre de la société commune où nous vivons.

Mais ce combat, peut-il compter sur la seule force des idées?

« Nous devons mener un combat réaliste, concret, dans les conditions données. MAIS UN COMBAT et non pas simplement une controverse. L'immense majorité des réponses s'est prononcée dans ce sens. Mener l'action, c'est la grande affaire. Et là il n'y a pas de recette. Ce sont les qualités de caractère, d'organisation, de vigilance qui sont les maîtresses du jeu. Un certain nombre de fois au cours de l'année qui sépare la précédente Journée Nationale de celle-ci, j'ai constaté, au nom du Bureau National, combien certains de nos comités de province répondaient à cette qualification de vigilance toujours sur la brèche. Et je vous demande, si vous le voulez bien, d'applaudir avec moi nos camarades de Lille, Rouen, Saint-Quentin, Clermont-Ferrand et nos camarades de Nîmes, dont je puis dire qu'ils sont pour nous tous, les modèles mêmes du militant et du combattant antiraciste au sens de ce rapport. »

Mlle Jeanne DODEMAN :

« Ce que demandent les enfants... »



LA revue « Marie-Claire » ayant publié récemment un article sur les races humaines, elle reçut un abondant courrier de ses lecteurs. C'est à l'analyse de cet intéressant « Gallup » que Mlle Jeanne DODEMAN, qui exerce à la revue des fonctions dirigeantes, consacre son intervention.

« Beaucoup de gens, remarque-t-elle, d'abord confondent racisme et question matrimoniale. Parlez racisme, et l'on vous répond : « Aimeriez-vous que votre fille épouse un noir ? »... C'est absolument stupide. A cela un jeune a eu le bon sens de répondre : Je n'ai pas envie d'épouser une noire, mais pas davantage une rousse... »

« Seconde confusion : celle du communisme et de l'antiracisme. Exemple de lettre reçue : « J'éprouve, et des millions de gens sont comme moi, des goûts physiques pour ces gens-là, mais vos articles n'ont qu'un but, servir la propagande communiste et donner un complexe de culpabilité aux lecteurs. Vous mériteriez d'aller vivre chez les sauvages d'Afrique... »

Après ces « confusions », Mlle Dodeман signale les nombreux préjugés que « les familles semblent vouloir communiquer à leurs enfants tout autant que les cheveux blonds de la mère ou les yeux bleus du père. « Je pense... », dit le père — et ce n'est souvent déjà que l'opinion d'un collègue, le reflet d'idées préfabriquées par d'autres. Qu'il discute avec ses enfants, c'est bien rare. Il croit y gagner en prestige, il y perd en confiance, et l'enfant ne sait plus quoi penser... »

Préjugé dominant : la race blanche est supérieure aux autres races. Ainsi, une lettre reçue par « Marie-Claire » demande : « Pourquoi voulez-vous nous prouver que nous ne sommes pas supérieurs aux Arabes, aux Chinois, aux noirs ? Pourquoi voulez-vous nier le génie de notre civilisation, en foulant aux pieds les génies de Pasteur, Newton, Léonard de Vinci ? Pourquoi ?... »

Préjugés encore que ces qualificatifs

attachés à tel peuple ou telle race et « dont peu de gens sont capables de se passer... »

L'oratrice souligne aussi combien la peur est répandue devant les hommes d'une autre race.

UN PEU DE CURIOSITE

Précisant que la rédaction de la revue a reçu également nombre de lettres antiracistes, en particulier d'institutrices, Mlle Dodeман en vient aux moyens de combattre le racisme.

« Ce qu'il faut d'abord, dit-elle, c'est que les mères de famille réalisent que leurs préjugés sont des valeurs négatives, et qu'il est toujours mauvais d'inculquer à des enfants des valeurs négatives, telles que le mépris, la haine, la peur, le parti-pris. Ensuite, il faut que les familles se fassent plus accueillantes à tous les étrangers... »

« ...A propos du racisme, on parle toujours d'amour, de haine, de supériorité et de mépris, somme toute de valeurs fortes. Une petite valeur me semble un peu mésestimée, alors qu'elle peut avoir de grands effets, c'est la curiosité. Un peu plus de curiosité, et les gens s'entendraient mieux... »

« ...Comment ne pas s'étonner aussi que le simple bon-sens ne soit pas plus efficace ? Le racisme est à la base de bien des guerres à l'heure actuelle : quelle mère oserait encore formuler des axiomes racistes si elle comprenait que ce sont de telles théories qui mèneront son fils à la guerre ? »

Et Mlle Dodeман conclut : « Que demandent les enfants pour s'aimer entre eux ? A leurs parents d'accueillir leurs amis étrangers, et leurs amis tout court. Un dictionnaire, un atlas et une mappemonde. A l'Etat, des voyages, des livres, des concerts bon marché, des stades, une bonne télévision. »

Parmi les invités...



Au premier rang des invités (à droite), M. Rakoto RATSIMAMANGA, ambassadeur de Madagascar en France, qui suivit les travaux d'une grande partie de la Journée Nationale. Aux côtés de Pierre Paraf, il présida le déjeuner amical qui eut lieu à midi, au restaurant de l'U.N.E.S.C.O., en présence de très nombreuses personnalités.

SPFD

129

« INGRID »

SALLE DE SÉJOUR

en teck mat.

Lignes sobres et étudiées.

55, Bd BARBÈS

et à 50 m

nouveaux magasins

62, R. MARCADET

PARKING GRATUIT ASSURÉ

MAGASINS OUVERTS TOUTS LES JOURS DE 8 H A 19 H 30 - METRO MARCADET-POISSONNIERS

GALERIES BARBÈS

LIVRAISONS ET INSTALLATIONS GRATUITES - LES PLUS LONGUES FACILITÉS DE PAIEMENT - DOCUMENTATION GRATUITE D'AMEUBLEMENTS SUR DEMANDE



La tribune pendant la séance du matin. On reconnaît de gauche à droite : MM. Paul Anxionnaz, Mme David (Etudes Tziganes), l'écrivain Yves Jamiaque, le général Tubert, M. Kerhervé (Lille), le président René Cassin, Charles Palant, Pierre Paraf, le mufti Mohamed-Sadok Belmokhtar, M. Léon Bossus, Mme Gebelin (Nîmes), l'amiral Louis Kahn, le Dr Danowski.

Les conclusions de Charles PALANT

Secrétaire général du M.R.A.P.

LA JOURNÉE NATIONALE

« Que partout s'étende le rayonnement de notre action prolongeant ces magnifiques assises »

PRONONÇANT le discours de clôture, Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P. déclare tout d'abord : « Il appartiendra au M.R.A.P. de recueillir fidèlement les idées et les suggestions débattues ici et de les porter au niveau supérieur de l'action quotidienne. Cette action que mène le M.R.A.P. depuis quinze ans suppose le concours de très nombreux militants et amis, venus de tous les milieux, de tous les horizons philosophiques et politiques appartenant à toutes les couches sociales. La Journée Nationale permet-elle d'espérer un élan nouveau de l'action antiraciste ? Nous pouvons le croire. »

« Car les débats d'aujourd'hui ont été tout le contraire d'une discussion de chapelle. Par l'importance des communications entendues, par la grande diversité d'origines et d'opinions des rapporteurs, par la présence de nombreux et éminents invités, par les nombreux et importants messages venus de toute la France, ainsi que de tous les continents, cette Journée Nationale a été un grand moment de la conscience antiraciste française... Nous pouvons dire aussi qu'elle a été un grand moment de la conscience démocratique française... En un temps où certains croient de bon ton de souligner un recul de l'esprit civique, une régression de l'esprit démocratique, nous, antiracistes, éprouvons une légi-

de très nombreux instituteurs, des éducateurs responsables de maisons de la jeunesse, ainsi que des dirigeants d'associations de jeunes, ont formulé de multiples suggestions pour la création de comités antiracistes, l'organisation de colloques, le conférences, de projections de films... Quoi d'étonnant à cela quand on songe que la jeunesse d'aujourd'hui qui s'épanouit dans un monde dont les progrès de la science et de la technique bouleversent toutes les données, est née alors que s'achevait la tragique aventure hitlérienne et qu'elle a grandi durant les deux guerres coloniales dans lesquelles notre pays a sombré pendant quinze ans. La jeunesse qui pense en termes d'avenir sait qu'il

pour l'indépendance et le progrès avec l'orgueil agressif de certains dictateurs arabes. N'aurions-nous qu'un seul devoir à l'égard d'Israël, ce serait de veiller à son existence pacifique. Nous le faisons avec la conscience pure de ceux qui n'ont jamais approuvé aucune agression. »

Charles Palant rappelle que les criminels nazis trouvent refuge dans les pays où subsistent des régimes d'oppression fasciste, en Espagne et au Portugal, que l'Union Sud Africaine perpétue l'hitlérisme avec le racisme et que l'Allemagne, devenue notre alliée, voit toute son administration, voire son gouvernement, truffés d'ex-hauts dignitaires hitlériens. A propos de l'Allemagne, l'orateur souligne que les antiracistes ne sont point des attardés opposés à la réconciliation franco-allemande. Mais il regrette que les vertus qu'on exalte soient les vertus militaires allemandes, alors que les antiracistes souhaitent la fidélité et le respect des idéaux de la résistance antinazie, et de la paix.

Pour une action militante

« Dans la préparation de notre Journée, poursuit Charles Palant, dans les réponses au questionnaire, revenait comme un « leit motiv » l'évocation du drame algérien dont les séquelles sont encore nombreuses. »

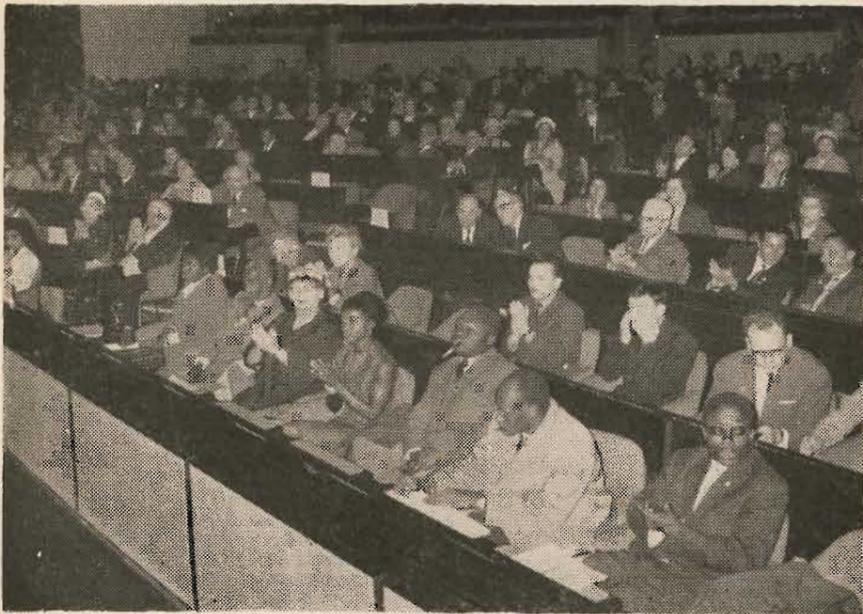
Les débordements racistes, liés aux causes de la guerre, en avaient aggravé les conséquences. Aujourd'hui, les plaies se referment, mais les cicatrices demeurent. La situation n'a guère changé pour les centaines de milliers de travailleurs algériens en France.

« La question des rapatriés d'Algérie est également posée et on évoque souvent une certaine hostilité à leur égard. Un an après la fin de la guerre, il faut analyser les choses sans passion. Du haut de cette tribune, nous voulons dire aux rapatriés : « Vous avez été les victimes de l'entêtement colonialiste d'abord et du fascisme ensuite. Ne vous laissez plus tromper. Rejetez de vos rangs les éléments à jamais corrompus qui ont trempé leurs mains dans le sang du peuple algérien et qui cherchent à les essuyer sur vos corps afin d'y imprimer leurs stigmates. Victimes du mensonge et des crimes de l'O.A.S. qui ont compromis votre sort en Algérie, votre vraie place est parmi les antiracistes et les démocrates de France dans le grand combat pour la fraternité dont vous avez tant besoin vous-mêmes et qu'aucun antiraciste français digne de ce nom ne vous refusera. »

Enfin, Charles Palant lance un appel à l'action antiraciste militante, au soutien et au renforcement de l'action du M.R.A.P. dans tous les domaines.

« Dès demain matin, ajoute-t-il, tous les députés vont recevoir nos propositions de loi. Que dès demain, ils sentent la volonté de tous, de les voir discutées rapidement et adoptées. Que dès demain cette bataille devienne l'affaire des syndicats, des partis démocratiques, des formations philosophiques et religieuses, des organisations de femmes et de jeunes ! »

Et il conclut : « Que dans le monde entier soit entendue la voix de la France antiraciste, fraternelle et solidaire de ceux qui, sur tous les continents, œuvrent à libérer le genre humain du fléau raciste. »



Une vue de la salle peu avant l'ouverture de la séance de l'après-midi. Au premier rang, on reconnaît notamment l'écrivain Alioune DIOP, président de la Société Africaine de Culture, l'actrice camerounaise Lydia EWANDE, M. Oumar BA, délégué permanent de la Mauritanie à l'U.N.E.S.C.O.

time fierté d'avoir réalisé la présente Journée... Car il faut le rappeler et le souligner avec force, la Journée Nationale, c'est la discussion d'aujourd'hui et c'est aussi le débat auquel ont participé quinze mille personnes touchées par notre enquête. »

En finir avec le racisme

L'orateur évoque le sérieux avec lequel les Français ont répondu aux divers chapitres du questionnaire. Il remercie aussi les différents rapporteurs venus à la tribune et dont c'était, pour certains, le premier contact avec le M.R.A.P. Il rappelle les bonnes volontés qui se sont manifestées dans toute la France, à l'occasion de l'enquête.

« De toutes les régions de France, des villes et des campagnes, des offres de participer à l'action sont venues. Particulièrement remarquable est la grande participation de la jeunesse à notre enquête. Etudiants et jeunes travailleurs,

faut en finir avec le racisme. Que libéré du fardeau de la haine et des préjugés, notre temps doit devenir le temps de la fraternité humaine. »

Une vigilance extrême

Evoquant les suggestions recueillies par cette enquête, Charles Palant retrace brièvement les principaux problèmes soulevés : les devoirs des pouvoirs publics et des grands moyens d'information et de culture, l'adoption des projets de lois antiracistes, l'indignation provoquée par le non-châtiment des criminels de guerre, les ramifications de l'internationale néo-nazie, l'inquiétante profusion de criminels nazis au Moyen-Orient et en Egypte.

« A ce propos, les événements qui se déroulent dans cette région du monde requièrent une vigilance extrême de tous les antiracistes et de tous ceux à qui la paix est chère. Nous n'avons jamais confondu la lutte des peuples arabes

Depuis le 12 mai...

DEJA la Journée Nationale a eu des suites. Des réunions, comportant le compte rendu de ses travaux ou des exposés sur tel des problèmes traités ont eu lieu, ou s'organisent. Diverses autres manifestations antiracistes se sont également déroulées depuis le 12 mai sur l'initiative ou avec la participation du M.R.A.P.

A L'ECOLE NORMALE DE JEUNES FILLES de Fontenay-aux-Roses, a eu lieu une assemblée, où l'action générale du M.R.A.P. a été exposée. Les participantes ont adopté une résolution exprimant leur volonté de s'associer à cette action, ainsi qu'à celle du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux.

A ROUEN, où un intéressant débat sur notre questionnaire s'était tenu le 9 mai, en présence de 200 personnes et avec la participation de notre ami **Léonard Sainville**, membre du Bureau National, un compte rendu a été organisé pour les classes terminales du lycée, par les jeunes délégués venus à l'U.N.E.S.C.O.

Dans cette même ville a eu lieu, avec la participation de nombreuses associations, une brillante soirée commémorative de l'insurrection du Ghetto de Varsovie, sous la présidence de **M^{lle} Annie Epelbaum**, présidente du Comité rouennais du M.R.A.P., et avec la participation de **Raph Feigelson**.

Soirée commémorative du Ghetto également à **CLERMONT-FERRAND**, avec une conférence de **Roger Maria**, membre du Bureau National du M.R.A.P. et la projection du film polonais « Chansons interdites ».

A LILLE, une grande soirée a eu lieu, le 5 juin, sous l'égide du M.R.A.P., à l'occasion de la sortie dans un important cinéma, du film de Frédéric Rossif, « Le Temps du Ghetto ».

A COURBEVOIE, au Lycée Paul Lapie, une conférence sur le racisme, se référant aux débats de la Journée Nationale, a été faite par un élève de philosophie, en présence du proviseur et sous la présidence de **Mme G. Ascoli**. Il a été décidé de constituer un comité du M.R.A.P.

La Maison de Jeunes de la Porte Brancion, à Paris, a organisé le 8 juin, une soirée consacrée au racisme, avec la participation du M.R.A.P. Le film « Come Back Africa » a été projeté.

★

Signalons également qu'une conférence de notre ami **Jean Schapira** a eu lieu à Bruxelles, le 27 avril, sous l'égide du Cercle Culturel et Sportif Juif.

Ces dernières semaines, **Roger Maria**, a fait, d'autre part, plusieurs conférences sur le racisme, sous l'égide de l'Union Rationaliste, notamment à Evreux et à Dijon.

A l'issue de la Journée Nationale, les participants ont adopté, à l'unanimité, les résolutions ci-dessous. Ils ont également élu le Conseil National du M.R.A.P. qui aura pour tâche de poursuivre l'action selon les directives et l'orientation définies par ces textes. Le Conseil National tiendra sa première réunion le 11 juin, à l'Hôtel Moderne, à Paris.

Pour une action conséquente des pouvoirs publics face aux menées racistes et néo-nazies

DIX-HUIT ans après la victoire des hommes libres sur le nazisme, les complices et les héritiers politiques et spirituels d'Hitler, n'ont pas renoncé à leur revanche. L'horrible exécution de Julian Grimau vient de souligner à la face du monde, la survivance dangereuse des méthodes et des doctrines dont les peuples ont tant souffert naguère.

Trop de criminels qui trempèrent dans l'entreprise hitlérienne de génocide ont échappé au châtement. Certains ont trouvé refuge en Espagne et au Portugal, en Argentine et dans d'autres pays d'Amérique du Sud. Au Moyen-Orient, où les récents développements aggravent la tension et menacent à nouveau la paix, nombre d'anciens nazis sont signalés, notamment en Egypte, à des postes importants.

Parmi ceux qui sont demeurés en Allemagne, beaucoup, qui ont joué un rôle particulièrement nocif, se sont vu confier par l'Etat de Bonn des fonctions dirigeantes dans l'armée, la police, l'économie, l'administration, la diplomatie et jusqu'au sein du gouvernement. Celui-ci, proclamant en des termes tristement évocateurs, ses plans de remilitarisation et de conquête, persécute les libéraux, les victimes du nazisme, les défenseurs de la paix, porte atteinte aux libertés fondamentales, tandis qu'il reconnaît d'utilité publique l'Association des anciens Waffen-S.S. et tolère la diffusion d'une abondante littérature pro-hitlérienne. Un rapport du ministère de l'Intérieur recensait l'an dernier 86 groupes racistes s'efforçant ouvertement de resusciter le nazisme en Allemagne occidentale et disposant de 46 publications.

Des mesures telles que la libération des bourreaux Oberg et Knochen, les encouragements apportés au militarisme allemand et à ses revendications territoriales, les déclarations exaltant les actes guerriers du passé récent, loin de servir le rapprochement souhaitable entre les peuples de France et d'Allemagne, risquent de renforcer dangereusement, de part et d'autre du Rhin, les courants les plus inquiétants.

AUX hitlériens encore actifs se joignent, dans maints pays, le nôtre y compris, des éléments racistes et antisémites qui refusent d'admettre les transformations fondamentales de notre temps et rêvent d'imposer par la violence le maintien de leurs privilèges, liés au régime colonial ou à la ségrégation raciale.

En Afrique du Sud, tout particulièrement, des dirigeants qui manifestèrent leur sympathie à Hitler font peser chaque jour plus lourdement le joug de l'apartheid sur les populations africaines, accentuent leur répression féroce contre les noirs en lutte pour la reconnaissance de leurs droits.

De nombreux faits, tels que la campagne des croix gammées en 1960; les congrès tenus l'été dernier en Grande-Bretagne, sous le mot d'ordre « Hitler avait raison » et celui que prépare en Argentine le leader américain Lincoln Rockwell; les multiples rencontres organisées par les groupements hitlériens en Allemagne occidentale; la participation d'anciens criminels de guerre aux aventures colonialistes et les complicités dont l'O.A.S. a bénéficié de la part de tous les éléments fascistes dans le monde, prouvent que les groupes néo-nazis s'efforcent de coordonner leurs activités sur le plan international, en vue d'une subversion généralisée.

Toutes les prises de position, tous les actes tendant à dresser les peuples les uns contre les autres, à exciter les passions nationalistes, à restreindre la démocratie, à préparer la guerre, à faire oublier les horreurs du nazisme, à maintenir la jeunesse dans leur ignorance, contribuent au développement des menées racistes et fascistes qui menacent non seulement la sécurité de certaines minorités, mais les libertés de tous.

FACE à ces dangers, les participants à la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix appellent tous les citoyens à la vigilance et expriment leur solidarité avec tous ceux qui, dans le monde, s'opposent aux méfaits du néo-nazisme et s'efforcent d'y mettre un terme.

Ils affirment leur fidélité au programme de la Résistance, aux décisions et aux espoirs du lendemain de la guerre concernant le règlement du problème allemand sur une base démocratique et pacifique.

Ils souhaitent que cesse tout soutien, sous quelque forme que ce soit, aux dirigeants racistes de l'Afrique du Sud qui violent systématiquement les droits les plus sacrés de la personne humaine et ils préconisent le boycottage absolu à leur encontre.

Ils demandent aux pouvoirs publics de mettre hors d'état de nuire les groupements racistes et fascistes, d'interdire leurs publications, dont certaines sont ouvertement diffusées, et de mettre en œuvre les mesures législatives et judiciaires indispensables pour une répression efficace des provocations à la haine raciste.

Ils attirent l'attention des Chefs d'Etats sur les dangers de certaines déclarations préjudiciables au règlement du contentieux israélo-arabe, qui pourraient pour le moins inciter à la haine raciale, si ce n'est mener à la guerre, alors que les peuples aspirent à la fraternité et à la paix.

Soulignant que, par les moyens puissants dont il dispose, l'Etat peut jouer

un rôle décisif dans l'action contre les préjugés raciaux, ils souhaitent que les programmes et les méthodes d'enseignement (instruction civique, histoire, géographie, littérature), permettent de mieux faire connaître aux jeunes générations les méfaits du racisme et de promouvoir une réelle et profonde éducation à la fraternité, notamment par de fréquentes émissions à la radio-télévision.

Ils assurent l'Organisation des Nations Unies qu'ils mettront tout en œuvre pour appeler l'opinion internationale à soutenir les efforts de la Commission des Droits de l'Homme.

Conscients de tous les facteurs qui favorisent l'éclosion et la persistance du racisme, les participants à la Journée Nationale affirment enfin avec force leur conviction que l'action antiraciste, qui doit être poursuivie avec vigueur, exige, pour triompher, un climat de démocratie véritable et de paix.

SUR L'ORGANISATION ET LE RENFORCEMENT DE L'ACTION ANTIRACISTE

LES participants à la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, se réjouissent de l'intérêt suscité à travers la France par le questionnaire diffusé à la veille des présentes assises.

Les nombreuses réponses reçues expriment, dans les milieux les plus divers, et particulièrement dans la jeunesse, le désir généreux d'agir pour faire échec aux discriminations, aux haines et aux préjugés d'un autre âge qui continuent de diviser les hommes et de les dresser les uns contre les autres.

Cette moisson de bonnes volontés doit permettre, dans notre pays, un large développement de l'action contre le racisme, pour la compréhension et l'amitié entre tous les hommes.

POUR que leurs efforts soient fructueux et durables, que les antiracistes conscients se groupent en comités dans leurs localités, sur le lieu du travail, dans le milieu où ils vivent;

qu'ils fassent rayonner les idées antiracistes, en diffusant « Droit et Liberté », en organisant réunions, colloques, conférences, projections cinématographiques, en propageant toutes les œuvres qu'inspire un authentique humanisme;

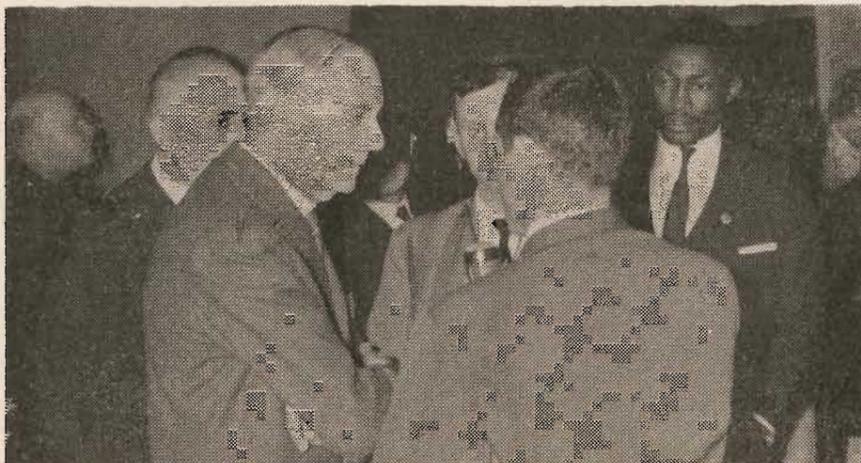
qu'ils encouragent tous les organes agissant sur l'opinion publique à combattre les préjugés, à faire mieux connaître les autres peuples et les autres races, à favoriser le rapprochement entre les hommes;

qu'ils attirent l'attention, à tous les niveaux, des organisations démocratiques, des groupements de jeunes et d'éducateurs, des grandes formations politiques, syndicales, philosophiques, religieuses et sociales sur le rôle éminent qui leur incombe en permanence dans une telle action;

qu'ils se mobilisent afin de renforcer et grossir sans cesse la cohorte amicale des militants antiracistes et assurer au M.R.A.P., les moyens matériels indispensables pour étendre son influence et multiplier ses initiatives.

LUTTER contre le racisme, c'est aider l'ensemble des citoyens à mieux comprendre les grandes transformations de notre temps; c'est hâter la marche de l'humanité vers le progrès et la paix.

Les antiracistes, les démocrates de toutes tendances peuvent et doivent s'unir pour mener à bien ce noble combat, pour donner à la France son vrai visage humain et fraternel.



Toute la presse française, ainsi que la radio, ont largement parlé de la Journée Nationale, avant et après son déroulement. On voit ici le président Pierre Paraf, interviewé par Europe n° 1 dans le hall de l'U.N.E.S.C.O., avant la séance de l'après-midi.

Aux noirs et aux antiracistes des Etats-Unis

LES participants à la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix expriment leur solidarité ardente et fraternelle aux noirs et aux blancs libéraux de l'Alabama qui, avec tant de courage et de sang-froid, font face aux déchainements de la rage raciste.

Ils saluent tous les antiracistes américains, engagés dans une bataille sans précédent pour la défense des droits des noirs, et dont l'action a déjà fait reculer sur certains points, les tenants de la ségrégation et de la haine.

Conscients toutefois de l'immensité de la tâche qui reste à accomplir, les participants à la Journée Nationale expriment le vœu que les autorités qui en ont le pouvoir, usent de tous les moyens nécessaires pour mettre fin radicalement aux discriminations et aux humiliations dont souffrent encore aux Etats-Unis, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, en raison de la couleur de leur peau.

La conscience universelle exige, aujourd'hui plus que jamais, que soient reconnues et assurées, partout, l'égalité et la dignité de tous les êtres humains, sans distinction de race et d'origine.

Pour une véritable législation antiraciste

LES participants à la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, expriment leur émotion et leur inquiétude à la suite de l'arrêt de la Cour d'Appel de Limoges, relaxant Poujade, qui avait été condamné en première instance pour ses écrits antisémites.

Il ne fait pas de doute que cette décision inattendue sera considérée par Poujade et ses semblables comme un encouragement à poursuivre leurs campagnes de calomnies et de haine.

Cette nouvelle affaire confirme, après bien d'autres, combien est nécessaire et urgente l'adoption des deux propositions de lois élaborées par le M.R.A.P., en vue d'une répression efficace des discriminations raciales et des provocations à la haine raciste.

Approuvant pleinement ces textes, les participants à la Journée Nationale demandent aux membres du Parlement de faire en sorte qu'ils soient discutés et votés dans les meilleurs délais.

Ils invitent les antiracistes, les démocrates à apporter, dans tout le pays, leur actif soutien à ces propositions, pour que la France soit enfin dotée, dans ce domaine fondamental, d'une législation conforme à la Déclaration des Droits de l'Homme, ainsi qu'aux plus généreuses et constantes traditions de notre peuple.

MAX ERNST :

une œuvre en mouvement

L'ŒUVRE de Max Ernst, si simple dans sa recherche, si novatrice, retrace la trajectoire du premier vol vivant, aux prises avec son dépassement ou son infini. Cet envol qui n'a pas de mémoire ni de frontière tant il est vaste, profond et visionnaire, se refuse à toute fixation : c'est une œuvre en mouvement.

L'artiste qui voue à l'auteur de la maxime qui suit une affection particulière livre sa démarche : clos ton œil physique afin de voir d'abord ton tableau avec l'œil de l'esprit, ensuite fait monter au jour ce que tu as vu dans la nuit.

S'ouvrant sur un demi-siècle de peintures, la grande rétrospective qui eut lieu à l'Art Moderne en 1959 permit d'embrasser toute l'originalité, l'apport, et le continuel renouvellement de son œuvre.

En 1920 il collabore activement avec Arp au mouvement de Dada. Les dadaïstes tentèrent par le scandale, l'absurde, d'organiser la révolte contre la condition inhumaine faite à l'homme. Leur revue « Der Ventilator » farouchement antibourgeoise est très lue des ouvriers, ce qui lui coûtera d'ailleurs son interdiction.

Une exposition de collages organisée par André Breton vaut à Max Ernst d'être intégré rapidement parmi les futurs surréalistes parisiens.

Poutre maîtresse de la peinture surréaliste, une amitié fraternelle va attacher une partie de son œuvre à l'œuvre d'Eluard.

C'est en 1923 qu'il viendra s'installer définitivement à Paris ; il inaugurerà deux ans plus tard la technique du frottage et composera son « histoire naturelle ».

En 1940, qualifié d'indésirable par les fascistes et interné par les autorités françaises bien qu'antifasciste, il peint « L'Europe après la pluie » et décidera de quitter le continent pour l'Amérique.

Déjà riche, son œuvre n'a cessé de prospecter, d'abonder dans toutes les techniques picturales (sculptures, extension des limites du tableau, etc...).



Max Ernst : Hommage à Eluard

C'est à 63 ans que la Biennale de Venise vient consacrer une œuvre si féconde et ouvre au grand public l'univers de Max Ernst.

Enfin nous laisserons à son ami, le critique P. Walberg (1) le soin de conclure.

« Il fut, depuis lors, considéré comme le principal représentant du surréalisme en peinture et, en effet, par la constante confluence de l'inconscient et du conscient son œuvre est le surréalisme même, encore qu'il dépassât cette notion d'école par l'étendue de son pouvoir d'accueil et de sa tendance à l'universel. »

YEROU.

(1) « Max Ernst », par Patrick Waldberg (Editions J.-J. Pauvert).



Sous le titre « Lumière d'Été » que justifie, avec un séduisant éclat, la dominante orange de ses fonds, CARZOU vient d'accrocher à la Galerie David et Garnier, la moisson d'œuvres récentes où, tout en restant fidèle à sa poétique teintée de surréalisme, il a renouvelé sa facture personnelle.

L
U
M
I
È
R
E

D'
É
T
É

Pleins feux de la « grande Saison » sur la peinture

Si active que puisse être d'octobre à avril, l'activité artistique de Paris, elle peut paraître indolente, voire anémique, auprès de celle qui s'empare des musées et des galeries de mai à juillet. 1963 confirme pleinement la tradition des années précédentes.

Quand paraîtront ces lignes, il sera certes trop tard pour aller voir, dans le cadre fastueusement rénové du Grand Palais, les œuvres non-figuratives en lesquelles certains voient l'unique expression de l'art contemporain.

Mais il sera loisible de s'en consoler en allant admirer, au Louvre, les œuvres de Delacroix réunies à l'occasion du centenaire de sa mort et en visitant, place de Furstemberg, l'atelier du maître romantique.

Et, deci, delà, rive droite, rive gauche, le curieux, l'amateur, pourront se persuader de la vitalité de l'art français et de l'École de Paris en contemplant, Galerie Granoff, la remarquable accumulation de pièces précieuses, réalisée en quelque 40 années par un collectionneur. Un vrai sorcier que celui-ci qui a su faire siens des tableaux de maîtres aussi divers, mais aussi éminents que Bonnard, Cézanne, Constant, Chagall, Dufy, Marquet, Picasso, Soutine, Utrillo, etc... et détecter dès leurs débuts, Lorjou, Buffet, Minaux, Térechkovitch, Blond, etc...

Ces deux derniers noms se retrouvent au catalogue d'un fort intéressant assemblage d'œuvres dues à dix artistes russes qui, tous, ont déjà laissé un nom très apprécié : ainsi Pougny, Larionov, Goncharova, ou que leur talent impose présentement avec éclat à l'audience des connaisseurs,

ainsi Krémègne, Lansky et Volovick (Galerie Agora).

Autre artiste d'origine russe, qu'une sélection de toiles récentes ou anciennes porte au premier plan : Kikoïne, dont la Galerie Chalom force à reconnaître en ce joaillier de la pâte bien nourrie, un coloriste raffiné, un artiste ayant su fondre les dons de son slavisme héréditaire avec la finesse subtile du climat français.

La génération qui accéda à la notoriété depuis quinze années, n'a pas cessé de donner les preuves de ses qualités et de son aptitude à ajouter des forces, des séductions nouvelles à la tradition séculaire du réalisme. Ainsi

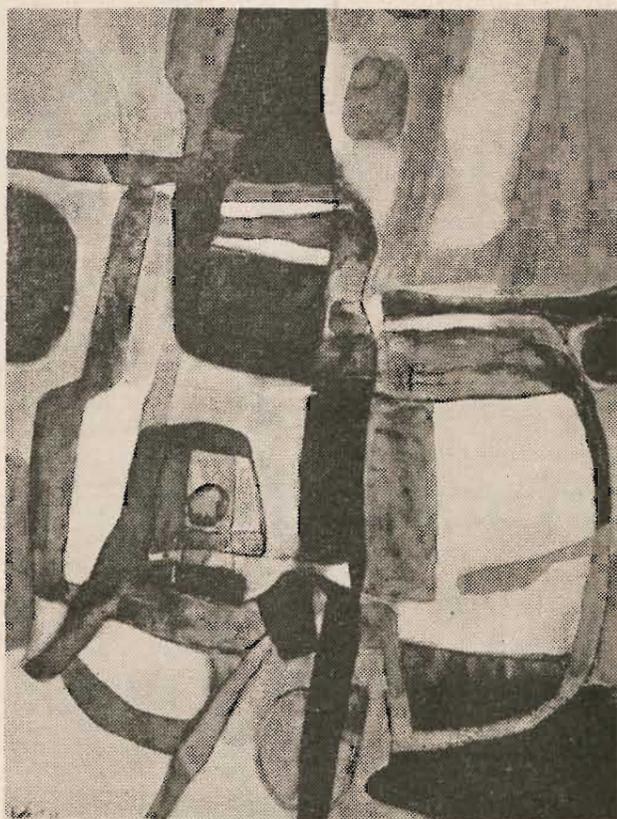
d'Aizpiri, que ses gouaches nouvelles montrent fidèle au brio qui lui valut naguère le Prix National (Galerie Romanet).

Ainsi de Rapp, à la fois sensible et solide peintre de la Bretagne (Galerie 23). Ainsi Capron, le vigoureux, le grave constructeur de paysages (Galerie Drouant). Ainsi Fontanarosa, Schurr, Hilaire et leurs compagnons d'équipe réunis (Galerie Chardin), sous le signe de la « Joie de vivre ».

A ceux qui aiment à rechercher les talents en fleur, signalons aussi ceux de Marek Halter (Galerie J.-C. et J. Bellier), de Mendjisky, (Galerie Urban), de Raymond Humbert (Galerie Visconti).

G. D.

Aquarelles d'ESTÈVE



Estève : Composition 504

QUAND il s'agit des choses de ce monde, comme on dit, ce n'est point tant elles qui importent que notre manière de les regarder. Ce que chacun retient d'un boeuf, d'une pomme, allez-y voir ! L'écorché futur à l'étal, le douceur d'un museau dans le creux de la main ? Cette petite cage au centre du fruit où dorment les pépins, la plénitude des chairs ? Tout dépend à quoi s'attache le regard, de son intensité, de son appétit, mais à vouloir regarder ces mécanismes, ne repousse-t-on pas les sollicitations du hasard, de l'inconnu ? Tout amour ne s'écrit qu'en termes subjectifs.

L'important donc n'est pas la réalité commune, c'est de savoir la distinguer, chacun, et se l'approprier. Telle est la peinture d'Estève. Elle assimile, elle réhabilite, elle s'éloigne de tous à priori, elle est sauvagement indépendante, elle fait goûter souvent à la fine pointe de l'esprit une secrète et hautaine signification, sans cesser d'offrir d'inépuisables ressources, des mystères aussi, mais des mystères exposés à la clarté solaire.

Jamais l'angoisse et la joie ne paraissent aussi positives que dans l'œuvre d'Estève.

(Extrait de la préface de Georges Bourgeaudau, catalogue de l'exposition des aquarelles d'Estève, chez Villand et Galamis, 127, boulevard Haussmann, Paris 8^e.)

DE L'OUEST AU SUD-OUEST

Il serait injuste de ne pas signaler aux touristes, aux estivants et même aux simples promeneurs de week-end optant pour la Normandie, la très éloquente rétrospective organisée au château de Dieppe par M. Lapeyre en l'honneur de Rouault, très typiquement représenté par un beau choix de quatre-vingt œuvres.

Quant aux voyageurs se dirigeant vers l'Espagne, vous dire qu'ils seront sans excuse s'ils ne visitent pas les expositions organisées par Mlle Martin-Mery et par M.

J.-P. Lemoine, à Bordeaux et à Bayonne (Galerie des Beaux Arts et Musée Bonnat) à la gloire de Delacroix.

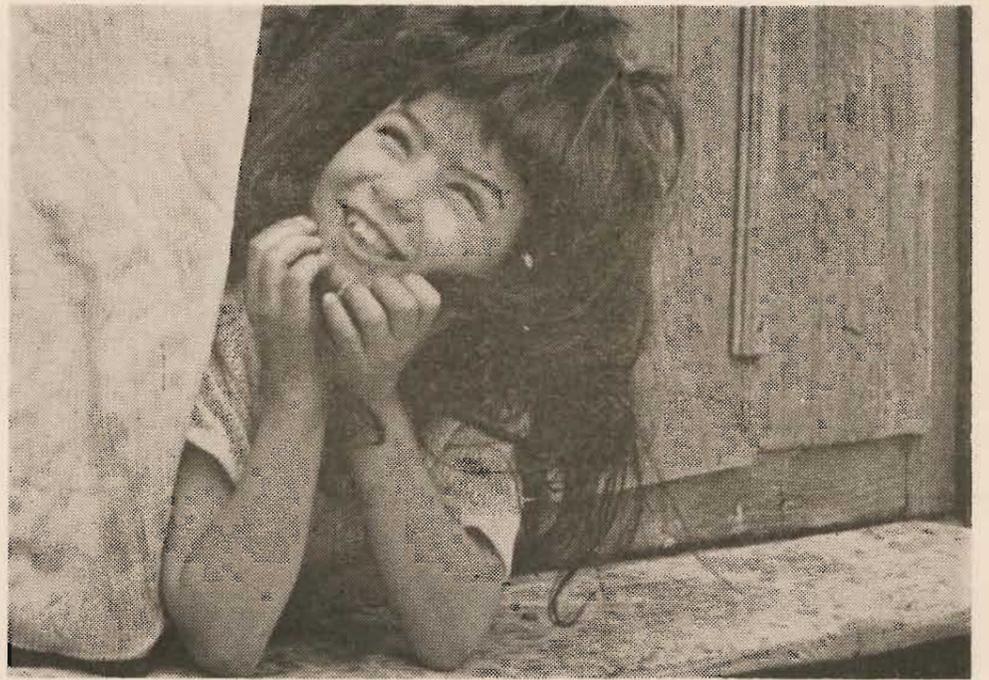
...Ajoutons qu'au passage, au château Lascombes, à Margaux, en plein vignoble illustre, ils pourront voir une nombreuse et attrayante exposition sur la Vigne et le Vin...

Non loin de là, à Mont-de-Marsan, dans le Donjon Lacataye, érigé en Musée consacré à deux maîtres de la sculpture : Despiou et Wlérick, les amateurs apprécieront

la remarquable sélection de statuettes dues aux sculpteurs Belmondo et Raymond Martin, ainsi qu'une suite de dessins et de pastels de grande classe. Dans la salle supérieure du Donjon, pour un temps hélas ! trop court, est présentée une exposition d'un intérêt exceptionnel : celle d'œuvres de quatorze lauréats et de plusieurs sélectionnés du Prix de la Critique depuis 1948 : Buffet, Lorjou, Minaux, Pressmane, Mottet, Sèbire, Sarthou, Marzelle, Georges Oudot, etc...

**Un film fraternel
de Jean SCHMIDT**

KRISS ROMANI



Ce visage de Puce, gitane authentique, vous ne l'oublierez pas...

Il existe aux portes mêmes de Paris, un univers aussi secret, aussi fermé, aussi ignoré que celui des hommes de la Préhistoire qui vivent encore en Nouvelle-Guinée.

Cet univers est celui des Gitans qui parcourent le monde depuis des millénaires et qui, même lorsqu'ils se fixent, ne se mêlent pas aux autres races et préservent jalousement leurs coutumes ancestrales, leurs rites, leurs lois.

Tourner un film vrai sur ce peuple pouvait paraître vain et pour le moins audacieux. De nombreux films ont eu les Gitans pour personnages principaux. Aucun n'avait jusqu'à présent donné une image exacte de ce peuple. On ne pouvait le faire qu'avec son propre concours, et c'est à quoi Jean Schmidt est parvenu. Il n'a pas voulu percer le secret, ni violer le mystère des Gitans. Il s'est simplement fait adopter et aimer par eux et il est devenu l'un des leurs, un « Gitan d'honneur ». Et ce n'est pas pour les trahir, mais les faire aimer comme il les aime, qu'il a tourné avec leur concours — comment aurait-il pu faire autrement? — ce film « Kriss Romani », qui est incontestablement l'un des films les plus originaux de la saison. La caméra de Jean Schmidt, installée au milieu de quatre tribus gitanes rassemblées spécialement sur les carrières d'Argenteuil, révèle, par le biais d'une histoire d'amour, ce monde secret, en des images d'une beauté insolite.

Deux petits gitans, étonnants de vérité vivent parallèlement à cette histoire d'amour une touchante aventure en essayant de retrouver la racine dans laquelle Dieu a enfermé la malédiction qui pèse sur les gitans... Ici la magie s'insère dans la réalité, les symboles deviennent évidence, les religions ne s'affrontent pas, mais se mêlent. Au delà de son sujet, Kriss Romani constitue un document saisissant que personne n'avait encore révélé.

Et, au moment où la presse, comme la police ont découvert dans le Gitan, un nouveau bouc émissaire, au moment où le racisme antigitan rejoint l'antisémitisme et toutes les formes de racisme, il est réconfortant pour nous de voir ce film qui, parce qu'il apprend à aimer des hommes et des femmes inconnus ou incompris, milite à nos côtés dans le grand combat que nous menons pour la Fraternité.

KRISS ROMANI :

Film écrit et réalisé par Jean SCHMIDT.

Avec CATHERINE ROUVEL, Germaine KERJEAN, Lila KEDROVA, Charles MOULIN, François DARBON.

Directeur de la photographie : Jean BADAL.

Musique : André HAJDU.

Production, LES FILMS DU FLEUVE, Sacha GORDINE.

Distribution : COFRADIS.

SAGA et MARCO

trouveront-ils le bonheur ?

SELON la coutume romani, Saga, jeune gitane a été fiancée par son père à un homme qu'elle ne connaît pas. Si le père a touché le montant de la dot, Saga se révolte et refuse de se plier à cette coutume qu'elle juge inhumaine, et ces lois d'un autre âge. Elle s'enfuit, quittant la zone misérable où vit sa tribu, pour gagner Paris où elle pense que les hommes et les femmes sont libres de leurs actes.

Elle va essayer de trouver un emploi. Ses seuls biens sont son carnet de nomade — carnet anthropométrique d'identité que les gitans sont obligés de porter — et quelques hardes. Très rapidement elle se heurte à l'indifférence de la société et à une méfiance inspirée par sa race...

... Pendant ce temps, deux enfants de la tribu, Puce et Ballo rêvent de retrouver la



fameuse racine dans laquelle on dit que Dieu a enfermé la malédiction qui pèse sur les gitans pour avoir autrefois forgé les clous de la croix du Christ. Avec cette racine, ils pourront faire des miracles.

Ils croient la découvrir sur un terrain vague et se lancent, mais en vain, à sa recherche. Saga, de son côté va de désillusion en désillusion. Elle croyait pouvoir vivre fraternellement dans la grande ville, mais celle-ci, partout, la repousse. Il ne lui reste plus qu'à reprendre le chemin du camp. Et sur ce chemin, elle rencontre Marco, le fiancé qu'elle avait refusé, et qui l'aime. Avec son consentement, cette fois, il l'emmènera.

Au camp, le jugement rituel de la Kriss Romani se déroule, mais il est devenu sans objet... Le tribunal se fige : Saga et Marco, deux silhouettes confondues, s'éloignent... Ils sont devenus des êtres égaux en quête de leur liberté. Puce et Ballo sauront-ils qu'ils ont accompli leur miracle ?...

La scène qui n'a pas été tournée

UNE scène de « Kriss Romani » n'a pas été tournée. L'autorisation de tournage a été retirée. Elle se déroulait place de la Contrescarpe. Les Oursaris venaient y donner un spectacle avec leur singe farceur, leur bouc acrobate, leur banjo et l'éternel tambourin, et le fameux ours.

Un monsieur en canotier et en gilet rayé ne semble pas goûter la beauté du spectacle et s'écrie : — Et c'est pour ça qu'on paye les impôts... Ah la la la la !

Batchko, qui fait danser l'ours réplique par une plaisanterie qui amuse les badauds. Surgit un car de police et un gradé qui demande « l'autorisation ».

— On en a jamais eu, Monsieur l'Agent et ça fait seize ans qu'on travaille sur les places.

— Faudrait en demander une à la Grande Maison... En tout cas, on vient de nous téléphoner pour porter plainte... Alors je suis obligé de vous emmener au commissariat.

Un seul gitan est laissé pour rentrer les animaux, les autres sont emmenés par la police.

Le monsieur au canotier et gilet rayé commente l'incident :

— Et si chacun était chez soi, y aurait du pain pour tout le monde... Ah, si ça va mal... c'est bien la faute aux métèques...

Un homme en bleu de travail surenchérit :

— Parfaitement : à cause des métèques et des cyclistes!...

L'homme au canotier s'interrompt, le doigt en l'air au milieu de sa péroraison :

— Mais... pourquoi les cyclistes?...

— Et pourquoi les métèques?...

Un homme éclate de rire. Un autre rire lui répond. Le monsieur en canotier regarde la foule, ridicule et pincé. Les ménagères s'esclaffent. Les clochards se frappent la cuisse. Et l'homme s'en va sous les quolibets... Les rires fusent de plus belle et font trembler les fleurs dans leurs pots, les pancartes des voitures de quat' saisons, les pinceaux à linge aux fenêtres. Un groupe de bohèmes choquent leurs verres de bière sur les guéridons au passage de l'homme au canotier. Concierge, marchands de cacahuètes, rentier à son balcon, jusqu'au plombier sur le toit... La rue Mouffetard proteste et répond par le rire du bon sens et de la générosité humaine à l'imbécillité raciale.

Jean SCHMIDT :

« J'ai voulu en appeler au cœur des hommes »

INUTILE de dire que, pour tourner « Kriss Romani », Jean Schmidt a rencontré des difficultés d'apparence insurmontable et qu'il a tout de même franchies. Rien n'est impossible à ceux qui ont quelque chose de solide à dire. Jean Schmidt est de ceux-là. Antiraciste, il l'est depuis toujours et il a vu ses parents déportés dans les camps de concentration nazis dont il ne sont pas revenus. S'il possède une haine, c'est celle de l'injustice, de l'arbitraire, de la discrimination.

— Comment en êtes-vous venus à vous intéresser aux gitans ?

— Un peu par hasard. En intervenant un jour pour faire libérer un gitan arrêté, je me suis lié à lui, à sa famille, et je suis entré dans ce monde fermé, que j'ai tout de suite aimé. Ce qui est difficile à admettre, c'est que les gitans soient les victimes des dernières lois racistes, alors que chacun sait qu'un demi-million de tziganes sont morts dans les camps de concentration hitlériens.

— Les gens ne sont-ils pas inquiets devant l'existence du monde tzigane, qu'ils ne connaissent que par des préjugés, des anecdotes, et des récits plus ou moins romantiques ?

— Ils ont l'inquiétude des sédentaires, organisés et bien pensants devant les nomades, impulsifs et secrets. Les tziganes amusent, mais on se méfie d'eux, on les observe avec réserve.

— Ce qui est curieux, c'est que la plupart d'entre eux sont citoyens français (ce que les gens ignorent la plupart du temps), mais qu'ils ont un statut particulier, un carnet anthropométrique, par exemple, qui les distingue des autres citoyens ?

— Et ceci leur attire pas mal de problèmes arbitraires. Citoyens français, mais ne possédant pas de domicile fixe, ils sont citoyens de nulle part. La police les traque, les maires, trop souvent, leurs refusent des terrains. Les rares terrains qui leurs sont réservés se situent généralement près des décharges municipales, et ils sont dépourvus — inutile de le dire — du moindre confort. On les parque là où on n'oserait pas laisser paître les animaux domestiques. Ils savent travailler, mais il est rare qu'un employeur leur ouvre son entreprise, même pour des travaux saisonniers. On les traite en parias.

— Certains critiques ont reproché à votre film son côté « pittoresque » quasi folklorique. Or, votre démarche était tout autre ?

— Je n'ai pas fait de folklore. J'ai montré les gitans, de l'intérieur, tels qu'ils sont. Mais ce que je considère comme le plus important de mon film, c'est son aspect humain. Les rapports des gitans avec le monde extérieur, sont teintés d'un racisme assez stupide et néanmoins ignoble. Les brigades policières font le reste. C'est cet aspect que j'ai développé. L'anecdote est là pour éviter l'exposé brut d'une thèse. J'ai voulu en appeler au cœur des hommes. Car rien de durable ne peut être établi si, de part et d'autre, on n'efface pas la méfiance, les préjugés, le racisme latent. J'ai cherché à informer et convaincre l'opinion publique.

Avec « Kriss Romani », en dévoilant l'univers réel des tziganes, j'ai laissé ressentir le cri de révolte de l'isolé et son désir de s'intégrer dans un monde qui lui accorderait une dignité nouvelle.

Il y a 10 ans...

VOICI dix ans qu'Ethel et Julius Rosenberg sont montés l'un après l'autre sur la chaise électrique, sous le prétexte qu'ils auraient livré à l'Union Soviétique le secret de la bombe atomique. Leur co-inculpé, Morton Sobell, fut alors condamné à trente ans de prison et, malgré les efforts de tous les hommes et de toutes les femmes de cœur dans le monde, il n'a pas encore été possible de faire casser cette inique sentence.

La mémoire des deux martyrs de la vérité doit être évoquée avec d'autant plus de ferveur que le combat qu'ils ont mené se poursuit et qu'il ne sera terminé que lorsque Sobell aura retrouvé sa liberté et lorsque les époux Rosenberg auront été solennellement réhabilités. Ce serait l'honneur du peuple américain de s'y prêter. En effet, l'exécution des Rosenberg et la condamnation de Sobell appartiennent à un passé que les citoyens des Etats-Unis devraient vouloir à tout prix effacer de leur histoire.

LES Rosenberg et Sobell ont été, non les seules, mais les premières et les plus lamentables victimes de cette fièvre qui s'est emparée naguère des Etats-Unis, sous le nom de maccarthisme. Un certain nombre de faits nous donnent aujourd'hui à penser qu'elle est tombée. Mais il importe que des actes concrets viennent le confirmer, d'autant que Sobell est en prison depuis douze ans et que, si aucune mesure de réparation n'intervient, il doit y demeurer encore dix-huit ans, ce qui est presque inimaginable. Les enfants Rosenberg ont, eux aussi, le droit d'exiger que la mémoire de leurs malheureux parents soit officiellement lavée d'une accusation sans fondement.

Cela est si vrai que la Cour d'Appel, par un arrêt du 6 février dernier, a reconnu que, si Ethel Rosenberg était encore vivante, elle aurait droit à la révision de son procès. Mais, par une étrange inconséquence,

par

Jacques MADAULE

ce, le bénéfice de cet arrêt est refusé à Sobell. Nous espérons fermement que la Cour Suprême des Etats-Unis, à laquelle l'arrêt de la Cour d'Appel a été déféré, permettra à Sobell de s'en prévaloir. Mais il faut penser que cet espoir se réalisera dans la mesure où l'opinion publique du monde entier renouvellera sa protestation. C'est pourquoi nous célébrons cette année avec une ferveur particulière le dixième anniversaire du supplice des Rosenberg.

siècle dernier, la meilleure partie du peuple français s'est dressée pour faire reconnaître l'innocence du capitaine Dreyfus. Aujourd'hui, ce sont tous les peuples du monde et le peuple américain lui-même qui doivent lutter avec la même énergie pour obtenir que justice soit enfin rendue.

IL est beaucoup question de coexistence pacifique. Nous avons eu le sentiment, au moment de la crise cubaine, à l'automne dernier, que l'Administration actuelle des Etats-Unis n'était pas insensible au danger que font courir au monde des passions incontrôlées. Ce sont ces mêmes passions qui ont autrefois mis à mort Ethel et Julius Rosenberg, qui ont condamné Morton Sobell. L'opinion américaine ne

Ils étaient innocents



LES ROSENBERG

senberg, sont tombés, Morton Sobell a été condamné pour maintenir à tout prix ce mythe d'une vaine supériorité. Le peuple américain, les autorités responsables américaines doivent aujourd'hui comprendre que de pareils sacrifices humains ne sont pas une preuve de force, mais au contraire de faiblesse. Il y faut, non seulement renoncer, mais les réparer dans la mesure du possible.

Les Américains ont abandonné la chasse aux sorcières, où les avait autrefois entraînés MacCarthy. Ils doivent aujourd'hui reconnaître que le supplice des Rosenberg et la condamnation de Morton Sobell avaient été les plus cruelles manifestations du maccarthysme et que le meilleur moyen d'en finir avec ce mal honteux est de revenir sur ces iniques sentences. La force d'un pays n'est pas seulement faite des moyens de destruction qu'il est capable d'utiliser contre un adversaire éventuel ; mais bien davantage du respect de la justice et de la vérité qu'il s'impose à lui-même.

Le Président Kennedy s'efforce courageusement de mettre fin à la ségrégation raciale, qui est une autre honte. Mais Sobell toujours en prison ; les Rosenberg toujours considérés comme coupables d'un crime qu'ils n'avaient pas commis, ce sont aussi des taches qu'il convient d'effacer au plus vite. C'est parce que nous aimons le peuple américain ; c'est parce que nous n'avons pas perdu le souvenir de ses grands hommes : Franklin, Jefferson, Lincoln, Wilson, Roosevelt que nous espérons dans les efforts de ceux qui, depuis tant d'années, ne cessent de lutter pour les Rosenberg et pour Sobell ; que nous les soutiendrons dans toute la mesure de nos moyens.

Un homme universellement respecté, le Pape Jean XXIII, vient

**Morton SOBELL :
30 ans de prison**



Morton SOBELL, condamné en même temps que les Rosenberg, et toujours en prison, proclame, lui aussi : « **JE SUIS INNOCENT.** »

d'offrir courageusement et douloureusement sa vie pour que la paix règne parmi les hommes, pour que la justice soit partout respectée, pour que les droits de la vérité ne soient nulle part méconnus. Ce serait une dérision que de lui rendre hommage tout en maintenant Sobell en prison et en ne réhabilitant pas les Rosenberg. Je ne crois pas abuser de cette grande mémoire en l'évoquant à cette occasion. Luttons tous ensemble pour que l'innocence soit enfin pleinement reconnue ; nous sommes assurés d'une victoire qui sera celle de l'humanité tout entière.



Des millions et des millions d'hommes et de femmes, à travers le monde entier s'étaient dressés pour tenter de sauver Ethel et Julius Rosenberg. D'innombrables personnalités parmi lesquelles le Pape Pie XII, et les porte-parole de tous les cultes, M. Vincent Auriol, alors Président de la République française, les chefs de gouvernement de nombreux pays, les savants, les écrivains les plus célèbres avaient demandé leur grâce.

Dans toute la France eurent lieu d'innombrables manifestations et le M.R.A.P. prit une part des plus active à cette campagne. Le 17 juin, place de la Nation, à Paris, 200.000 personnes se rassemblaient pour réclamer justice. Le lendemain, un vibrant meeting réunissait 50.000 personnes au Vel' d'Hiv' (photo ci-dessus), tandis que les préparatifs de l'exécution commençaient à la prison de Sing-Sing.

Condamnés sur la base d'un invraisemblable tissu de faux témoignages, de contre-vérités, d'irrégularités, qui soulevèrent l'émotion des juristes les plus éminents, Ethel et Julius Rosenberg furent électrocutés le 19 juin. Jusqu'au dernier instant, ils proclamèrent leur innocence.

Deux enfants qui parviennent maintenant à l'âge d'homme, les enfants des Rosenberg ; la mère, la femme et la fille de Morton Sobell ; son fils aujourd'hui âgé de treize ans et qui était un bébé au moment de la condamnation de son père, l'exigent. Autant dire que c'est l'humanité, dans le sens le plus haut et le plus plein de ce terme, qui l'exigent, non moins que la justice. À la fin du

pouvait admettre, il y a dix ans, que, si les savants soviétiques s'étaient montrés capables de construire des bombes atomiques, ils aient pu y parvenir par leurs propres moyens. Pour maintenir la fiction de la supériorité américaine, il fallait donc trouver des boucs émissaires. Les bombes soviétiques ne pouvaient être que le résultat de l'espionnage et de la fraude. Ethel et Julius Ro-

Si nous mourons

Pour ses deux enfants, Michaël et Robbie, Ethel Rosenberg écrivit, quelques mois avant son exécution, ce bouleversant poème.

VOUS apprendrez, mes fils, vous apprendrez
Pourquoi nous sommes descendus sous terre
Le livre à moitié lu, le chant interrompu
Et la besogne inachevée.

Ne pleurez plus, mes fils, ne pleurez plus,
Le monde entier saura le pourquoi du mensonge
Et de la calomnie, le monde entier saura
Nos pleurs et notre peine.

Joyeux et vert, mes fils, joyeux et vert
Sera le monde au-dessus de nos tombes.
La tuerie prendra fin, la terre fleurira
Dans la paix fraternelle.

Travaillez, construisez, mes fils, un monument
À l'amour, à la joie, à la valeur humaine
Et à la foi que nous avons gardée
Pour vous, mes fils, pour vous.

Prison de Sing-Sing, 24 janvier 1953.

(Traduit de l'américain par Vladimir POZNER)

VICTOIRES EN ALABAMA

« *Droit et Liberté* » répond aux questions que vous vous posez sur la situation, les luttes et les succès des noirs américains

DEPUIS de longues semaines, les noirs américains soutenus par les anti-racistes, aussi bien aux Etats-Unis que dans le monde entier, mènent une dure et patiente bataille pour la reconnaissance de leurs droits et contre la ségrégation raciale. Cette lutte les conduit inexorablement à la victoire, compte tenu, non seulement de sa puissance et de leur volonté d'aboutir, mais aussi de la situation politique intérieure des Etats-Unis. Nous sommes à moins d'un an des élections présidentielles américaines, et l'aggravation des problèmes raciaux, l'obstination résolue des noirs de les voir réglés le plus rapidement possible, le désir incontestable d'une bonne partie de la population blanche, y compris dans les milieux dirigeants du pays, d'en finir totalement avec ce drame doivent aboutir, à plus ou moins longue échéance, à l'isolement des derniers ségrégationnistes. Même les adversaires du Président Kennedy cherchent désormais à s'attirer les bonnes grâces de tous ceux qui, dans le Nord comme dans le Sud, se prononcent en faveur de l'égalité des blancs et des noirs. Il s'agit là d'une situation extrêmement nouvelle et réconfortante dans le sens qui nous intéresse. Une des bases de la société américaine, particulièrement odieuse, est en train de s'effriter. Et cela tient à ce que les quelques 19 millions de noirs américains — le deuxième de la population des Etats-Unis — ont décidé d'être libres, après deux siècles et demi d'esclavage et cent années de ségrégation. La lutte d'aujourd'hui, dans son ampleur, est le fruit de ces années d'un incessant combat antiraciste, dont les origines sont fort lointaines.

LA LUTTE SE LIMITE-T-ELLE AU « SUD » ?

Le « Sud », ce sont les dix-sept Etats où l'esclavage était légal jusqu'à la guerre de Sécession de 1861-1865. Depuis, la défaite des Sudistes, les lois propres à ces Etats y imposaient la ségrégation raciale. Ce n'est qu'en 1954 que la Cour Suprême des Etats-Unis déclara ces lois anticonstitutionnelles. Mais dans les Etats du nord, la ségrégation sévit encore, à un degré moindre, non sous l'empire des lois, mais sous celui des coutumes. Les noirs sont, en fait, isolés, éloignés des meilleurs emplois, des meilleurs logements, souvent condamnés à vivre dans certains quartiers et pratiquement, ces coutumes aboutissent à une ségrégation effective dans l'enseignement. Aussi le combat pour l'égalité s'est-il étendu au nord et à l'ouest.

QUELLE EST L'ORIGINE DU RACISME AMERICAIN ?

Un siècle et demi avant la proclamation de l'Indépendance, dans l'une des colonies d'Amérique, la Virginie, naissait la première assemblée représentative du continent qui proclamait un idéal prodigieux, qui devait devenir la clef de voûte d'une nouvelle nation : « des hommes libres se gouvernant eux-mêmes. » Or la même année (1619), les premiers esclaves étaient importés d'Afrique. Et quand, en 1775, les fondateurs des Etats-Unis proclamèrent les hommes égaux entre eux dans la Déclaration de l'Indépendance, l'esclavage faisait partie du mode de vie américain. La Constitution des Etats-Unis, souvent donnée en exemple aux démocraties, ne manque pas de prescrire que chaque esclave compte pour les trois cinquièmes d'une personne. Ce paradoxe devait créer un malentendu qui n'est pas encore dissipé deux siècles plus tard.

POURQUOI L'ESCLAVAGE FUT-IL PLUS REPANDU DANS LE SUD ?

Si l'esclavage fut davantage répandu dans le sud, cela tient surtout aux raisons économiques, et non pas à une « immoralité » particulière aux habitants de ces Etats. Le sud était en effet exclusivement agricole, et l'esclavage lui convenait plus parfaitement qu'aux autres Etats industriels. Les conflits entre le nord et le sud qui secouèrent les Etats-Unis pendant le siècle qui suivit leur création est une lutte des Etats agraires contre les Etats industriels, qui se confond avec la lutte entre abolitionnistes et esclavagistes.

POURQUOI LA GUERRE DE SECESSION ?

L'esclavage n'était pas sans provoquer quelques préoccupations d'ordre moral à de nombreux habitants des Etats-Unis. Un fort courant de protestation contre l'esclavage se développa, qui aboutit à la formation de plusieurs mouvements, dont le Mouvement Abolitionniste fondé au début du XIX^e siècle. Aux tensions éco-

nomiques s'ajoutèrent les conflits moraux qui séparèrent encore davantage les Etats du nord et du sud et déclenchèrent la guerre civile. La Guerre de Sécession permit la libération des esclaves, mais ne changea rien quant au pouvoir politique qui resta entre les mains des esclavagistes dans les Etats du sud. Cependant, pendant une brève période dite « la Reconstruction », des gouvernements démocratiques furent instaurés dans ces Etats. Les noirs et les blancs pauvres y étaient représentés, et ils tentèrent de se faire distribuer les terres du sud. Dans le nord, on s' alarma, de crainte d'une révolution, et le gouvernement fédéral retira son appui à la « Reconstruction ». Bientôt naissait le Ku-Klux-Klan qui s'assura le contrôle de la situation.

COMMENT LEGALISA-T-ON LA SEGREGATION ?

Les racistes du sud rencontrèrent toutefois, pendant un certain temps, une résistance appréciable. En 1890, le Mouvement Populiste, alors puissant, tenta une alliance entre les noirs et les prolétaires blancs. La classe dirigeante prit peur et laissa les racistes s'emparer du pouvoir. En peu de temps, tout un arsenal de lois furent promulguées imposant la séparation des races dans tous les lieux publics. La ségrégation remplaçait l'esclavage et devint le symbole de l'« infériorité des noirs ».

COMMENT NAQUIT LE MOUVEMENT NOIR ?

C'est à New-York, qu'en 1909, fut créée la « National Association for the Advancement of Colored People » (Association pour le Progrès des Gens de Couleur) qui, avec d'énormes difficultés se développa lentement, en critiquant les lois racistes, en défendant devant les tribunaux les droits des noirs, en s'élevant contre les limitations du droit de vote. Ce n'est qu'à l'avènement de Franklin Roosevelt à la présidence en 1933, que l'opinion publique se mobilisa pour la reconnaissance des droits civiques fondamentaux, soutenue par le gouvernement fédéral. Ainsi commença l'évolution, qui n'a cessé de se poursuivre. Et en 1954 la Cour Suprême, déclarant inconstitutionnelle la ségrégation dans les écoles, décision due en partie à l'activité des noirs et des progressistes blancs, donna une grande victoire aux noirs en mettant la loi de leur côté. Le combat pouvait donc s'engager dans des conditions différentes du passé.

De l'affaire de Mme Rosa Park, qui, en décembre 1955, rentrant fatiguée de son travail, vint s'asseoir sur un siège réservé aux blancs dans un autobus de Montgomery et fut arrêtée pour ce fait, à l'affaire Meredith, il y eut bien du chemin parcouru. Les noirs de Montgomery boycottèrent pendant un an les autobus et finirent par obtenir l'intégration. Leur leader était le pasteur Martin Luther King, devenu célèbre pour sa lutte farouche. Dans le sud, des centaines de villes imitèrent l'exemple de Montgomery et dans plus de cent d'entre elles, restaurants et cafés sont ouverts à tous.

Les étudiants entrèrent dans l'action, et les jeunes noirs, lassés de promesses et d'invitations à la patience, lancèrent l'action directe. Le mouvement n'a pas cessé de grandir, sous les formes les plus diverses.

QUELLES SONT LES DIFFERENTES FORMES DE LUTTE EMPLOYEES PAR LES NOIRS ?

Jusqu'aux événements récents de l'Alabama, la lutte se déroulait sur quatre plans : l'action juridique, avec recours aux tribunaux, mais jugée trop lente, sinon inefficace, d'autant plus que la victoire sur le plan juridique est d'ores et déjà remportée.

L'action directe non violente prônée notamment par Martin Luther King et les étudiants qui affirment que la réconciliation est non seulement possible, mais nécessaire entre les deux communautés.

La violence directe, prônée par un mouvement qui estime que les noirs sont en état de légitime défense.

Enfin la méthode des « Musulmans Noirs » qui refusent toute intégration au monde blanc qu'ils jugent corrompu et dont ils veulent s'écarter.

En définitive, ce qui l'a remporté, c'est la méthode de l'action directe non violente, devenue violente uniquement par la réaction des autorités blanches. Attaqués, les noirs se défendent et souvent, rendent coup pour coup. Ils s'efforcent néanmoins de ne jamais provoquer de violence de leur propre autorité. Enfin, le secret de leur victoire réside dans la puissance et la légitimité de leur mouvement.

VEULENT-ILS

UN CHANGEMENT POLITIQUE ?

Pendant très longtemps, le mouvement des noirs s'en est pris aux symboles de la ségrégation : les restaurants, les écoles, les lieux publics réservés aux blancs. Désormais, leur lutte est surtout orientée vers un but unique : voter, en supprimant tous les obstacles qui les empêchent de s'inscrire sur les listes électorales. On sait que les réactionnaires du sud, en contrôlant le Congrès, ont souvent empêché l'adoption de lois sociales et fait obstacle à une politique extérieure orientée vers la paix. Les votes des noirs peuvent modifier la structure du parlement et transformer la vie politique du pays.

Dans ce domaine, ils ont avec eux de nombreux blancs aussi bien du sud que du nord. Car les conflits raciaux n'ont jamais opposé les noirs seuls aux blancs. Même dans le sud, la population blanche est divisée, et une partie d'entre elle estime que la lutte des noirs est aussi la sienne. C'est sous cet éclairage qu'il faut examiner la situation actuelle et la position délicate du président Kennedy, comme celle de ses adversaires. Ce qui est certain, et réconfortant, c'est que les ségrégationnistes perdent chaque jour du terrain.

NOTA. — Cette brève étude s'est inspirée notamment des travaux de Mme Anne Braden, qui est une militante antiraciste de l'Alabama, intitulés : « Le problème noir aux Etats-Unis, 1619-1962 et publiés par « Démocratie Mondiale », document n° VII de novembre 1962.



Cette photo, prise à Birmingham, au début de mai a provoqué une indignation profonde dans le monde entier. Elle prouve que l'action et le courage paient. La répression raciste n'a fait qu'accroître la combattivité des noirs, conscients de la justice de leur cause. Ils ont pu ainsi remporter de notables succès en Alabama et dans l'ensemble des Etats-Unis.

DES PETITIONS SONT A VOTRE DISPOSITION

Le M.R.A.P. a édité des listes de pétition exprimant la solidarité des antiracistes français avec ceux qui luttent, aux Etats-Unis, pour l'égalité et le respect de la dignité des noirs.

Il est du devoir de chaque antiraciste de signer et de faire signer cette pétition.

Demandez-la au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-2^e (Gut. 09-57), elle vous sera adressée aussitôt.